

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

TOUTANT DÉMISSIONNE

Le Trifluvien n'est plus à la tête des Boutiques San Francisco - page 11

CADIEUX CHEZ LES PROS

Il laisse tomber sa couronne canadienne - page 15

84e ANNÉE, No 51

TROIS-RIVIÈRES, LE MARDI 30 DÉCEMBRE 2003

70¢ PLUS TAXES

TOUJOURS PAS DE GLACE



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: SERGE NOËL

À l'instar de ses collègues pourvoyeurs, Éric Bédard a hâte que la rivière Sainte-Anne soit recouverte d'une solide couche de glace afin qu'il puisse installer ses cabanes pour la saison de pêche au poulamon.

Pertes importantes à prévoir

Le début de la pêche au poulamon retardé à Sainte-Anne-de-la-Pérade

MARTIN LAFRENIÈRE
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Le lancement de la saison 2003-2004 de la pêche aux petits poissons des chenaux à Sainte-Anne-de-la-Pérade est toujours retardé en raison de l'absence de temps froid. Les pourvoyeurs doivent s'attendre à subir des pertes financières de plusieurs centaines de milliers de dollars, qui pourraient être supérieures à ce qu'ils ont vécu il y a deux ans.

Le temps doux enregistré en décembre 2001 avait forcé le report du début de la saison de pêche au 2 janvier 2002. Les sept jours de retard

avaient causé un manque à gagner d'environ 100 000 \$ pour les pourvoyeurs et la perte de 10 000 visiteurs. La saison 2001-2002 de la pêche au poulamon avait d'ailleurs été assez mauvaise, car les pertes encourues en-

Des répercussions
chez les commerçants
— page 3

tre Noël et le jour de l'An sont rarement récupérables.

Guy-Paul Brouillette, président de l'Association des pourvoyeurs de la pêche aux petits poissons des chenaux,

estime que les pertes pourraient grimper jusqu'à 300 000 \$ si la saison actuelle ne démarre que dans une semaine. «La saison commence comme il y a deux ans, mais je pense que les pertes vont être pires. On n'a pas encore de glace et je m'attends à un retard variant entre 8 et 10 jours. Mais donne-moi des températures de -30 degrés et on peut te faire une glace de 10 à 12 pouces en l'espace de 24 heures. Par contre, on sait qu'il y a du poisson dans la rivière et le moral des pourvoyeurs est toujours bon. C'est la bonne nouvelle.»

Anik Hélie, directrice générale de l'association, ne croit pas que la saison de pêche au poulamon soit compromise. Mais elle est d'avis que les pour-

voyeurs devront composer avec des pertes financières avant même d'avoir amorcé leur travail.

«Le niveau de l'eau est encore très haut, à cause des pluies et de l'ouverture des vannes du barrage de Saint-Alban. On a besoin de trois ou quatre nuits froides, avec des températures de -15 à -20 degrés, pour former une glace sécuritaire, mais on sait que la saison ne commencera pas avant le 4 janvier. Toutefois, ce n'est jamais arrivé qu'une saison de pêche soit annulée en 65 ans d'existence. Il va y avoir de la pêche aux petits poissons des chenaux cette année.»

Voir **POULAMON** en page 2

MESSES DU NOUVEL AN



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: F. GERVAIS

À surveiller demain l'horaire des messes du Nouvel An dans les diocèses de Trois-Rivières et Nicolet.

SOURIRE

Les grands embrasements naissent de petites étincelles. (Cardinal de Richelieu)

SUNFIRE 2004
4 portes
11 335\$
Transport et taxes en sus.
Voir détails chez le concessionnaire.
(819) 228-2711

Les producteurs bovins voient leurs espoirs ébranlés

Ils attendent avec impatience l'identification de la vache suspecte

BRIGITTE TRAHAN
Trois-Rivières

Les producteurs bovins de la Mauricie retiennent leur souffle et attendent avec impatience les résultats de l'enquête sur la vache infectée par l'encéphalopathie spongiforme bovine diagnostiquée il y a quelques jours aux États-Unis et soupçonnée par les Américains d'être entrée dans leur pays par l'Alberta.

Ce nouvel épisode de la crise de la vache folle devrait connaître son dénouement final dans quelques jours lorsque sera connu le résultat d'un test d'ADN.



PHOTO SYLVAIN MAYER

M. Réhaume Allaire

Le président du syndicat des producteurs bovins de la Mauricie, M. Réhaume Allaire, estime que les Américains vont beaucoup trop vite dans leur jugement et devraient attendre le diagnostic final avant de se prononcer sur l'origine de la bête.

La réouverture des frontières américaines au bœuf canadien devait se faire le 5 janvier. La situation actuelle pourrait retarder le processus et nuire encore une fois catastrophiquement à

Voir **BOVINS** en page 2
et **LA RÉACTION DU CANADA** en page 27

Desjardins a le courtier qu'il vous faut



Avant : Aline Charest, Jean Pellerin, directeur et Luc Bastien. Arrière : Jean-Marie Giguère, Michel Lacoursière, France Marchand, Philip Goyette, Jean-Guy Giguère et Lucien Chevrette.

...et une équipe de plus en plus présente auprès de vous !

Venez rencontrer les conseillers en placement de notre succursale de Trois-Rivières au :



Desjardins
Valeurs mobilières

1350, Place Royale, bur. : 1100
Tél. : (819) 693-3750
1 888 316-3750

Membre FCPE www.vmdconseil.ca

LA TUQUE

La lune de miel terminée

Les déclarations du maire Gaudreault suscitent des réactions chez les conseillers

ANDRÉ MERCIER
(collaboration spéciale)
La Tuque

La lune de miel entre les membres du nouveau conseil municipal de La Tuque est déjà terminée. Les déclarations fracassantes du maire Réjean Gaudreault ont jeté une poudre incendiaire sur le feu sacré de certains élus, particulièrement ceux qui sont issus du conseil provisoire formé à la suite de la fusion en mars 2003. Si le conseiller Gaston Hamel adopte un ton calme et que l'ex-maire de La Croche, Elzéar Lepage, cultive lentement sa riposte qu'il dit préparer pour le 19 janvier, le conseiller Michel Pronovost ne mâche pas ses mots. Il a même songé à démissionner de son poste le 22 décembre, après avoir été choqué de l'attitude du premier magistrat envers lui.

Le conseil provisoire de la nouvelle ville de La Tuque, formé à la suite de la fusion des cinq municipalités composant la MRC du Haut-Saint-Maurice, a présidé les destinées de la nouvelle entité municipale du mois de mars au mois d'octobre 2003. Récemment, en point de presse, le maire de La Tuque, Réjean Gaudreault, disait mal s'expliquer certaines décisions prises par ce conseil qui en était à la fin de son mandat.

Le conseiller Michel Pronovost a vivement réagi aux propos du maire. «Je m'interroge sur cet héritage du conseil provisoire, c'est comme si on avait caché des choses, alors que tout était public», lance-t-il, précisant que ce conseil a appliqué le décret de fusion. «Je ne comprends pas les propos du maire qui

Voir **LATUQUE** en page 2

LOCATION ET VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS
National
VENTE D'OCCASION
7800, Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest 377-2828

MÉTÉO

neige

Maximum: 4 Minimum: -12

détails p. 27

SOMMAIRE

Arts et Culture:	23	Loterie:	8-17
Bandes dessinées:	13	Mauricie/	
Économie:	11-12	Centre-du-Québec:	9
Gens d'ici:	28	Mots croisés:	13
Horoscope:	13	Nécrologie:	25-26
Jeux et enjeux:	13	Opinions:	6-7
Les Sports:	15 à 20	Petites annonces:	24-25

Semaine



POÈME

et avec la lenteur de la douleur dans son labeur à travers les siècles, les larmes continuent leur travail, fideles et exactes

Juan-Ramón Mijango Marmol, Voici la nuit, Écrits des Forges (Trois-Rivières), 2003.

2^e CHANCE AU CRÉDIT
300 véhicules disponibles en tout temps
www.gervaisauto.com

DEMAIN

Conseillers trifluviens

Dans le troisième d'une série de six articles, *Le Nouvelliste* publiera demain les entrevues avec les conseillers municipaux trifluviens Jean-François Caron, Françoise Viens et Pierre-A. Dupont. Un texte de Louise Plante.

À LIRE DANS LA PROCHAINE ÉDITION



Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

138 000 lecteurs
chaque jour

POULAMON

Suite de la page 1

Pour ce qui est de l'allure des réservations, Anik Hélie assure que la situation est loin d'être catastrophique. Il y a eu un certain nombre d'annulations, mais le bureau de l'association est constamment contacté par des gens intéressés à participer à la saison de pêche 2003-2004.

LA PATIENCE

Du côté des pourvoyeurs, la patience est de mise. Les chalets de pêche sont tous prêts à recevoir les visiteurs, mais il faut une rivière gelée pour les accueillir.

«Les réservations sont là, étant donné qu'on a eu une bonne saison l'an passé et que les gens veulent revenir à Sainte-Anne-de-la-Pérade», a confié Éric Bédard, un pourvoyeur qui possède 18 chalets de pêche.

Selon lui, son entreprise a dû procéder à une dizaine d'annulations depuis le 26 décembre. Mais il est confiant de récupérer une partie de cette clientèle

plus tard en saison. «Les pertes financières sont d'à peu près 10 %, mais je pense qu'on va assister à une saison plus courte et très occupée. Il faut attendre que la rivière gèle.»

Lyn Savard, conjointe du pourvoyeur Mario Leduc, croit que les pertes enregistrées entre le 26 décembre et le début du mois de janvier seront difficiles à effacer. «Les gens sont en vacances et ils en profitent pour venir à la pêche en famille. Les jeunes vont retourner à l'école dans une semaine et cela va forcer les gens à se réorganiser pour venir à la pêche.»

Mme Savard a raconté que les réservations vont bon train, même si cela ne se compare en rien à l'achalandage de la saison dernière. Malgré tout, elle demeure optimiste. «Il faut prendre la vie du bon côté. On n'a pas le choix avec Dame Nature. Il faut vivre avec.»

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-ÉLIE

Hausse de taxes

Saint-Élie (LP)

107 \$ à 113,65 \$ par unité.

Le conseil de Saint-Élie a adopté un budget 2004 de 1 242 439 \$ comparativement à 1 130 752 \$ en 2003.

Le nouveau budget prévoit une augmentation de la taxe foncière qui passe de 1,07 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,10 \$ du 100 \$ en 2004.

La taxe de vidange saisonnière passe également de 95 \$ par unité à 98,32 \$ tandis que la taxe annuelle grimpe de

On observe également une augmentation de la taxe des fosses septiques saisonnières et annuelles qui seront fixées cette année respectivement à 23,50 \$ et 46 \$ en 2004. Dans les deux cas, il s'agit d'une augmentation d'un dollar.

Notons par ailleurs que le montant total du rôle d'évaluation est passé de 73 952 200 \$ à 79 376 100 \$ en 2004.

parle déjà du contrat du directeur général, alors qu'il n'a qu'un mois et demi de fait à la mairie. J'ai l'impression qu'il avait fait des promesses à des gens et qu'il ne peut les tenir. Le conseil provisoire a pris la décision d'adopter le contrat du directeur général parce que l'on jugeait que c'était la bonne personne. Pour sa part, il voulait un contrat de plus d'un an et ça se comprend», poursuit M. Pronovost.

La désillusion se perçoit donc de part et d'autre. «J'étais emballé au début, mais depuis l'élection, on sent qu'il n'y a pas de leadership autour de la table, les assemblées sont cacophoniques et il n'y a pas de discipline. Le 22 décembre, le maire m'a même traité comme un gamin lorsque je lui ai tendu la main pour lui parler du mode de fonctionnement du conseil», raconte le conseiller Pronovost.

«On sent une rancune provenant de la fusion de 1993. Le maire dit que le décret n'a pas été respecté. Je suis déçu de cette attitude et le «vent nouveau» promis par M. Gaudreault, je l'attends encore», explique M. Pronovost. Celui-ci qualifie de «tempête dans un verre d'eau» la sortie du maire concernant les dépenses publiques, notamment en ce qui concerne les repas pris par les élus et les fonctionnaires aux frais des contribuables. «Chacun a sa façon de dépenser. Lui, il ne parle pas de la sériographie à 300 \$ achetée au souper de Canards Illimités, de la décoration de son bureau et de l'achat de mobilier. Ce sont des choses qui n'étaient pas urgentes, comme cette discussion au sujet du salaire des élus», mentionne le conseiller municipal.

«Je sens que les élus ne sont pas à l'aise et nos réunions sont tellement décousues», explique M. Pronovost, ajoutant que le 22 décembre, il a sérieusement songé à démissionner de son poste. «J'aurais tout sacré ça là et j'ai

LA TUQUE

Suite de la page 1



LE NOUVELLISTE: A. MERCIER LE NOUVELLISTE: A. MERCIER LE NOUVELLISTE: A. MERCIER

M. Elzéar Lepage

M. Michel Pronovost

M. Gaston Hamel

décidé de prendre la période des fêtes pour réfléchir. Chose certaine, le conseiller Pronovost ne mâche pas ses mots pour décrire sa vision de la situation. «Je crois qu'il est dépassé par les événements et qu'il ne s'attendait pas à tous ces dossiers», conclut-il.

Le conseiller Gaston Hamel estime que le conseil provisoire n'a fait que son travail. «Le mandat du comité était de veiller à l'application du décret. À la direction générale, avec le départ de Jacques Paré et les intentions de M. Loisel de ne pas solliciter ce poste, le choix était facile à faire. Notre but n'était pas d'imposer quoi que ce soit au nouveau conseil. Les élections de 2003 et 2005 étant prévues dans le décret. Après 2005, il ne s'applique plus et c'est pourquoi on a prévu que le contrat du directeur général se prolongerait jusqu'en 2006, pour permettre l'adoption du budget par le nouveau conseil, avec un directeur général au courant des dossiers. Le conseil provisoire avait donc un mandat précis qui a

été accompli par quatre conseillers et les cinq maires des anciennes municipalités», explique M. Hamel.

Rejoint à son domicile, le conseiller municipal Elzéar Lepage, qui a présidé la presque totalité des assemblées publiques du conseil provisoire, dit «mal accepter» les propos du maire Gaudreault, refusant toutefois d'émettre des commentaires avant l'assemblée publique du 19 janvier.

Précisons enfin que les décisions prises par le conseil provisoire au cours des mois précédant l'élection générale du 2 novembre ont eu bien peu de répercussions sur l'opinion de l'électorat. Ainsi, quatre des neuf membres du comité provisoire ont été élus le 2 novembre, dont trois par acclamation, soit Michel Pronovost, Gaston Hamel et Elzéar Lepage. Seul le maire de Parent, Louis Villemure, a fait face à de l'opposition dans son quartier, mais il l'a finalement emporté par une douzaine de voix de majorité sur son rival qui prônait la défusion.

BOVINS

Suite de la page 1

l'industrie bovine canadienne.

Pour les producteurs bovins de la Mauricie, le coup serait dur à encaisser. M. Allaire explique que depuis trois ou quatre ans, le nombre de bovins d'abattage a presque doublé dans la région. «Nous sommes en période de croissance, actuellement, surtout dans le bovin d'abattage et les producteurs avaient des projets d'expansion pour consolider leur entreprise», dit-il.

La région compte environ 600 exploitations bovines, ce qui représente

65 000 têtes. «Seul l'élevage vache-veau avait diminué à cause du contexte de normes environnementales plus élevées et des coûts supplémentaires occasionnés», précise-t-il.

Les producteurs de boeuf de la Mauricie comptent beaucoup sur la réouverture des frontières, car plusieurs producteurs avaient des projets d'expansion pour leur entreprise en 2004. «Avec la nouvelle qui vient de sortir, il faudra attendre. Si le marché répond négativement, cela pourrait ne

pas se faire. On avait pourtant un certain degré d'optimisme pour 2004», dit-il.

Comme l'explique Réhaume Allaire, les banquiers commencent à s'impacienter face aux producteurs bovins en difficulté. «L'aide financière du gouvernement est venue atténuer les choses mais il ne faut absolument pas que la situation se représente année après année. Ce serait extrêmement négatif parce que dans le boeuf, le Canada a un marché d'exportation», explique-t-il.

Sylvia Barakett
SOLDE «BOXING DAY»
JUSQU'À 70% DE RÉDUCTION
SUR TOUTE, TOUTE, TOUTE
LA MARCHANDISE AUTOMNE-HIVER
Avec style et distinction au meilleur de votre genre.
1460, rue Notre-Dame, centre-ville, Trois-Rivières, 693-4999

Gagnants de la promotion Les incontournables du temps des fêtes à Shawinigan

Claude Loisel	Shawinigan	Loge au Cinéma BiermanS
Yvon Deschamps	Grand-Mère	Loge au Cinéma BiermanS
Jean-Paul Boucher	Shawinigan	Loge au Cinéma BiermanS
Jocelyne Crête	Grand-Mère	Loge au Cinéma BiermanS
Michel Giguère	Grand-Mère	Billets pour Laurent Paquin
Roger Tourigny	Saint-Boniface	Billets pour Laurent Paquin
Maxime Rosa	Shawinigan	Billets pour Laurent Paquin
Sylvie Lacerte	Shawinigan-Sud	Billets pour Laurent Paquin
Danielle Boulianne	Grand-Mère	Billets pour Laurent Paquin

Félicitations aux gagnants et merci à nos partenaires :

• Villemure chasse et pêche	• Place BiermanS
• Les décors Jac Parent	• Les Cataractes
• Clinique d'optométrie Jean-Victor Bergeron	• Salon de fourrure Liliane G. Hayes
• Boutique Gérald Lavergne	• Cité Utilité
• Vallée du Parc	• Le Florès
• Dumoulin Shawinigan et Grand-Mère	• St-Onge O-Sud

Meilleurs vœux!

GROUPE IMMOBILIER
SDG
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

YVAN ST-PIERRE
AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ
(819) 373-8010
www.groupepsdg.qc.ca/yvanstpierre

AUBERGE GOUVERNEUR DE SHAWINIGAN

Les employés de retour au travail

Une entente entre les deux parties est survenue hier

Shawinigan



PAULE VERMOT-DESROCHES

Le conflit entre le syndicat et la partie patronale de l'Auberge Gouverneur de Shawinigan a été réglé hier, avec un vote massif des employés en faveur du retour au travail.

Après quatre mois de lock-out, les membres du syndicat des employés de l'hôtel ont voté à 88 % l'acceptation des nouvelles offres, permettant ainsi aux deux parties de pousser un grand soupir de soulagement.

Rappelons que la cinquantaine d'employés de l'Auberge Gouverneur

étaient en lock-out depuis le 28 août dernier, et sans contrat de travail depuis décembre 2002.

Certains points à régler à la convention collective avaient été acceptés par les deux parties, mais il restait la question monétaire à conclure.

«Une augmentation de salaire a été accordée à tous les départements. Ce point restait à régler, puisque dans les premières offres, certains départements comme les serveurs, les plongeurs et les cuisiniers ne bénéficiaient pas d'augmentation», mentionne la présidente du syndicat de l'hôtellerie de la Mauricie, Micheline Dureau, visiblement satisfaite du règlement.

Les augmentations de salaire entre-

ront en vigueur en deux étapes, soit dès le retour au travail ainsi qu'en juin 2004.

D'autres aspects mineurs de la convention collective ont également été réglés, comme par exemple l'obtention d'habillements supplémentaires, notamment pour les plongeurs et pour les responsables du banquet.

TOUS LES EMPLOYÉS CONSERVENT LEUR POSTE

Pour ce qui est des 37 employés qui avaient reçu une lettre de licenciement en novembre dernier, Mme Dureau affirme qu'ils pourront tous réintégrer leur poste. Ceci était conditionnel à l'acceptation des offres patronales.

L'arrivée d'un nouveau gestionnaire

pour le Centre des congrès avait fait craindre le pire aux employés concernés, qui avaient été informés qu'ils ne seraient plus à l'emploi de l'établissement à compter du 28 décembre 2003. Cependant, le règlement survenu hier fait en sorte que chacun pourra conserver son emploi.

«Les employés ont hâte de retourner au travail», a tenu à préciser Mme Dureau. D'ailleurs, le retour au travail devrait s'effectuer au courant de la semaine, selon les départements.

Du côté de la partie patronale, on accueille avec satisfaction la nouvelle du règlement. La copropriétaire Sonia Tremblay a mentionné au *Nouvelliste* que tout le monde était bien content de l'entente qui est survenue. «Notre objectif maintenant est de tourner la

page. On veut pouvoir avancer afin de développer les marchés de congrès et d'hébergement», affirme-t-elle.

D'ailleurs, Mme Tremblay souligne que les rapports resteront courtois avec les employés, comme ils l'ont été durant le lock-out et les négociations.

Du côté du syndicat, on a vivement encouragé les employés à rentrer au travail avec une attitude positive, malgré tout ce qui a pu être dit ou entendu au cours des derniers mois. «Il faut tranquillement tourner la page. Les employés ont à cœur leur travail, et je crois qu'ils ont bien l'intention de faire preuve d'ouverture et de bonne volonté. Il faut attendre de voir les réactions de l'employeur, maintenant», a affirmé Micheline Dureau. ●

paule.vermot-desroches@lenouvelliste.qc.ca

NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

Le moral tient bon

Les inspecteurs repoussent leur visite à la semaine prochaine

PAULE VERMOT-DESROCHES

Notre-Dame-de-Montauban

Les sinistrés de Notre-Dame-de-Montauban attendaient les inspecteurs du gouvernement hier et aujourd'hui, afin de faire l'évaluation des dégâts et de décider des compensations financières qui seront accordées. Ils devront malheureusement attendre à la semaine prochaine, selon les responsables municipaux.

En fait, personne n'en savait rien jusqu'à hier matin, lorsque les autorités municipales ont été prévenues que les inspecteurs devaient d'abord se rendre à Saint-Raymond-de-Portneuf, où il y a



PHOTO SYLVAIN MAYER

Viviane Delisle ne pense pas réintégrer sa maison de la rue Principale avant plusieurs mois.

meubles de leurs concitoyens dans leur maison, les autres se sont trouvés des salles, voire de petits entrepôts.

Viviane Delisle, une résidente de la rue Principale et l'une des plus touchées par les inondations, veillait au grain à la salle paroissiale, hier après-midi. Ses meubles allaient être transportés hors de la salle, mais pas pour être emportés chez elle. Sa maison, elle n'a pas l'intention de la réintégrer avant plusieurs mois. «J'habitais chez mes parents, mais là, je m'en vais rester chez mon frère au moins jusqu'au mois d'avril», a-t-elle confié au *Nouvelliste*.

Mme Delisle, dont la montée des eaux a inondé sa maison jusque dans la cuisine, a affirmé avoir beaucoup de pain sur la planche, puisque la nouvelle crue de vendredi a amené une coulée de vase dans son sous-sol.

Durant la journée d'hier, on a pu voir à l'oeuvre des dizaines de citoyens qui ont accepté de donner un coup de main à leurs voisins et leurs amis. Plusieurs étaient à l'oeuvre pour ramener les meubles dans les maisons, ou encore pour les transporter de la salle paroissiale aux nouveaux entrepôts. Plusieurs ont mis du coeur à l'ouvrage,



PHOTO SYLVAIN MAYER

On a pu assister à de belles manifestations d'entraide, hier après-midi, alors que certains citoyens ont donné un bon coup de pouce aux sinistrés. Ces personnes ont transporté des meubles, des électroménagers et même un piano à l'intérieur de la maison.

puisque même un piano a été déménagé dans une boîte de camion pick-up.

«C'est moins pire que la semaine dernière. On était complètement découragés. Au moins, aujourd'hui, le moral est bon», a mentionné Cécile Rivard, une autre sinistrée de la rue Du Pont. Mme Rivard habite maintenant dans un logement qui appartient à son beau-frère, et a confié ne pas avoir l'intention de réintégrer sa maison avant le mois de mai ou juin. «La glace sur la rivière est haute. Je ne sais pas si ça va encore déborder au printemps, mais moi, il est hors de question que je revive ça dans six mois», lance-t-elle.

À SAINT-RAYMOND-DE-PORTNEUF

Pendant ce temps, du côté de Saint-Raymond de Portneuf, tous les sinistrés ont regagné leur domicile, alors que les derniers d'entre eux sont rentrés hier matin. Le maire Gerald Saint-Pierre a également confirmé que le niveau des deux rivières avait baissé considérablement et que toutes les routes touchées avaient été rouvertes.

La Sécurité civile a confirmé que tous les sinistrés seraient en mesure de recevoir entre 2500 \$ et 3000 \$ d'ici le jour de l'An, afin d'entreprendre les réparations les plus urgentes. L'aide financière, qui arrivera plus tard, devrait varier entre 500 \$ et 50 000 \$ selon les dommages des résidences.

On dénombre 110 ménages qui ont déposé une demande d'aide financière, mais on estime que ce nombre pourrait grimper à 200 d'ici quelques jours. ●

paule.vermot-desroches@lenouvelliste.qc.ca

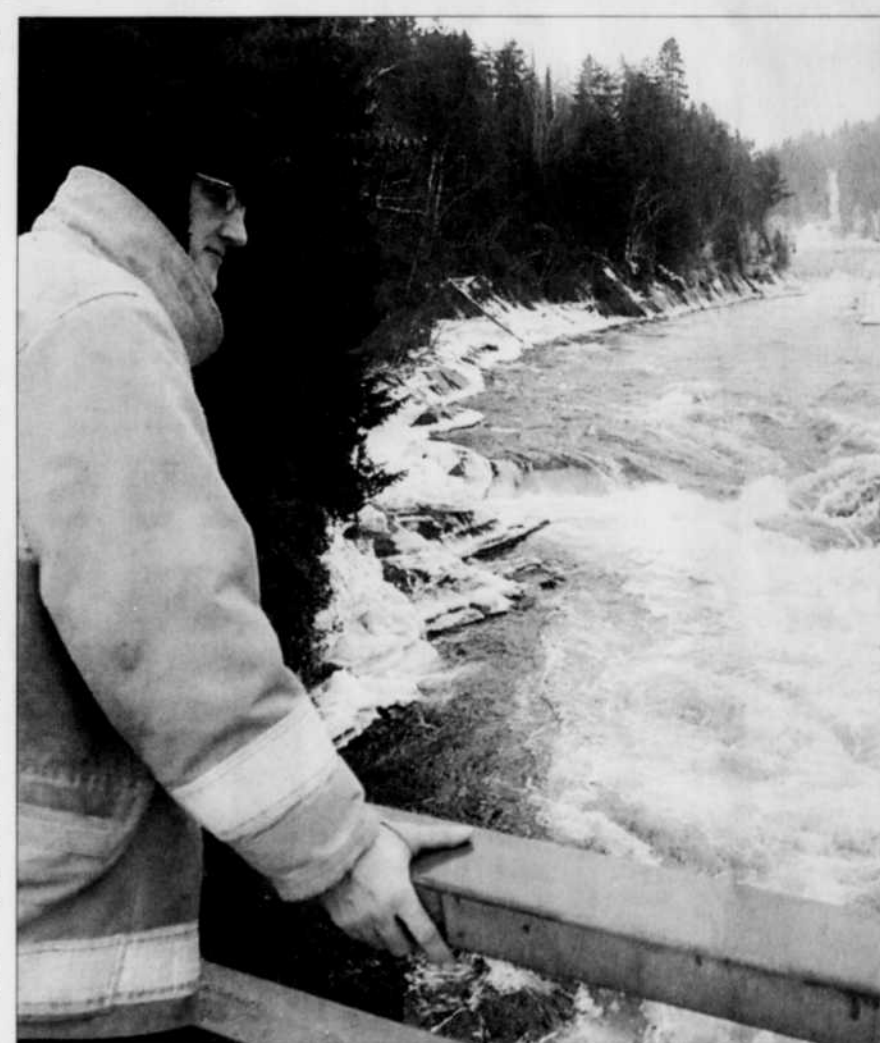


PHOTO SYLVAIN MAYER

Le pompier André Saint-Laurent a passé une bonne partie de l'après-midi d'hier à surveiller le niveau de la rivière, qui continue de baisser.

«C'est moins pire que la semaine dernière. On était complètement découragés. Au moins, aujourd'hui, le moral est bon.»

— Cécile Rivard

également eu des inondations la semaine dernière.

Les citoyens touchés par les dégâts ont donc dû ravalier et devront prendre leur mal en patience pour encore quelques jours.

Cependant, le moral semblait bon dans la communauté, alors que certaines personnes s'affairaient à ramener les meubles et effets personnels dans leur maison. Une minorité de citoyens ont pu regagner leur domicile au cours de la journée d'hier, notamment dans les secteurs qui ont été les moins touchés par la crue des eaux.

La salle paroissiale, qui servait d'entrepôt pour les meubles et électroménagers des sinistrés, devait être vidée hier, puisqu'elle a été réservée pour le Nouvel An. La plupart des sinistrés ont donc dû trouver un autre endroit où entreposer les meubles. Certains bons Samaritains ont accepté de garder les

LA SAISON DE LA PÊCHE AU POULAMON RETARDÉE

Des répercussions sur le secteur commercial

MARTIN LAFRENIÈRE

Sainte-Anne-de-la-Pérade

Le retard du début de la saison de pêche au poulamon aigüise aussi la patience des commerçants de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Ces derniers souhaitent tous que le froid transforme rapidement la rivière Sainte-Anne en village de plus de 500 chalets.

Selon la direction de l'Association des pourvoyeurs de la pêche aux petits poissons des chenaux, la saison 2002-2003 a attiré quelque 130 000 visiteurs. On estime à environ trois mil-

lions de dollars les retombées économiques pour les commerçants de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Pour ce qui est de la présente saison de pêche, la situation n'est pas du tout la même pour les commerçants locaux. «J'ai eu 15 annulations pour des chambres jusqu'à maintenant, a expliqué Jean-Pierre Morel, propriétaire du Café La Pérade. Je suis né ici, ça fait 25 ans que j'ai le restaurant et le motel, et je n'ai jamais vu un début de saison avec une rivière sans glace. Je n'ai jamais vu ça de ma vie!»

En fait, son restaurant est fréquenté par les clients habituels. La clientèle de pêcheurs est totalement absente. Cette situation fait en sorte que les 12 employés de l'établissement, qui travaillent entre 40 et 45 heures par semaine pendant la saison de pêche au poulamon, sont à l'ouvrage pendant une vingtaine d'heures.

«Janvier est notre meilleur mois de l'année, car la saison de pêche aux petits poissons des chenaux représente environ 30 % de notre chiffre d'affaires annuel, a raconté M. Morel. On est en retard juste de trois jours, mais j'ai hâte

que la rivière gèle.»

Lise Garceau, copropriétaire de l'auberge du Manoir Dauth, souhaite également du temps froid afin de conserver son volume de réservations.

«Jusqu'à maintenant, le retard a très peu de conséquences. Chez nous, les réservations pour la pêche commencent vraiment vers le 8 janvier. On est complet pour tous les samedis du mois de janvier, à partir du 10. C'est pour ça que, lorsque les gens nous souhaitent leurs vœux du temps des fêtes, on leur demande de nous souhaiter du froid!»

D'après Mme Garceau, la saison de

pêche représente la deuxième période d'achalandage en importance au Manoir Dauth.

Guy Pelletier, propriétaire du poste d'essence Olco, espère également que la température va descendre généreusement sous la barre du 0 degré Celsius. «Quand la saison de pêche commence, ça amène beaucoup de visiteurs. Ça entraîne beaucoup de va-et-vient. On reçoit des gens qui viennent de Gatineau, de Montréal et un peu de Québec. Mais étant donné que la saison est en retard, c'est plus tranquille ici.» ●

GENERAL



MOTORS

TOUT LE MONDE GAGNE! ON VOUS ATTEND.

Décrochez VOTRE GM



Revoici le concours «Décrochez votre GM» qui vous donne la chance de GAGNER VOTRE VÉHICULE ou jusqu'à 10 000 \$ de réduction à l'achat ou à la location sur presque tous les véhicules 2003 et 2004.*

Maintenant jusqu'au 12 janvier 2004



DÉCROCHEZ VOTRE VÉHICULE

10 000 \$
DE RÉDUCTION

5 000 \$
DE RÉDUCTION

2 500 \$
DE RÉDUCTION

2 000 \$
DE RÉDUCTION

1 500 \$
DE RÉDUCTION

GARANTIE
SUR MODÈLES 2003*

750 \$
DE RÉDUCTION

GARANTIE
SUR MODÈLES 2004*

LES RÉDUCTIONS
MINIMUM DIMINUERONT
À PARTIR DU 4 JANVIER*

PLUS

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT

Jusqu'à 48 mois sur les 2004.
Jusqu'à 60 mois sur les 2003.

Sur presque tous les modèles.*



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 et 2004 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Offres s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C), Montana (2UN16/R7A), Rendezvous (4BK26/R7A) et Vibe (2SL26/R7A). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Sunfire (2 436 \$), Grand Am (3 263 \$), Montana (3 342 \$), Rendezvous (3 222 \$) et Vibe (2 911 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. **Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. *Aucun achat requis. Offre s'appliquant aux résidents canadiens majeurs dans leur province de résidence. Les participants du Québec recevront soit le crédit d'achat minimum ou l'un des prix suivants: 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas; 12 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 23 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 116 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; et 874 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$. Aussi, 8 autres grands prix seront attribués au hasard parmi toutes les provinces. À partir du 4 janvier 2004, le crédit d'achat minimum passera de 1 500 \$ à 1 000 \$ sur les modèles 2003 et de 750 \$ à 500 \$ pour les modèles 2004. Le concours débute le 14 novembre 2003 et se termine le 12 janvier 2004. Les prix et les crédits d'achat ne peuvent s'appliquer qu'à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules 2003 et 2004 achetées et livrées au plus tard le 12 janvier 2004. Les prix comprennent les taxes applicables. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. La bonne réponse à une question d'habileté mathématique est requise pour gagner un prix. Une seule participation par personne. Voyez votre concessionnaire GM, visitez gmcanada.com ou composez le 1 800 463-7483 pour connaître les chances de gagner ou le règlement complet du concours. *L'offre à 0% de financement à l'achat et le concours ne s'appliquent pas aux camions série W et poids moyens 2003/2004 et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupees 2003/2004. Le concours ne s'applique pas non plus aux camionnettes et châssis-cabine 2003/2004 série C-K 2500/3500 à cabines régulière, allongée et multiplace, à l'exception des modèles avec C6P. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Modèles 2003 offerts en quantité limitée. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE



2004 Pontiac Sunfire SL
2 et 4 portes

169 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

• Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Moteur Ecotec L4 2,2 L de 140 HP • Transmission manuelle 5 vitesses Getrag • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillards • ET BIEN PLUS

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
219 \$	0 \$
189 \$	1 494 \$



2004 Pontiac Grand Am SE
4 portes

198 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

• Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2 L de 140 HP • Transmission manuelle 5 vitesses Getrag • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Portes et ouvre-coffre à commandes électriques • ET BIEN PLUS

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
268 \$	0 \$
238 \$	1 398 \$



258 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

2004 Pontiac Vibe

• Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Moteur 1,8 L 4 cyl. de 130 HP • Climatiseur • Miroirs à réglage électrique • Roues de 16 po en aluminium coulé • Phares antibrouillards • Station d'accueil pour téléphone cellulaire • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord • Système de fixation d'accessoires • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • ET BIEN PLUS



2004 Pontiac Montana

258 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

• Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Transmission automatique électronique 4 vitesses • Climatiseur et lecteur CD • Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Télédverrouillage • Freins ABS • ET BIEN PLUS

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
329 \$	0 \$
298 \$	1 459 \$



2004 Pontiac Rendezvous CX

338 \$/mois
Terme de 48 mois*
0 \$ dépôt de sécurité**

PLUS RÉDUCTION «DÉCROCHEZ VOTRE GM»

• Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur et lecteur CD • Portes, glaces, rétroviseurs et ouvre-hayon à commandes électriques • Télédverrouillage • ET BIEN PLUS

LOCATION 48 MOIS	
MENSUALITÉ	COMPTANT (ou échange équivalent)
409 \$	0 \$
368 \$	1 860 \$

BIEN PLUS.



4003370

GENERAL  MOTORS

Canada

TOUT LE MONDE GAGNE!
À VOTRE TOUR D'EN PROFITER.

Décrochez
VOTRE GM



Maintenant jusqu'au 12 janvier 2004.



DÉCROCHEZ
VOTRE VÉHICULE

10 000\$
DE RÉDUCTION

5 000\$
DE RÉDUCTION

2 500\$
DE RÉDUCTION

2 000\$
DE RÉDUCTION

1 500\$
DE RÉDUCTION

GARANTIE
SUR MODÈLES 2003*

750\$
DE RÉDUCTION

GARANTIE
SUR MODÈLES 2004*

LES RÉDUCTIONS
MINIMUM DIMINUERONT
À PARTIR DU 4 JANVIER.*

Félicitations à nos gagnants!
Encore plusieurs prix à gagner...



Éric St-Amand, Charlesbourg
**Gagnant d'un
Avalanche de Chevrolet***



Louis-Marie Savard, Chicoutimi
**Gagnant de 10 000\$
de réduction***



Guy St-Onge, Granby
**Gagnant de 10 000\$
de réduction***



Réjean Harvey, Saint-Félicien
**Gagnant de 5 000\$
de réduction***



Marie-Claude Duperré, Beaufort
**Gagnante de 5 000\$
de réduction***

GAGNANTS DE 2 500\$ DE RÉDUCTION* • DENISE GODON, MIRABEL • GARY HEATER, MONTRÉAL • DOMINIC GAUVREAU, MANIWAKI • ÉVA SULTAN, MONTRÉAL • JEAN-FRANÇOIS MARCHAND, VAL-BÉLAIR • JOËL BILODEAU, DORVAL • JACQUES BOUDREAU, MATAGAMI • MARINA HERVIEUX, BETSIAMITES • MARGUERITE BERTRAND, MONTRÉAL • CLAIRE GAGNÉ, TADOUSSAC • HUGO CYR, NEW-RICHMOND • **GAGNANTS DE 2 000\$ DE RÉDUCTION*** • DOMINIQUE PAQUIN, CHAPAIS • LUCIE MÉNARD, GRANBY • SCOTT SANDEL, SAINT-LAMBERT • LAURETTE SOULAM, MONT-LAURIER • DENISE LABERGE, JONQUIÈRE • ALAIN CYR, PRÉVOST • JEAN-CLAUDE VIOLA, BOUCHERVILLE • GERMAIN ARSENAULT, LAVAL • REBECCA IGLESIAS, SAINT-LÉONARD • JOSÉE DUPUIS, SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME • MARTIN CLOUTIER, SAINT-ANDRÉ • MARTIN BLAIS, SAINT-JEAN • JOCELYNNE ST-JACQUES, AYLMEYER • MARC-ANDRÉ BESSETTE, NEUFCHÂTEL • RONALD BARIL, SAINT-EUGÈNE-DE-GUIGUE • JEAN-ROBERT LEBLANC, BROSSARD • GORDON BALLS, LONGUEUIL • MARCO TERRIEN, SAINT-JÉRÔME • DIANE LALONDE, MONTRÉAL • MARCEL CHOUINARD, JONQUIÈRE • MICHEL HÉBUT & SONIA LAFLAMME, FLEURIMONT • JOCELYN LÉPINE, ACTON-VALE • JEAN-CLAUDE AUDIL, JONQUIÈRE • ÉRIC COUTU, BOISBRIAND • MARIETTE CHASSÉ, MONT-JOLI • CLAIRE GENEST, GATINEAU • ANTOINE BOIVIN, MONTRÉAL • ANTOINE BOIVIN, MONTRÉAL • JACQUES BELLEMARE, BÉCANCOURT • LOUISE BÉDARD, LAVAL • YVES GARNEAU, RIVIÈRE-DU-LOUP

PONTIAC
BUICK
GMC

Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit.
*Aucun achat requis. Offre s'appliquant aux résidents canadiens majeurs dans leur province de résidence. Les participants du Québec recevront soit le crédit d'achat minimum ou l'un des prix suivants : 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas : 12 crédits d'achat d'une valeur de 10 000\$; 23 crédits d'achat d'une valeur de 5 000\$; 116 crédits d'achat d'une valeur de 2 500\$; et 874 crédits d'achat d'une valeur de 2 000\$. Aussi, 8 autres grands prix seront attribués au hasard parmi toutes les provinces. À partir du 4 janvier 2004, le crédit d'achat minimum passera de 1 500\$ à 1 000\$ sur les modèles 2003 et de 750\$ à 500\$ pour les modèles 2004. Le concours débute le 14 novembre 2003 et se termine le 12 janvier 2004. Les prix et les crédits d'achat ne peuvent s'appliquer qu'à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules 2003 et 2004 achetés et livrés au plus tard le 12 janvier 2004. Les prix comprennent les taxes applicables. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. La bonne réponse à une question d'habileté mathématique est requise pour gagner un prix. Une seule participation par personne. Voyez votre concessionnaire GM, visitez gmcanada.com ou composez le 1 800 463-7483 pour connaître les chances de gagner ou le règlement complet du concours. Le concours ne s'applique pas aux modèles Cadillac 2003/2004, SSR de Chevrolet 2003/2004, Hummer 2003/2004, aux camions série W et poids moyens 2003/2004, aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées 2003/2004 et aux camionnettes et châssis-cabine 2003/2004 série C-K 2500/3500 à cabines régulières, allongées et multiplaces, à l'exception des modèles avec C6P. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômes et de GM Mobilité. Modèles 2003 offerts en quantité limitée. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

4003385

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

CHEVROLET
Oldsmobile

OPINIONS

Après l'amour, la haine



JEAN-GUY DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

L'an 2002 avait connu une tension inhabituelle dans le monde: c'était la crainte du terrorisme. Le 11 septembre 2001 était encore tout proche et, assez étrangement, il avait suscité un rapprochement entre plusieurs pays.

Au lendemain de l'attentat contre les deux tours du World Trade Center, des gens d'un peu partout disaient ou écrivaient: «Nous sommes tous Américains!». Bien sûr, il y avait des notes de compassion dans cette nouvelle identité. Mais il y avait aussi le sentiment de vulnérabilité répandu partout dans le monde: personne ne se sentait plus à l'abri de la folie, de la terreur, du fanatisme.

La férocité des terroristes rapprochait les victimes et ceux qui craignaient de le devenir. En 2002, on se rapprochait les uns des autres face à un ennemi d'autant plus dangereux qu'il était inconnu pour la plus part des Occidentaux. La paix seraine était disparue: nous vivions dans la menace et la terreur. En 2002, le monde s'unissait par la peur.

En 2003, le portrait a bien changé. On dirait que tout a basculé. La revue française *L'Express* publiait, à la une, la semaine dernière, une grande photo de George W. Bush avec comme titre: «L'homme qui nous a gâché l'année». On est loin de la grande solidarité de l'année précédente.

Entre la France et les États-Unis, l'année 2003 en a été une d'affrontement, d'injures réciproques et de haine. Pas seulement entre ces deux pays: entre tous les peuples de la terre qui se voyaient confrontés à la guerre. Après le grand rapprochement, le monde se divisait en deux blocs: les pour et les contre. Avec tout ce que cette division pouvait comprendre de haine et de condamnation.

Chez nous, on n'y a pas échappé: le Canada contre les États-Unis, les Canadiens les uns contre les autres. La chaîne TV5 a présenté, à son émission *Envoyé spécial*, la semaine dernière, un reportage saisissant, contenant de longues interviews avec Hans Bliss, le chef inspecteur des Nations Unies qui a cherché en vain des armes à destruction massive, un adjoint du Secrétaire d'État Colin Powell et plusieurs autres personnes impliquées dans le conflit avec l'Irak: tous sont d'avis que le président Bush savait pertinemment, comme ses acolytes du Capitole, que: un, Saddam Hussein ne possédait pas ces armes; deux, Ben Laden n'avait aucun lien avec Saddam. Donc que la «guerre préventive» décrétée par Washington ne serait qu'un prétexte mensonger; une immense tromperie.

La guerre engendre la haine; le mensonge aussi. L'arrestation de Saddam constitue un atout politiquement profitable aux tenants de la guerre; mais il ne règle rien. La tension demeure chez les Américains de plus en plus divisés; entre les États-Unis et ce que Ronald Rumsfeld a appelé «la vieille Europe»; entre les autres pays, y compris le Canada, et ceux qui ont besoin de l'argent pour améliorer leur sort. Bref, la guerre d'Irak a semé la haine dans le monde: on s'excommunie, on se condamne, on se méprise.

Pire encore chez nous. En 2003, la politique interne est devenue agressive, avec le retrait trop attendu et très ridiculisé de Jean Chrétien; avec les commentaires agressifs des nationalistes contre son successeur; avec les politiques radicales de Jean Charest; avec les menaces des syndicats; avec les cris d'alarme des jeunes mamans; avec les manifestations qui dépassent les enjeux; bref, avec un climat de haine qui s'est installé dans la société québécoise; à la satisfaction de chez ceux qui l'entretiennent ou qui l'engendrent.

Le tableau ne répond pas à nos vœux de paix, d'amour, de sérénité. Ce sera donc la tâche de 2004. ●

Quel fait marquant reprenez-vous en 2003?

Faites-nous part de vos commentaires ou de vos suggestions.



Terrorisme économique

Les États-Unis ont cru bon d'augmenter le danger d'attaques terroristes lors du congé des fêtes, le faisant passer du jaune à l'orange, car ils avaient de bonnes raisons de croire qu'un danger était imminent.

Le Canada n'a pas cru bon d'emboîter le pas, ne voyant pas de risque de représailles terroristes car après tout, nos joyeux représentants étaient avec leur famille sur le point de célébrer la période des fêtes. Ayant baissé la garde, le coup d'éclat arriva.

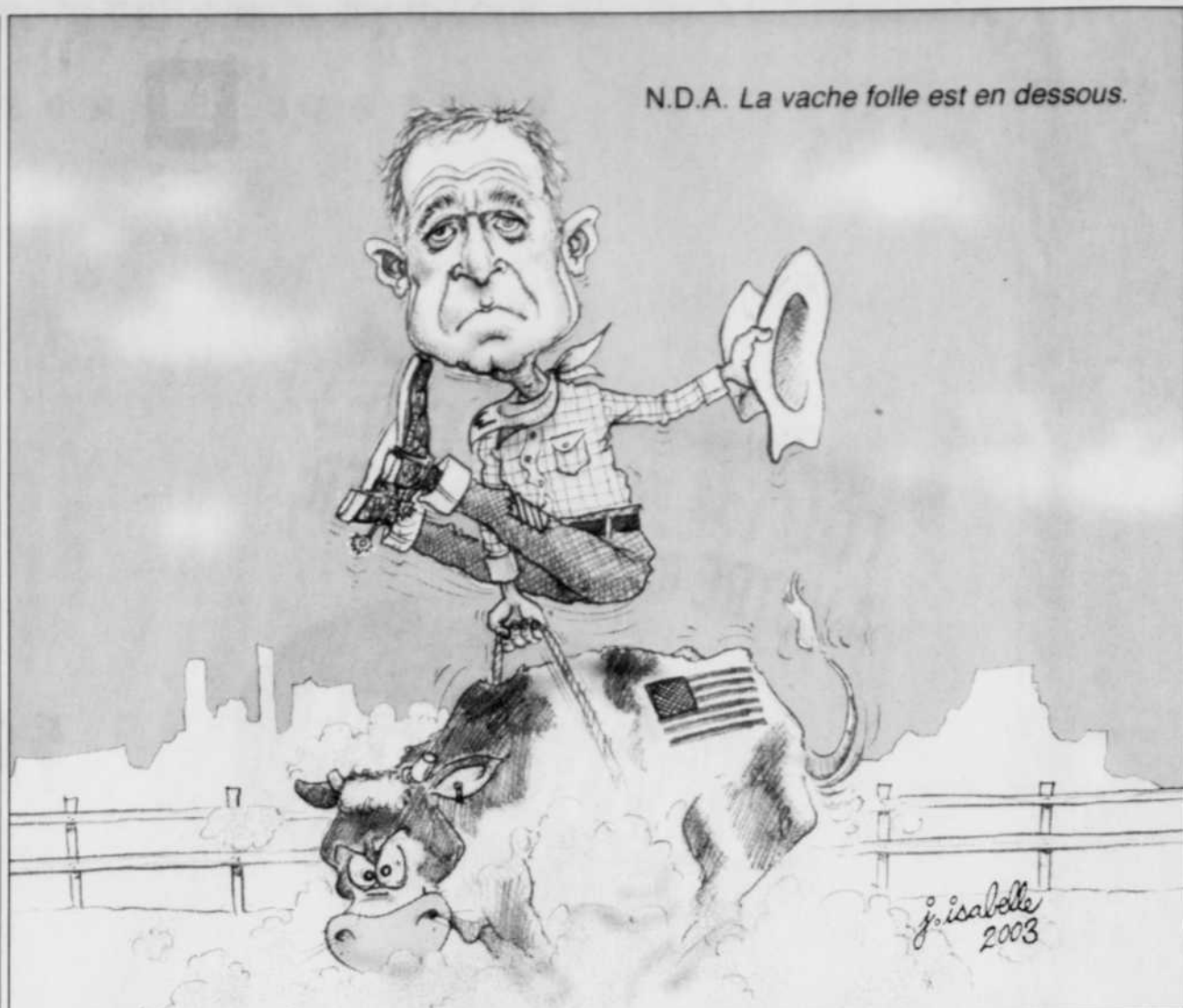
Découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine, mieux connu sous le nom de «vache folle». Du

côté du sud de notre frontière, la coupable ne devait être que d'origine canadienne. Les agriculteurs qui ont à cœur de bien nourrir la population diront à nos représentants (députés): «Tenez-vous debout».

L'attaque terroriste a déjà frappé et elle venait du sud de notre frontière. Intelligemment retournée contre nous et reprise sur toute les tribunes pour salir la réputation des éleveurs canadiens et québécois.

C'est ce qu'on appelle du terrorisme économique... Nos représentants fédéralistes doivent bien connaître cette arme car il l'utilise bien souvent quand il y a un référendum sur la souveraineté au Québec. Ils sont donc en mesure de comprendre tous les dégâts qu'elle peut créer.

Yves Larivière, Bécancour



OPINIONS DES LECTEURS

Pour le maintien des chercheurs

Comme retraité d'Hydro-Québec, j'appuie la population de Shawinigan contre la diminution de la recherche technologique et scientifique au LTE et je me joins à vous pour demander à mon ex-patron, monsieur Élie Saheb, de surseoir à cette décision d'y éliminer sept postes de chercheurs.

Dans mon comté Marie-Victorin, c'est le président des chercheurs de l'IREQ, monsieur Jean-Marc Pelletier, qui était candidat libéral contre la députée du PQ, madame Cécile Vermette, et il serait fort surprenant que ce libéral soit d'accord avec la décision de couper dans la recherche scientifique et technologique chez nous.

Si monsieur Saheb voulait s'inspirer de ce qui se fait de mieux en R&D, il devrait savoir que dans la seule ville d'Ottawa, le gouvernement du Canada y compte pas moins de 50 grands laboratoires de R&D qui sont rattachés aux différents ministères et que ces laboratoires ont des budgets opérationnels de plus de 2 milliards \$ annuellement.

Si au moins le Québec pouvait récupérer la somme que les Québécois y investissent en taxes et en impôts pour faire de la recherche chez nous, au lieu qu'elle se fasse en Ontario, ce serait toujours cela d'acquis.

Sur quoi se fonde la décision d'Hydro-Québec de couper dans la R&D alors que les employés de la société



PHOTO SYLVAIN MAYER

Le Laboratoire des technologies de l'énergie de Shawinigan

d'État se voient gratifiés d'un congé de cotisation au fonds de retraite et ce, depuis plusieurs années déjà? Si Hydro-Québec doit couper quelque part pour faire des économies, c'est du côté de la contribution au fonds de retraite de ses employés que la puissante société d'État devra regarder, pas dans le développement de l'avenir du Québec.

Au moment où les factures d'électricité augmentent, c'est une gifle que l'on sert aux scientifiques que de cou-

per dans l'intelligence québécoise. Le p'tit gars de Shawinigan aurait donné à sa ville d'adoption, Ottawa, des centres de recherche modernes et bien financés et au moment de son départ de la politique, on ferait disparaître la R&D dans sa ville natale, Shawinigan. Où s'en va le Québec, dites-moi?

Monsieur Saheb, il faut revenir sur votre décision de couper dans le LTE.

André Mainguy
Longueuil

Permettre et interdire

En lisant les quotidiens, j'en perds mon latin. J'ai le sentiment affreux qu'on fait porter sur le dos de la jeunesse tous les péchés d'Israël.

On a fait une grande découverte dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. On annonce à grand renfort et dans un état de quasi stupéfaction la consommation de pilules, de substituts alimentaires, de protéines, de vitamines et autres par les joueurs de hockey. Ces substances sont interdites par les clubs et/ou la Ligue et le Comité olympique, mais en vente libre dans les pharmacies ou clubs de mise en forme.

De plus, on a le culot de dire que les jeunes consomment pour mieux performer. Non. On devrait plutôt lire que la machine à hockey pousse le joueur au maximum et exige de lui une performance toujours de plus en plus grande.

Un autre cas, celui de la saisie d'armes blanches (lames rétractables, briquets à lame rétractable, etc.) illégales, mais en vente libre dans les comptoirs de marchés aux puces, les comptoirs de festivals et combien encore.

On fait des saisies importantes de plants de pot, de hash et autres. C'est avec fierté que les médias exhibent ces

plants, ces serres et les modes de culture qui sont interdits, mais on autorise la vente libre de pipes à hash et toutes les dénominations de pipes à usages illicites dans les mêmes comptoirs.

J'ai de la difficulté à comprendre. On permet la vente et on condamne l'usage. De ces exemples, il y en a d'autres. Pensons seulement à l'automobile.

«On permet la vente et on condamne l'usage. Où est la cohérence?»

liste qui soustrait son catalyseur pour le remplacer par un tuyau substitut. On interdit la substitution, mais on permet la vente libre chez les dépositaires de pièces d'autos.

Où est la cohérence? Après, on demande aux jeunes d'agir dans la légalité. Tous les produits pré-cités sont vendus par des adultes, au vu et au su des autorités policières. Je ne comprends tout simplement pas. Ici, je ne cautionne pas l'usage de l'illégalité, mais je ne

veux pas non plus cautionner celle de la vente de l'illégalité.

Mesdames et messieurs les ministres, vous aurez beau mettre sur pied des commissions d'enquêtes, des commissions d'études, des blitz de consultation populaire, écrire des rapports de grande envergure, des livres blanc, rouge, vert, tout cela ne sera que vœux pieux si vous n'instaurerez pas une cohérence entre la permission et l'interdit. Vos travaux seront alors tablettés au fin fond des sous-sols du parlement et réservés aux chercheurs et documentalistes chargés d'étudier et d'écrire sur l'évolution de la société québécoise du nouveau millénaire.

Toutes les autorités de quelque ordre que se soit, qui acceptent la vente libre de ces produits, doivent cesser d'arrêter et de condamner l'usage. En autorisant la vente ou en jouant sur les mots pour masquer l'illégalité, vous devenez complice de l'illégalité. Vous vous retrouverez un jour au banc des accusés. Tous et chacun, nous sommes les artisans de notre bonheur et de notre malheur. Le choix nous revient toujours.

Guy Arcand
Shawinigan

LETTRES ET COURRIELS

Réagissez à l'actualité!

Le Nouvelliste sélectionnera chaque semaine une lettre parmi le courrier reçu. Vous pourriez mériter un dictionnaire Larousse.



Écrivez-nous!



par courriel

opinions@lenouvelliste.qc.ca

par la poste

Le Nouvelliste
C.P. 668, Trois-Rivières
G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

OPINIONS DES LECTEURS

LES LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

OPINIONS@LENOUVELLISTE.QC.CA

Vive l'Amérique?

En réponse à la lettre de Gaétan Bouchard publiée le 17 décembre.

Les tyrans et les dictateurs ne peuvent plus dormir en paix? Vous pensez que les États-Unis traquent des tyrans pour maintenir la paix mondiale? Tant que les droits des investisseurs américains sont respectés à l'étranger, les tyrans s'en sortent très bien.

A-t-on oublié les dictateurs soutenus par nos voisins du sud: Pinochet, Trujillo, Somoza, Marcos? Les dirigeants américains imposent leur mode de vie en empêchant d'autres modèles de se développer. On n'a qu'à penser aux nombreux coups d'États qu'ils ont financés: Chili, Nicaragua, Salvador, etc. Qu'il n'y ait pas eu d'attentat depuis le 11 septembre ne signifie pas que plus personne ne nous en veut.

Doit-on faire taire la haine que des êtres humains ont envers nous (nord-américains), ou plutôt essayer de la comprendre et trouver les raisons qui poussent un homme à donner sa vie pour une cause qui lui semble juste? Utiliser la violence contre les désespérés ne fait qu'amplifier ce climat de haine et de vengeance. Les combattre par la force n'améliore pas les choses à long terme. Les attentats peuvent être en partie dus aux excès de notre société: ces 20 % de la population mondiale, dont nous faisons partie, qui consomment plus de 80 % des ressources de la planète.

Face à cet égoïsme, le reste de la population est en droit de nous en vouloir, nous voyant gaspiller les ressources et polluer la planète à un rythme aussi rapide. On abuse de notre liberté et on pile sur celle des autres. Il faut analyser attentivement la manière dont nous vivons et essayer d'en prévoir les conséquences pour le monde entier et les générations futures.

Il faut réaliser que notre culture n'est pas nécessairement la meilleure et que l'on doit s'ouvrir à d'autres manières de penser, de voir les choses, et comprendre que l'américain way of life - où l'argent est roi et où la consommation guide notre quotidien - met en péril l'existence des futures générations, nous en sommes tous conscients. Sachez Monsieur Bouchard que la contestation est justifiable et que si vous êtes proaméricain c'est que vous connaissez très mal votre histoire.

Charles-Étienne Thibeault
Trois-Rivières

À l'aube du nouvel an...

À l'aube de l'an nouveau, la morosité semble de mise. Ce ne sont pas les motifs qui manquent et je ne sens pas le besoin d'en rajouter. Les cyniques ont peut-être raison plus souvent, mais ce n'est pas eux qui font avancer les choses.

À la suite du constat sévère qu'a fait Jean-Guy Dubuc dans un éditorial récent, l'espoir subsiste. Non pas recoller les pots cassés, mais créer des vases nouveaux. Je me réjouis de voir nos quotidiens et hebdomadaires consacrer des pages, voire des cahiers, à de «bonnes nouvelles»: témoignages de vies consacrées au bénévolat ou à une créativité féconde dans le domaine des arts. Bravo! Il ne s'agit pas d'esquiver les vrais problèmes qui minent notre société à petit feu, mais de procurer l'élan d'espoir qui permet de les voir en face et d'amorcer des solutions.

«Certes, le bien ne fait pas de bruit»

chacun de nous, malgré les errances de la condition humaine. Un tournant majeur s'impose.

À quel moment, au Québec, la télévision et l'Internet, ces vitrines sur le monde, emboîteront-ils le pas? Certes, le bien ne fait pas de bruit. Toutefois, au milieu du vacarme médiatique actuel, il peut faire entendre sa petite voix. Pouvons-nous espérer des reportages dans lesquels ne s'affrontent pas de concurrents, où l'on ne désigne pas d'«éliminés»? Par exemple, des solidarités mises en oeuvre par ces adolescents qui ont le dos large et ont grand besoin d'être valorisés, au sein d'une société qui a plutôt tendance à les stig-

matiser. Heureusement, le mouvement est amorcé, principalement à la télévision communautaire, mais il faut l'étendre en mettant dans le coup les réseaux à vaste audience.

On peut également diffuser des émissions musicales où les valeurs de solidarité et de partage sont proposées. Je ne songe pas à la propagande religieuse à coups de bible sur la tête, mais il se trouve des stations de télévision et des sites Web anglophones à caractère spirituel visant le grand public, y compris les consommateurs de vidéoclips. Dans un emballage contemporain, sont proposées des ambiances de paix et de réflexion nourries, pour ne donner qu'un exemple, par la musique sereine et joyeuse chantée par l'Irlande, ce peuple frère dans la foi et l'adversité, dont s'inspire notre folklore musical.

Il ne manque pas d'interprètes et de compositeurs québécois et acadiens pouvant alimenter ce «crâneau» avec bon goût, et de façon attrayante. C'est toute la population qu'il faut rejoindre, et pas seulement ceux qui se délectent des musiques sublimes de Bach ou méditent sur la procession des personnes dans la sainte Trinité. L'histoire de l'Église ne manque pas d'exemples d'accessibilité sans dilution du radicalisme de l'Évangile.

Ainsi, de proche en proche, les courages se raniment, des voix autorisées s'élèvent, un seuil de rentabilité politique est atteint, et les gouvernants, aveuglés dans leur bulle de gens «riches et en santé», s'ouvrent les yeux. Ainsi en fut-il pour l'écologie. D'abord perçu comme marotte d'idéalistes et de poètes, le souci de l'environnement a gagné la population... et les gouvernements. Il en sera de même en faveur de l'effort vers une civilisation bâtie sur les valeurs qui donnent vie et espoir.

Par bonheur, le Québec peut compter sur des racines profondes encore vivaces, malgré les branches sèches et les fruits amers. Les bourgeois en dormance ne demandent qu'un peu de lumière qui éclaire et réchauffe pour que la vie éclate, plus forte que jamais, vers une culture du respect de la personne, de l'entraide et du développement durable.

Au début de l'an nouveau, souhaitons-nous une lucidité et un dynamisme ancrés dans l'espérance. Décidons résolument de propager cette espérance et d'en consolider les fondements par des gestes concrets, au ras du quotidien, même contre vents et marées.

René Verrette
Trois-Rivières

**Vous avez une
OPINION
sur des sujets qui
font l'actualité?**

**Votre opinion
nous intéresse.**

Écrivez-nous !

• COURRIEL
opinions@lenouvelliste.qc.ca
(en format Word 97 S.V.P.)

• COURRIER
Le Nouvelliste, c.p. 668,
Trois-Rivières G9A 5J6

Après les soldes des Fêtes, voici la fête des soldes.

Dépêchez-vous, la fête se termine le 31 décembre.

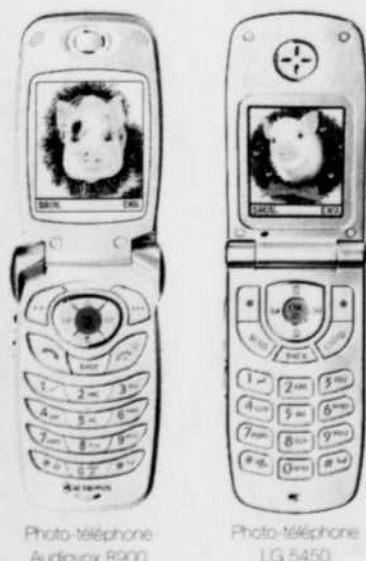


Photo-téléphones

99,99 \$*

chacun avec un contrat de 3 ans et un rabais postal

Obtenez jusqu'à 6 mois
d'appels locaux illimités*



DE PLUS, à l'achat d'un
photo-téléphone, offrez-vous une
imprimante photo HP pour

34,99 \$*

(prix de détail de 199,99 \$)

le futur est simple™

TELUS
mobilité™

Pour plus de détails, visitez telusmobilité.com ou rendez-vous chez un détaillant TELUS Mobilité autorisé ou chez un marchand.

FUTURE SHOP

Trois-Rivières
Centre Les Rivières
(819) 378-3669

Digital Radio
Communication
2435, boul. des Récollets
(819) 693-3232

Groupe CLR
7200, boul. Jean-XVII
(819) 377-2424

Grand-Mère
Groupe CLR
1173, 6^e Avenue
(819) 538-1707

Berthierville
Technicom
760, rue Notre-Dame
(450) 836-5075

Sainte-Anne-de-la-Pérade
Viro Plus La Pérade
727, rue Principale
(418) 325-2244

Saint-Tite
DH Electronique
500, rue Notre-Dame
(418) 365-7131

Sorel-Tracy
Promenades de Sorel

Xtrem Électronique
2315, boul. Saint-Louis
(450) 561-1364

Xtrem Électronique
235, boul. Flair
(450) 561-1331

Victoriaville
Grande Place des Bois-Francs
Dumoulin
525, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-2208

La chose des téléphones offerts peut varier d'un emplacement à l'autre. Les prix de téléphones indiqués sont valables lors de nouvelles mises en service seulement. La messagerie photo est offerte dans nos zones de couverture numérique TX seulement. Pour obtenir plus de détails et voir nos cartes de couverture, visitez telusmobilité.com. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2003. *Prix du téléphone avec un contrat de 3 ans et un rabais postal de 50 \$. **Signez un contrat de 2 ans et obtenez 3 mois d'appels locaux illimités au Canada dans le cadre des forfaits sélectionnés. Signez un contrat de 3 ans et obtenez 6 mois d'appels locaux illimités au Canada dans le cadre des forfaits sélectionnés. Après un rabais instantané de 100 \$ et un rabais postal de 50 \$ (US 65 \$). Le rabais postal de HP peut varier en fonction de la fluctuation du taux de change. Offre valable jusqu'au 31 décembre 2003 ou jusqu'à épuisement des stocks. Certains détaillants et marchands participants peuvent vendre cette imprimante plus cher. Seulement offert dans les boutiques TELUS Mobilité, chez les détaillants TELUS Mobilité autorisés participants et chez les marchands participants. Câble USB non compris. Demandez des renseignements supplémentaires en magasin. © 2003 SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILITÉ.

Le St Germain Bistro

401, rue Saint-Roch
Trois-Rivières (angle Royale)

Réservations:
372.0607

**BONNE ANNÉE
À TOUS !**

**SPÉCIAL 31 DÉCEMBRE
ET 1^{er} JANVIER**

Venez défoncer l'année avec nous
et le chanteur Marc Alexandre.

FONDUE CHINOISE À VOLONTÉ

10.95 \$

Réservez et obtenez
un apéro maison
gratuitement

LES CONSEILLERS DE TROIS-RIVIÈRES FONT LE POINT À MI-MANDAT

Cohabitation et embellissement

- 2 -

Trois-Rivières

Le Nouvelliste poursuit aujourd'hui la publication d'une série d'entrevues avec les conseillers municipaux trifluviens qui, à mi-mandat, font le point sur leur travail et leurs projets pour la Ville. Aujourd'hui, MM. Alain Gamelin et Guy Daigle.

ALAIN GAMELIN: VERS UNE MEILLEURE COHABITATION



LOUISE PLANTE

Le conseiller Alain Gamelin, du district des Plateaux, se montre particulièrement satisfait que les deux premières années de la fusion se soient passées sans augmentation de taxes pour les contribuables de l'ex-Trois-Rivières, plus lourdement taxés que ceux des villes périphériques.

«Globalement, ça se passe bien et deux ans après, on respecte toujours le principe qui a présidé à la fusion. En tant que conseiller de Trois-Rivières, je trouve que c'est bien.»

Ses deux premières années passées au nouveau conseil municipal de Trois-Rivières ont entre autres été marquées par le souci d'une meilleure cohabitation entre les gens de son district. 2004 verra des exemples de cette préoccupa-



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: FRANÇOIS GERVAIS

Alain Gamelin

tion, dont l'aménagement d'un nouveau parc dans le secteur Jean-Nicolet sur un grand terrain qui appartient actuellement à la Ville.

«Beaucoup de gens participent à ce projet dont le comité de citoyens, le Centre Multi-Plus et l'Office municipal d'habitation. L'idée est d'en faire un parc de quartier pour les résidents du secteur Jean-Nicolet qui n'en avaient

pas», explique M. Gamelin.

Le conseiller compte faire refaire la patinoire avec un fond d'asphalte pour la rendre permanente afin qu'elle serve au patin à roues alignées l'été. Des arbres seront plantés et des terrains de pétanque aménagés. On projette aussi installer des modules de jeux pour les enfants.

Toujours dans ce souci de mieux partager les services de la Ville et ceux qu'elle subventionne, le conseiller a demandé aux responsables du Centre de loisirs Multi-Plus d'établir davantage de liens avec les gens des quartiers moins favorisés.

«Ce centre de loisirs est né du milieu, mais il s'est mis à offrir des services aux gens de toute la ville et a connu un taux de fréquentation faramineux au cours des dernières années, remarque M. Gamelin. Il s'est ainsi un peu coupé de son voisinage immédiat. Heureusement, la direction a fait la même réflexion de son côté. Depuis que je suis arrivé, on travaille là-dessus avec le comité de citoyens, l'OMH, la Maison des jeunes et le Centre Multi-Plus.»

Par ailleurs, plusieurs travaux ont été réalisés en 2003 dans les parcs-écoles Jacques-Buteux, Saint-Pie X, de l'Espérance et Sainte-Thérèse et le conseiller travaille à la relance du comité de loisirs de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Rappelons que c'est dans cette pa-



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: P. BEAUCHAMP

Guy Daigle

roisse qu'on compte donner le nom de feu Roland Leclerc à une infrastructure.

Le conseiller souhaiterait qu'il soit attribué à un complexe d'importance qui regrouperait l'école Jacques-Buteux et son parc. Le comité d'établissement travaille dans ce sens.

À titre de président de la Corporation de développement culturel, M. Ga-

melin tente actuellement de conclure une quatrième entente de partenariat sur le développement culturel, une entente qui inclurait un nouveau partenaire, soit le Conseil des arts et des lettres. «Ce serait une entente très novatrice, fait remarquer le conseiller, car il s'agit d'un organisme indépendant.»

Par ailleurs, comme la Ville a rehaussé de 40 000 \$ le financement de sa corporation, le portant à 150 000 \$, le conseiller espère bien que Québec en fera autant, ce qui fait que le financement global du développement culturel passerait de 220 000 \$ à 300 000 \$.

Au niveau patrimoine, M. Gamelin est particulièrement fier de la rénovation de l'ancienne caserne de pompier de la rue Saint-Maurice et se félicite de ne pas avoir permis la démolition. La réfection de la Maison de la culture et de sa bibliothèque le comble également.

Du côté de la salle de spectacles, J.-A. Thompson, M. Gamelin a annoncé que 300 000 \$ seront investis afin de refaire la marquise extérieure. La nouvelle devrait mieux s'harmoniser avec l'édifice et le style années 20 adopté par le centre-ville. L'aménagement devrait aussi moins masquer la façade de la salle de spectacles. On en profitera pour remplacer les tapis et pour doter la salle d'un gradateur d'éclairage.

GUY DAIGLE: LES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT SE POURSUIVENT

Le conseiller de Lavolette, Guy Daigle, a pour sa part connu deux années passablement animées au cours de ce mandat, dont une entrée au comité exécutif de la Ville. Poste qu'il s'attend toutefois à quitter en 2004, faute de temps à y consacrer.

«Personnellement, je peux dire que j'ai goûté à tout et que dans l'ensemble, ça s'est bien passé même si tout le monde n'est pas tout le temps sur la même longueur d'ondes. En bout de ligne, je suis satisfait, parce qu'il y a eu plus de hauts que de bas», conclut-il en riant.

«C'est vrai qu'il s'est passé beaucoup de choses, poursuit le conseiller, dont un investissement de 3 millions \$ pour la revitalisation du centre-ville. J'en suis très heureux. C'est le plus gros projet depuis le nouveau conseil et je suis satisfait du résultat.»

M. Daigle rappelle que lors d'un congrès de l'Union des municipalités du Québec, il s'était rendu dans le quartier Saint-Roch à Québec, voir ce qui pouvait être fait en terme de revitalisation de vieux quartiers.

«C'est un peu comme ça que je pensais que ça pouvait se réaliser. Avec ce qu'on a fait dans le centre-ville et l'enfouissement des fils dans l'arrondissement historique, je crois que ça reflète bien ce qu'on voulait pour le nouveau centre-ville. Et ce n'est pas terminé. On va revoir la circulation aux Cinq coins, élargir la rue Sainte-Marie et embellir l'endroit en incorporant le projet hôtelier de l'édifice Lampron.»

Avec le surplus de l'ancienne ville de Trois-Rivières, plusieurs rues du quartier Lavolette ont pu être repavées. Le conseiller travaille aussi actuellement à un projet de couloir sécuritaire sur la rue Notre-Dame, menant jusqu'au parc Lavolette: un aménagement qui respecterait le caractère champêtre de cette artère.

«C'est sur la table, on demande des soumissions actuellement. Il y a aussi le projet d'embellissement du port, à l'entrée de la Ville qui prévoit la plantation d'arbres et un couloir piétonnier», conclut le conseiller manifestement content que le conseil ait ramené la fierté dans le centre-ville. ■

le grand
DÉCOMPTÉ
2 derniers jours

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

Sur tout, tout, tout en magasin
Électronique • Informatique • Meubles • Électroménagers

Payable sur livraison

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province



TANGUAY

HORAIRE DES FÊTES
MARDI, 30 DÉC.: 9 H À 18 H
MERCREDI, 31 DÉC.: 9 H À 17 H
BONNE ANNÉE !

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2003-12-29		Tirage du 2003-12-29	
02 04 07 08 09 10 12 15 19 22	35 37 39 43 50 52 53 56 58 61	02 04 07 08 09 10 12 15 19 22	35 37 39 43 50 52 53 56 58 61
899	7635	NUMERO	281436

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2003-12-29		Tirage du 2003-12-29	
766E373	1 Land Rover Freelander SE	766E373	1 Land Rover Freelander SE
2003-12-01 336C489	2003-12-15 645C526	2003-12-01 336C489	2003-12-15 645C526
2003-12-02 243C291	2003-12-16 196D765	2003-12-02 243C291	2003-12-16 196D765
2003-12-03 818A249	2003-12-17 399A488	2003-12-03 818A249	2003-12-17 399A488
2003-12-04 272A654	2003-12-18 330B324	2003-12-04 272A654	2003-12-18 330B324
2003-12-05 169D502	2003-12-19 586B790	2003-12-05 169D502	2003-12-19 586B790
2003-12-06 678D345	2003-12-20 573B717	2003-12-06 678D345	2003-12-20 573B717
2003-12-07 603B487	2003-12-21 144E350	2003-12-07 603B487	2003-12-21 144E350
2003-12-08 367C763	2003-12-22 636E777	2003-12-08 367C763	2003-12-22 636E777
2003-12-09 379F182	2003-12-23 340B367	2003-12-09 379F182	2003-12-23 340B367
2003-12-10 475A099	2003-12-24 549D674	2003-12-10 475A099	2003-12-24 549D674
2003-12-11 402E472	2003-12-25 156C679	2003-12-11 402E472	2003-12-25 156C679
2003-12-12 211D303	2003-12-26 647D643	2003-12-12 211D303	2003-12-26 647D643
2003-12-13 333D127	2003-12-27 608B932	2003-12-13 333D127	2003-12-27 608B932
2003-12-14 816F330	2003-12-28 565D230	2003-12-14 816F330	2003-12-28 565D230

Mauricie

CENTRE-DU-QUÉBEC

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Catastrophique et désolant

Manoutchehr Khosravi est attristé par le séisme qui a secoué son pays natal

Trois-Rivières



MARIE-JOSÉE MONTMINY

Manoutchehr Khosravi a quitté l'Iran en 1975, et il vit à Trois-Rivières depuis plus de 20 ans. Même si le temps et l'espace l'ont éloigné de sa patrie, le sentiment d'appartenance à ses racines survit. Le séisme qui a causé la mort de plus de 30 000 personnes dans son pays d'origine tôt vendredi dernier a bouleversé le Trifluvien dont une partie de la famille demeure encore en Iran.

Heureusement, aucun membre de la famille de M. Khosravi n'a été directement touché par le séisme qui a détruit une grande partie de la ville historique de Bam, dans le sud-ouest du pays. «C'est catastrophique, c'est désolant», commente le Trifluvien qui suit les événements depuis vendredi via la télévision et Internet.

«J'ai appelé ma famille en Iran. Tout le monde était sous le choc, même si le séisme n'avait pas eu lieu dans leur ville», ajoute-t-il en mentionnant aussi le sentiment d'impuissance que partagent les Iraniens d'ici et de là-bas.

M. Khosravi, ancien citoyen de la ville d'Ispahan, au centre du pays, n'a jamais vu la ville patrimoniale qui a été en grande partie anéantie par la secousse sismique. Il souhaitait se rendre à Bam lors de son dernier voyage en Iran, en octobre

2002, mais a changé ses plans. C'était la première fois que le néo-Québécois présentait son pays d'origine à son fils.

«Bam était une ville très ancienne, avec une citadelle. La ville était construite à partir d'argile. Les gens de l'époque l'avaient construite avec les matériaux à leur disposition. L'argile avait relativement bien résisté au temps, mais elle n'a pas pu résister à ce séisme», explique M. Khosravi.

Même s'il évoque l'impuissance devant le désastre humain et matériel qui a touché son pays d'origine, M. Khosravi entend agir pour participer à la reconstruction de la région dévastée. Il croit que de l'extérieur, l'argent est le principal élément qui puisse aider le pays. Il salue d'ailleurs le soutien offert par des pays voisins dont l'Afghanistan.

Il a également été touché par l'assistance humanitaire arrivée des quatre coins de la planète. «On a pu voir une espèce de coopération entre les gens», se réjouit l'Iranien de souche, qui vit en Mauricie avec son épouse. À son retour au travail après le congé des fêtes, ce travailleur de la centrale nucléaire de Gentilly compte solliciter ses collègues pour amasser des fonds à envoyer en Iran par la Croix-Rouge.

Il invite d'ailleurs les gens qui voudraient aider la population iranienne à se remettre de cette catastrophe naturelle à s'adresser à la Croix-Rouge en utilisant le numéro spécial mis en service pour l'occasion (1-800-418-1111).



IMAGE-MEDIA MAURICIE: SERGE NOËL

Le Trifluvien d'origine iranienne Manoutchehr Khosravi se désole des conséquences du séisme qui a ébranlé son pays d'origine vendredi dernier. On voit ici M. Khosravi en compagnie de son épouse, Soraya Emam, leur fille Kiana et leur petite-fille Mathilda Herrell

Le maire de Princeville s'éteint

La Tribune

Conseiller municipal de 1984 à 1988 et maire de l'ancienne paroisse de Princeville de novembre 1989 à juin 2000, avant d'être élu premier magistrat de la ville regroupée il y a plus de trois ans, Laurent Carignan est décédé à sa résidence le vendredi 26 décembre, à la suite d'une longue maladie. Il avait 49 ans.

En 20 ans de vie politique municipale, M. Carignan a aussi été préfet suppléant de la MRC de l'Érable de novembre 1997 à novembre 1999, avant d'être élu à ce poste deux ans plus tard. Son mandat ayant pris fin le mois dernier, il a choisi de ne pas solliciter de nouveau mandat en raison de ses problèmes de santé.

Les funérailles (partiellement civiques) de Laurent Carignan auront lieu demain, à 15 h, en l'église Saint-Eusèbe de Princeville. La famille du défunt reçoit de 18 h à 22 h aujourd'hui et à compter de 10 h demain, à la Maison funéraire Arthur Boucher, de Princeville.

Le maire de Plessisville, Jacques Martineau, et le directeur général de la MRC de l'Érable, Rick Lavergne, sont du même avis: la région perd un homme extraordinaire.

«Étant maires de municipalités voisines, Laurent (Carignan) et moi étions très proches depuis plusieurs années. Ce que je retiens davantage de lui, confie M. Martineau, est le fait qu'il était aussi près des gens.»



PHOTO: LA TRIBUNE

Laurent Carignan est décédé à la suite d'une longue maladie.

Diagnostiqué avec un cancer de la glande surrénale, en décembre 2002, qui s'était répandue aux poumons par la suite, Laurent Carignan a subi de nombreux traitements de chimiothérapie à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska au cours de la dernière année. Il avait aussi été hospitalisé au CHUS de Sherbrooke, au début de 2003.

Célibataire, M. Carignan laisse dans le deuil sa mère, quatre sœurs et un frère de même que plusieurs parents et de nombreux amis.

Baisse de la criminalité en Mauricie et au Québec

BRIGITTE TRAHAN

Trois-Rivières

Le taux de criminalité en Mauricie a suivi la même tendance à la baisse, en 2002, que le Québec selon le tout dernier rapport annuel du ministère de la Sécurité publique du Québec intitulé *Statistiques 2002 sur la criminalité au Québec*.

Le taux d'infractions au Code criminel a en effet enregistré une diminution de 4 % dans la région en 2002 comparativement à 3,3 % pour l'ensemble du Québec.

En Mauricie, on dénote une diminution globale de la criminalité dans l'ensemble des divers types d'infractions. Les infractions contre la personne, par exemple, ont connu une baisse de 0,3 % comparativement à 0,2 % pour l'ensemble du Québec.

Du côté des infractions contre la propriété, les statistiques révèlent une baisse de 4,6 % dans la région. Les infractions relatives aux stupéfiants, toutefois, ont connu une hausse de 2,6 % en Mauricie contre 1,7 % pour l'ensemble du Québec. Ce type d'infraction est tout de même en croissance depuis le début des années 1990, en particulier du côté des infractions ayant rapport au cannabis. Le taux d'infractions reliées aux dro-

gues se situe désormais à 247 par 100 000 habitants au Québec, soit une hausse de 1,7 % par rapport à 2001. En Mauricie, le taux se chiffre à 334,3 par 100 000 habitants, ce qui représente une hausse de 1,7 % par rapport à 2001.

Le taux d'infractions au Code criminel déclaré par les corps policiers du Québec a diminué de plus de 14 % depuis 1997, passant de 6427 à moins de 5492 infractions par 100 000 habitants. Certaines régions administratives affichent un taux de criminalité plus élevé. C'est notamment le cas de la région de Montréal avec 7466 infractions par 100 000 habitants. En comparaison, celui de la Mauricie est de 5028,2. Cela représente une baisse de 4 % comparativement à une baisse de 3,3 % à ce chapitre pour l'ensemble du Québec.

Les régions de l'Outaouais (6036) et des Laurentides (5502) affichent des taux supérieurs à la moyenne provinciale. Les régions de Chaudière-Appalaches (3120), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3438) et du Bas-Saint-Laurent (3532) affichent les taux de criminalité les plus bas du Québec.

Les taux enregistrés en 2002 se comparent aux taux de criminalité enregistrés à la fin des années 1970. Cette baisse est en grande partie attribuable à la régression des crimes contre la propriété qui composent 73 % du volume des infractions au Code criminel.

Horaire modifié de la collecte d'ordures

Shawinigan et Trois-Rivières (MF et VG)

Les villes de Shawinigan et Trois-Rivières informent leurs citoyens qu'à l'occasion du congé du jour de l'an, l'horaire de la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective se trouve légèrement modifié. Quelques changements touchent les citoyens des secteurs Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières-Ouest et Pointe-du-Lac.

Dans le secteur de Shawinigan, la collecte des déchets du jeudi 1er janvier est reportée au lendemain, le vendredi 2 janvier.

Pour ce qui est du secteur Shawinigan-Sud, la collecte sélective pour la récupération du jeudi 1er janvier est reportée au lendemain.

Dans le secteur Grand-Mère, la collecte des déchets du jeudi 1er janvier est reportée au vendredi 2 janvier. En ce qui a trait à la récupération, la collecte du jeudi 1er janvier est aussi reportée à

vendredi. Pour le secteur de Trois-Rivières, la collecte des déchets du mercredi 31 décembre est avancée au mardi 30 décembre alors que celle du 1er janvier est reportée au lendemain. Pour ce qui est de la récupération, les mêmes changements sont apportés à l'horaire et la collecte se fera à compter de 13 heures.

Dans le secteur de Cap-de-la-Madeleine, la collecte des déchets du jeudi 1er janvier est avancée au mercredi 31 décembre pour les résidents au nord de l'autoroute alors qu'il n'y a pas de changement pour les gens habitant au sud de l'autoroute. La collecte sélective de récupération du 1er janvier est reportée au lendemain pour l'ensemble du secteur.

Pour le secteur de Trois-Rivières-Ouest, les collectes de déchets et de récupération du jeudi 1er janvier sont reportées au vendredi 2 janvier.

Dans le secteur de Pointe-du-Lac, les collectes de déchets et de récupération du jeudi 1er janvier sont reportées au lendemain.



Opération
Nez rouge

UNE PRÉSENTATION DE:
Société de l'assurance
automobile

Québec

PARRAIN

DEPUIS 1985

Desjardins

Assurances générales
des caisses Desjardins

COMMISSAIRE PROVINCIAL
ASSURÉUR OFFICIEL

OPÉRATION NEZ ROUGE
TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN
373-0111
entre 21 h et 3 h,
les 5, 6, 11, 12, 13 et 18 au 31 décembre 2003

La Centrale 2003 rend hommage à deux athlètes,
Gabriel Beauchesne-Sévigny et Marie-Élaine Normand.

Les sommes recueillies seront versées à

En collaboration avec



OPÉRATION NEZ ROUGE
MÉKINAC
(418) 365-4811
entre 20 h et 5 h
les 5, 6, 12, 13, 19, 20, 23,
27 et 31 décembre 2003

Les sommes recueillies seront versées à la
Fondation Jeunesse Mékinac

OPÉRATION NEZ ROUGE
CENTRE-MAURICIE
539-6401 poste 4011
entre 20 h et 3 h,
du 5 au 31 décembre 2003

Les sommes recueillies seront versées à la
Fondation du Collège Shawinigan.

Une collaboration
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

NISSAN

FAITES-VOUS PLAISIR

D'ici le 31 décembre,
louez ou achetez n'importe quelle Nissan et obtenez:

UNE REMISE DE
500\$*

ET

LA CHANCE DE GAGNER** UN
UNE **350 Z** OU **Murano**

Pathfinder Chinook 2004

LOCATION À PARTIR DE

399\$
/MOIS†

Comptant initial de **4495\$**
(transport et préparation compris)

PRIX À L'ACHAT À PARTIR DE

36 200\$*
PDSF

FINANCEMENT À L'ACHAT

3,8%**

1^{er} Jusqu'au
2 janvier 2004
VERSEMENT DE LOCATION
PAYÉ PAR NISSAN!††



Quest 2004

LOCATION À PARTIR DE

399\$
/MOIS†

Comptant initial de **3495\$**
(transport et préparation compris)

PRIX À L'ACHAT

32 900\$**
PDSF

FINANCEMENT À L'ACHAT

3,8%**



SIÈGES DE LA 2^e RANGÉE SE REPLIANT À PLAT
SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
RIDEAUX GONFLABLES MONTÉS AU PAVILLON
TÉLÉDÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES
LECTEUR CD
HUIT HAUT-PARLEURS
CHAUFFE-BLOC

NISSAN	HONDA	TOYOTA
QUEST 3.5S 240 HP	ODYSSEY LX 240 HP	SIENNA LE 230 HP
✓	..	..
✓	..	..
✓	..	..
✓	..	✓
✓	..	✓
✓	..	..
✓	..	..

AUTRES VERSEMENTS DE LOCATION
PAYÉS PAR NISSAN!††

Sentra, Xterra ou Frontier 2004

www.nissan.ca 1 800 387-0122

JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE!



*** La remise et la participation automatique au concours s'appliquent lors de l'achat ou la location de véhicules Nissan 2003/2004 neufs en inventaire, entre le 26 décembre 2003 et le 2 janvier 2004. Sur approbation de crédit. Pour la remise, remplissez le formulaire remis par votre concessionnaire et vous recevrez un chèque d'un montant de 500 \$ par la poste sur 8 huit semaines après avoir pris livraison de votre véhicule. Vous pouvez également appliquer votre remise au comptant initial de votre achat ou location. Les taxes sont payables sur le comptant total pour les locations, incluant le montant de la remise. ** Sur achat requis. Il y a deux prix, chacun correspondant au choix de performance 350Z 2004 (228G54 AA00) à 6 vitesses, PDSF de 46 350 \$, ou le Murano SL 2004 (L6T214 AA00), à 4 portes et traction intégrale, PDSF de 40 681 \$ (le PDSF comprend les frais de transport et de préparation). Les chances de gagner dépendent du nombre de formulaires reçus. Une question de connaissance mathématique est requise. Le concours est accessible aux résidents canadiens d'âge adulte dans leur province de résidence. Certaines restrictions s'appliquent. Voyez un concessionnaire Nissan pour le règlement complet du concours, ou faites parvenir une enveloppe pré-affranchie avec votre adresse à: Concours Gagnez une Nissan, Demande du règlement, 5290, Orléans Drive, Mississauga, Ontario, L4V 4Z5, avant le 2 janvier 2004. Location de 48 mois pour le Pathfinder Chinook 2004 avec boîte de vitesses automatique (5CRG74 AE00) et la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (VBRG74 AA00). Acompte ou échange équivalent de 4 495 \$ pour le Pathfinder Chinook et de 3 495 \$ pour la Quest. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. 1^{er} versement est acquitté par Nissan Canada pour les modèles Sentra 2004. Le premier versement est acquitté par Nissan Canada sur les modèles Xterra ou Frontier 2004 et les modèles Altima, Xterra ou Frontier 2003. Ces offres ne peuvent s'appliquer aux locations pré-acquies. *PDSF du Pathfinder Chinook avec boîte de vitesses automatique (5CRG74 AE00) et de la Quest avec boîte de vitesses automatique (VBRG74 AA00). **Taux de financement de 3,8 % à l'achat pour le Pathfinder Chinook 2004 et la Quest 2004 pour les termes jusqu'à 36 mois. Assistance routière 24 h. 1. 1^{er}. ***Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat, transport et préparation (995 \$ pour le Pathfinder et 995 \$ pour la Quest) en sus sur les offres d'achat. Sur approbation de crédit. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre/acheter à peu près. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Pour votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. #Chez les concessionnaires participants. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

Économie

www.lapresseaffaires.com
LA PRESSE AFFAIRES.com

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	\$ CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR
8260,54 ▲ 123,76	1726,88 ▲ +37,04	76,29 ▼ -0,20	10450,00 ▲ +125,33	1109,48 ▲ +13,59	2006,48 ▲ +33,34	414,80 ▲ +2,50

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Sylvain Toutant démissionne

Il était nouvellement arrivé à la tête de Les Boutiques San Francisco

MICHEL BELLEMARE

Montréal (PC)

Dans la tourmente de la réorganisation, le président et chef de la direction de Les Boutiques San Francisco (BSF), Sylvain Toutant, n'aura pas eu une longue carrière au sein de l'entreprise de Longueuil.

Hier, en fin d'après-midi, dans un communiqué laconique, Les Boutiques San Francisco ont annoncé que M. Toutant, qui était arrivé à la barre de l'entreprise le 15 septembre, avait démissionné de son poste.

La nouvelle a été annoncée à l'issue d'une rencontre du conseil d'administration de l'entreprise — propriétaire des bannières San Francisco, Bikini Village, San Francisco Maillots, Moments intimes et Victoire Delage, de même que des magasins Les Ailes de la mode — qui s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies le 17 décembre dernier.

Dans un communiqué séparé, M. Toutant, qui est originaire de Trois-Rivières, a confirmé la nouvelle en précisant que «depuis son arrivée en poste, il a posé les gestes que la situation exigeait, ce qui a permis à l'entreprise de recourir à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et de se donner ainsi la possibilité de redresser la situation».

M. Toutant a aussi fait valoir qu'il «a une solide expertise dans le secteur du détail» et qu'il «a constaté que la situation actuelle de l'entreprise nécessitait un autre type d'expertise que la sienne».

Le communiqué de BSF précise que M. Toutant, de même qu'un autre administrateur, Pierre Hébert, ont aussi démissionné du conseil d'administration.

Avant son arrivée chez San Francisco, Sylvain Toutant avait été président et chef de la direction de Réno-Dépôt/The Building Box.

Joint au téléphone par la Presse Canadienne, le relationniste embauché par San Francisco, Roch Landriault, a affirmé que la compagnie ne faisait aucun commentaire.

Plus tôt ce mois-ci, San Francisco avait annoncé une autre démission au sein de son conseil, celle de Paul-André Guillolette qui a aussi quitté le comité de vérification de l'entreprise.

M. Landriault n'a pas voulu s'avancer sur les raisons des départs annoncés hier. Mais, un article du quotidien *La Presse* publié le 19 décembre, deux jours après que Les Boutiques San Francisco eut annoncé le recours à la loi, suggère qu'une question d'assurance pourrait ne pas être étrangère au geste de M. Landriault et d'autres membres du conseil.

Depuis le 19 décembre, l'entreprise a éliminé la protection de 10 millions \$ qu'elle offrait à ses administrateurs et dirigeants pour la remplacer par une charge prioritaire de 5 millions \$ accordée par la Cour supérieure du Québec, soit deux fois moins.

«Ces assurances sont particulièrement importantes pour des administrateurs de sociétés inscrites en Bourse, puisqu'elles leur permettent d'être protégés contre d'éventuelles poursuites advenant une faillite», écrivait *La Presse*. Le journal rapportait que la société disait avoir «des raisons de craindre que tous ses dirigeants et administrateurs démissionneraient et le groupe se retrouverait sans direction».

Le 17 décembre, Les Boutiques San Francisco se sont adressées à la cour pour «procéder à une restructuration opérationnelle, commerciale, financière et corporative».

Les 117 établissements du groupe sont demeurés ouverts et les programmes de services à la clientèle tels que les certificats-cadeaux et les programmes de fidélisation se poursuivent pendant la réorganisation.

Pour l'exercice clos le 2 août dernier, Boutiques San Francisco a fait état d'une perte de 36,6 millions \$ sur un chiffre d'affaires de 264 millions \$.

Au cours de son premier trimestre de l'exercice en cours, l'entreprise qui a 2500 personnes à son emploi, a subi une perte nette de 43,2 millions \$.

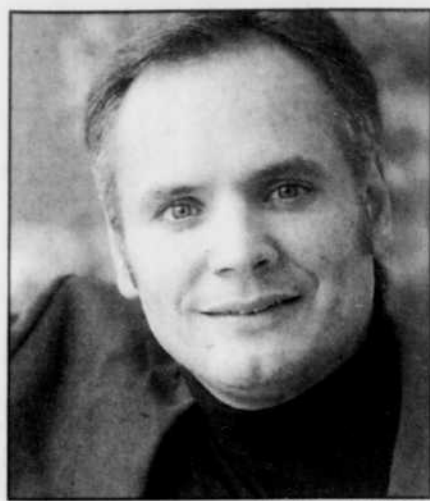


PHOTO: LA PRESSE

Sylvain Toutant, originaire de Trois-Rivières.

Le magasin Les Ailes de la rue Sainte-Catherine a entraîné à lui seul une radiation de 38,2 millions \$ au cours de la période.

La situation financière du Québec demeure fragile

Québec (PC)

En dépit de cinq années consécutives sans déficit dans le budget de l'État, la situation financière du Québec demeure fragile.

Les Québécois jouissent de services publics de qualité, mais ils sont parmi ceux qui payent le plus d'impôts en Amérique du Nord, et le Québec est un des gouvernements les plus endettés.

Le vieillissement de la population amènera également des problèmes majeurs au cours des prochaines années. Si, en 2003, 13 Québécois sur 100 sont âgés de 65 ans et plus, cette proportion atteindra 26 pour cent en 2030. Cette année-là, il n'y aura plus que deux travailleurs pour chaque retraité, alors qu'actuellement, on compte cinq travailleurs pour un retraité.

Les Québécois consacrent une part importante de leur richesse à des programmes sociaux. Au Québec, 19 pour cent de la richesse collective est consacrée à des dépenses publiques, contre 14,6 pour cent dans le reste du Canada et seulement 12 pour cent en Ontario.

Mais il y a une contrepartie à cette situation. Chaque Québécois paye 30

pour cent d'impôt de plus que son vis-à-vis ontarien. On doit tenir compte que, par un choix de société, les 39 pour cent de contribuables les plus défavorisés ne payent pas d'impôt sur le revenu. La charge revient aux catégories de contribuables mieux nanties, notamment ceux qu'on désigne par l'euphémisme «classes moyennes».

De plus, la dette publique du Québec atteignait au 31 mars 2003 108 milliards \$, soit 44 pour cent de la richesse collective des Québécois. Cette somme atteindra 111 milliards \$ en mars, soit 14 495 \$ par habitant.

Il faut de plus ajouter à cette dette la part que les Québécois assument de la dette fédérale, soit environ 23 pour cent d'une dette de 575 milliards \$.

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les Québécois se sont donnés le 14 avril dernier un nouveau gouvernement dirigé par Jean Charest, qui a promis d'améliorer la situation financière.

Un certain nombre de mesures ont déjà été annoncées à cet égard. Les crédits fiscaux des entreprises sont réévalués et seront réduits. Tous les programmes de l'État seront revus; ceux

que le gouvernement jugera non pertinents seront coupés. Le rôle de certains organismes comme la Société générale de financement et les Sociétés Innovatech sera révisé.

On intensifiera aussi la lutte à l'évasion fiscale, à la contrebande et au blanchiment d'argent. Ces mesures visent à permettre au gouvernement Charest de remplir son engagement de réduire dès 2004 l'impôt des contribuables d'un milliard de dollars.

Mais plusieurs problèmes persistent. Pour réussir cet objectif de réduire les impôts, Québec devra obtenir du gouvernement fédéral une hausse considérable des paiements de péréquation. Uniquement en 2003, il manque 700 millions \$ en provenance des paiements d'Ottawa, somme qui risque d'augmenter de 472 millions \$ en avril, si le fédéral refuse de verser les sommes promises en février dernier pour la santé.

L'État doit par ailleurs s'entendre en 2004 avec ses 435 000 salariés qui sont sans convention collective depuis juin 2003 et qui réclament des hausses de salaire de 12,5 pour cent en trois ans.

**LE PLUS GRAND SOLDE DE
FOURRURES EN MAURICIE !**
**Elle se termine le mercredi
31 décembre !**

Fourrures Lemieux inc.
designer·manufacturier

HauteGriffe

**Rabais sur tous les
manteaux, chapeaux et
accessoires en magasin !**

**Lot de manteaux d'agneau
à partir de 195\$ taxes incluses.**

Importations d'Allemagne en solde!

Vaste choix de fourrures au prix du manufacturier

***possibilité de payer dans 1 an**

- 1652 ave. St-Marc, Shawinigan, QC
Tél : (819) 537.6645
- 5400 boul. des Forges, Trois-Rivières, QC
Tél : (819) 691.0836
- sans frais : 1.866.536.4380

Conception graphique : Marilène Lemieux

[illegible]

Devises étrangères Rép. dominicaine (peso) .. 0,0400
 Rép. tchèque (couronne) .. 0,0518

Bresil (real)	0.4833	Venezuela (bolivar)	0.00084
Bulgarie (lev)	0.8602		

Colombie (peso) 0.000483 lundi, en baisse de 0,20 cent. Le dollar américain a fermé la séance à 166,25.
Corée (won) 0.001124

Etats-Unis (dollar)	1.3108 cent, et 1.7739 \$US, en baisse	lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a	se certaine, M. Massé a écarté la possibilité que l'article	client 48 locomotives électriques Traxx entre
Europe (euro)	1.6364 cent, de 0,16 cent, l'euro a fini à	effectué un bilan de l'année 2003 et présenté les priori-	45 puisse être rétabli pour limiter le recours à la sous-	septembre 2005 et septembre 2006
Canada (dollar)	0.6902 cent, de 0,01 cent, en baisse de 0,01			

Hongrie (forêt)	0 00645	Bénéfices La Presse Canadienne	540 000 membres de la FTQ devront se prononcer sur le renouvellement de leur convention collective. De ce	trale de 50 unités passée en 1996. Trenitalia
Inde (roupe)	0 0303			
Indonésie (roupe)	0 001473			
Indonésie (roupe)	0 001473			

Kenya (shilling)	0,0177	mois terminés le 31 octobre,	employés du secteur public qu'il représente et qui sont sans
Koweït (dinar)	4 6389	2003, 2 131 259 \$, 0,16 \$ l'ac-	contrat de travail depuis le 30 juin 2003. Avant même
Liban (livre)	0,000899	tion, 2002, 1 959 819 \$, 0,15 \$	porte donc à 288 le nombre total de locomotives

Dividendes travail au Québec, alors que plusieurs projets de loi, déposés par le gouvernement de Jean Charest, ont soulevé

ce qui n'a pas empêché le gouvernement libéral d'im-
puter défensif en 2004, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a évoqué hier plusieurs aspects des relations

«Le gouvernement n'a tenu qu'une seule de ses pro- collectives.

centes initiatives.

H F A L C R
H F A L C R

JEUX ET ENJEUX

H F A L C R
H F A L C R

Les institutions financières en 2003



L'année qui s'achève fut ponctuée de périodes de turbulence pour les institutions financières au Québec visées par une vague sans précédent de requête en recours collectifs.

CARTES DE CRÉDIT

La LPC prévoit notamment que le délai entre l'envoi mensuel de l'état de compte à un consommateur et le moment où des intérêts commenceront à être chargés doit être de 21 jours.

- En juillet 2003, Option consommateurs, une association de défense des intérêts des consommateurs, et un consommateur désigné déposaient une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif contre certaines institutions financières émettrices de cartes de crédit, soit Amex du Canada, Citibank Canada, MBNA Canada, Diners Club International, Capital One ainsi que la Banque Royale du Canada pour non respect du délai de grâce prévu à la Loi et frais de crédit chargés en trop.

- En juillet 2003 également, une consommatrice, Kathleen Joan Gagné, déposait une requête à l'encontre de la Banque Royale du Canada pour des motifs similaires.

- Toujours en juillet, une autre requête pour les mêmes motifs a été déposée à l'encontre de la Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada, la Banque Toronto Dominion et la Banque HSBC Canada. La réclamation pourrait s'élever jusqu'à 30 millions de dollars et toucher près de 200 000 consommateurs notamment pour frais de crédits indus.

- Finalement, en octobre, Option consommateurs, et deux consommatrices désignées, ont déposé une requête contre certaines entreprises émettrices de cartes de crédit, soit Sears Canada, la compagnie de la Baie d'Hudson, les Pétroles Pétro Canada, la Corporation Financière Household et Solutions Citi Commerce du Canada pour ne pas avoir respecté la période de grâce. La réclamation pourrait s'élever à 55 millions de dollars et toucher près de 250 000 consommateurs.

DES FRAIS

- En juillet 2003, c'est l'Union des consommateurs, un regroupement de défense des droits des consommateurs, qui annonçait que l'Union et un consommateur désigné, demandaient à la Cour supérieure d'autoriser un recours collectif contre la Banque Nationale au nom des consommateurs qui détiennent une marge de crédit auprès de cette institution et qui se sont fait facturer par la banque divers frais, notamment des frais de gestion ou des frais d'utilisation de la marge de crédit dont l'imposition serait contraire à la LPC.

- En mai 2003, un consommateur, monsieur Real Marcotte, demandait à la Cour l'autorisation d'exercer un recours collectif à l'encontre d'une dizaine d'institutions financières pour l'imposition de frais prétendus illégaux sur les achats par carte de crédit impliquant la conversion de devises étrangères.

- Finalement, l'Union des consommateurs a demandé une autorisation de recours collectif pour les détenteurs de carte de crédit ZELLERS. Ces derniers paient ou ont payé des frais d'intérêt de 28,8%. L'Union considère que ce taux est excessif et équivalent à une exploitation des consommateurs.

UNE RÉPLIQUE DU SECTEUR BANCAIRE

En revanche, l'Association des banquiers canadiens semble passer à l'offensive. L'Association annonçait effectivement vers la fin de l'été, qu'elle prenait immédiatement des mesures et actions juridiques afin de demander à la Cour supérieure du Québec de «clarifier que certaines dispositions de la Loi sur la protection du consommateur ne s'appliquent pas aux banques. Les banques, via leur association, soumettent l'argument que «les activités bancaires relèvent de la compétence exclusive fédérale» étant assujetties à la réglementation de la Loi sur les banques fédérales et qu'elles n'ont pas, de ce fait à se conformer à certaines dispositions de la Loi sur la protection du consommateur du Québec.

Le secteur bancaire demande donc, dans le contexte de la multiplication des requêtes en recours collectifs, de trancher cette question.

Les consommateurs qui s'estiment impliqués dans l'un ou l'autre de ces cas sont invités à conserver leurs contrats ainsi que leurs états de compte en attendant de prochains développements.

HOROSCOPE

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)

Vous serez occupé comme vous ne l'avez pas été depuis longtemps. Votre vigueur vous permettra de faire plus que vous ne l'avez prévu. Vous adopterez une attitude terre à terre qui vous conviendra.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)

Vous aurez le vent dans les voiles et le désir absolu d'accomplir ce que vous vous êtes proposé. Tout devrait bien aller car vous aurez l'appui de ceux qui vous entourent et la chance de votre côté.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)

Vous aurez besoin du train-train quotidien pour vous sentir à l'aise. Éloignez-vous des gens qui vous prendraient trop d'énergie. Votre stabilité aura une influence pacifiante sur votre entourage tant au travail qu'à la maison.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)

Vous surmonterez un obstacle qui entravait votre route. Si vous éprouvez un malaise, exprimez-le plutôt que de vous perdre en conjectures inutiles. Très bonne période pour toutes les formes d'expression.

LION

(du 23 juillet au 23 août)

Vous obtiendrez ce que vous espérez. Fiez-vous à votre intuition. Dans vos relations avec les autres, vous serez pacifique et tout se passera bien. La chance vous sourira en matière d'argent.

VIERGE

(du 24 août au 22 septembre)

Vous voudrez faire les choses par vous-même. Vous supporterez difficilement l'ingérence des autres dans vos affaires. C'est tout à fait compréhensible et vous n'aurez qu'à le dire avec simplicité.

BALANCE

(du 23 septembre au 23 octobre)

Il est probable que vous serez perplexe et centré sur vous. Vous vous demanderez peut-être comment les autres vous perçoivent, s'ils vous aiment, s'ils ont besoin de vous, etc.

SCORPION

(du 24 octobre au 22 novembre)

Si vous devez travailler à plusieurs, vous rallierez facilement les gens qui vous entourent. Côté amitié, donnez des nouvelles à une personne qui vous est chère. Côté cœur, ne prenez pas de trop grands risques.

SAGITTAIRE

(du 23 novembre au 21 décembre)

Vous pourrez compter sur une grande énergie pour ce qui est de votre vie sociale ou votre travail. Cela dit, voyez si vous vous dirigez vers ce que vous voulez profondément.

CAPRICORNE

(du 22 décembre au 21 janvier)

Vous aurez besoin de compagnons savants pour combler vos besoins de connaissances. Vous serez curieux de tout et vous poserez des questions à n'en plus finir.

VERSEAU

(du 22 janvier au 19 février)

Vous réfléchirez à certaines questions qui vous chiffonnent. Si, malgré votre réflexion, vous restez perplexe, c'est certainement qu'il y a des aspects que vous ignorez. L'amitié vous apportera du bonheur.

POISSON

(du 20 février au 20 mars)

Vous serez soucieux de votre avenir. Prenez soin de vous car la maladie vous guette. Restez positif; tout rentrera dans l'ordre. Le temps arrange si bien les choses.

MOT MYSTÈRE

PORTS - Un mot de 9 lettres

B	E	J	A	I	A	G	A	D	I	R	P	O	R	I
U	K	R	U	T	E	M	A	N	S	O	G	A	E	Z
R	I	A	S	S	E	D	O	O	C	R	M	M	C	M
G	E	K	F	E	R	T	L	L	U	L	S	A	N	I
A	L	A	M	R	I	O	U	E	A	A	L	G	E	R
S	X	D	D	B	V	P	L	K	N	E	B	A	L	E
I	E	E	O	E	A	F	E	H	G	T	A	S	A	U
N	S	L	L	C	N	L	A	S	B	I	R	P	V	Q
G	U	U	A	O	O	E	R	A	H	P	I	E	L	R
A	R	K	H	M	E	D	A	N	G	A	E	T	E	A
P	A	C	C	R	A	N	Z	I	O	D	B	C	U	B
O	B	O	P	M	A	N	N	A	B	A	E	A	H	M
U	A	D	O	A	Y	N	A	T	E	N	M	R	U	E
R	Y	A	N	T	A	I	R	G	N	G	O	G	I	V
E	A	U	S	S	I	E	R	E	E	E	L	O	O	P

ACAPULCO	CARGO	KIEL	POOLE
ACCRA	DAKAR	LAMANAGE	PORI
ADEN	DOCK	LOBITO	SFAX
AGADIR	EMBARQUER	LOME	SINGAPOUR
ANNABA	EMDEN	LULEA	SURABAYA
ANZIO	ENTREE	MEDAN	TEMA
ARHUS	GAETE	MOLE	TURKU
ASHKELON	GASPE	NAMPO	ULSAN
AUSIERE	GELA	NAVIRE	VALENCE
BALE	GRUE	NETANYA	VIGO
BEIRA	HONFLEUR	ODESSA	VOLOS
BEJAIA	HUELVA	PADANG	YANTAI
BREST	IZMIR	PHARE	
BURGAS	KALMAR	PITEA	

Solution du dernier problème : CRUCIFIX

MM976

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

No 898

HORIZONTALEMENT

- Elle ferme l'orifice supérieur du larynx - Prince.
- Partie tranchante - Fanfaronnade.
- Cavité osseuse de la face - Déesse de l'Amour et de la Beauté.
- Rouleau de viande hachée, lié à l'œuf - Un maire l'a été.
- Rad - Mille-pattes - Titre abrégé.
- Rempli d'une passion ardente - Prêtre.
- Gros nuage - Trois est celui de douze.
- Règles - Indiscret.
- Saint - Il a scellé une alliance avec Dieu - Celui de l'eider est très recherché.
- Toute construction en hauteur - Qui punit lourdement.
- Qui se fait en dernier recours - Indique une addition.
- Râpe - Orient - Orientée.

VERTICALEMENT

- Persuasifs - Impayé.
- Publié - Comme certaines lettres qu'on ne prononce pas.

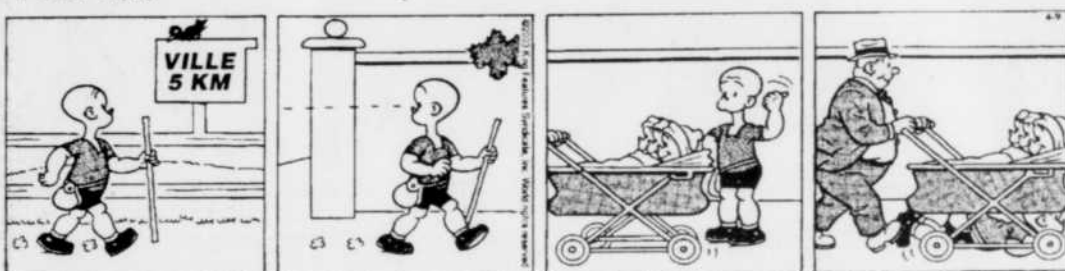
- Glabres - Se permet de.
- Pleur nichier - D'évêque.
- Glisse sur une planche à dessin - Napoléon y est né.
- Pierre levée - Allonge l'épître.
- Tour - Lumière faible - Partie d'une partie.
- Vin rosé - Prêter main-forte.
- Prénom - Chagrins difficiles à surmonter.
- Bête qui braie - Cuit à l'étouffée.
- Témoigner une admiration passionnée à - Vin blanc sec et alcoolisé.
- Condenser - Plusieurs l'ont perdue lors de la Révolution.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	A	T	T	E	P	A	P	I	E	R
2	R	O	S	E	N	O	R	I	E	G	A	
3	I	M	P	L	I	C	I	T	E	O	S	
4	B	A	I	O	R	L	D	U	R			
5	O	N	C	T	E	U	S	E		G	O	
6	U	S	A	R	E	S	S	E	N			
7	I	O	U	T	A	C	T	E	C			
8	L	I	B	R	E	E	C	H	A	N	G	E
9	L	O	T	E	P	O	E	L	E	R		
10	A	E	S	P	E	R	E	C	A	S		
11	G	A	N	R	E	E	M	O	D	E		
12	E	C	U	M	E	S	A	I	N	E	S	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



BEN (Daniel Shelton)



MANDRAKE



un placement média
fait sur **mesure**

Votre public cible pense à une nouvelle automobile ?
Il a sûrement vérifié les offres proposées
dans **Le Nouvelliste**. Avec trois parutions de votre
publicité sur une période de deux semaines...

VOUS REJOIGNEZ EFFICACEMENT :

72%

des acheteurs de voitures
neuves, qui verront votre
publicité en moyenne 2,45 fois.

68%

des acheteurs de voitures
d'occasion, qui verront votre
publicité en moyenne 2,49 fois.

SOURCE: L'ÉQUIPE PMB 111 2000 - Trois-Rivières/Shawinigan métropolitain 18 •





Habillée pour les Fêtes.

La Civic Édition Spéciale comprend 1 700 \$ d'équipement sans frais.

- Climatisation avec microfiltration d'air
- Lecteur CD
- Verrouillage électrique des portes
- Blason commémoratif Édition Spéciale

Berline ou coupé Civic SE 2004

198 \$*

par mois pour 48 mois

Incluant
96 000 km Option 0 \$
comptant disponible

Transport et préparation inclus
en location seulement

Taux de financement
jusqu'à 60 mois

3,8 %

0 \$ dépôt de sécurité

**Concours
Dans le Sud
avec Martin**



À l'achat ou à la location d'un véhicule Honda d'ici le 9 janvier 2004, courez la chance de gagner l'un des 10 voyages pour deux au Club Med de Cancun en compagnie de Martin Matte. Tous les détails chez votre concessionnaire.



Civic Édition Spéciale
Illustrée

**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX) neuves. Versement mensuel de 198 \$, pendant 48 mois pour un total de 12 172 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 et de 12 300 \$ pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004. Versement initial de 2 668 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX). Versement initial de 2 796 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration inclus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. P.D.S.F. 16 800 \$ pour les berlines Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle ES1534PX) et les coupés Civic SE 5 vitesses 2004 (modèle EM2124PX). Transport, préparation, frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. *Aucun achat requis. Ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Obtenez un coupon de participation lors de l'achat ou de la location (minimum 48 mois) d'un véhicule neuf Honda. Voyage d'une semaine pour deux adultes, départ le 7 mars 2004. Valeur approx. de 3 000 \$. Le concours débute le 24 novembre 2003 et se termine le 9 janvier 2004. Il y aura une sélection d'un finaliste par concessionnaire. Le tirage des voyages parmi les finalistes (environ 61) aura lieu le 16 janvier 2004. Règlement disponible chez votre concessionnaire participant.



Les Sports

ÉQUIPE CANADA JUNIOR
Toujours invaincue - page 17

PERDITA FELICIEN
Athlète féminine de l'année - page 17



LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE CA

David Cadieux se tourne vers les professionnels

Le jeune homme de 29 ans laisse tomber sa couronne canadienne

Trois-Rivières



STEVE TURCOTTE

Fatigué de se sentir lésé par Boxe Canada, le super lourd trifluvien David Cadieux ne se présentera pas au prochain championnat canadien de boxe olympique dans une quinzaine de jours à Regina. Le champion national a confié au *Nouvelliste* hier qu'il laisse tomber sa couronne canadienne chez les amateurs pour tenter sa chance chez les professionnels.

Cadieux jonglait avec son avenir depuis quelques mois. Parce qu'il n'a pas été en mesure de se qualifier pour Athènes l'été dernier, Cadieux n'a plus que deux tournois, en principe, pour mériter son billet pour la Grèce.

On dit en principe car ces deux rendez-vous sont programmés pour le printemps et Cadieux n'a jamais obtenu l'assurance de Boxe Canada qu'il pourrait y tenter sa chance.

«De toute façon, même si je prenais part à ces tournois, je ne vois pas comment je pourrais bien faire étant donné que ma fédération ne m'a pas trouvé un seul combat depuis cet été. Face à d'autres champions nationaux, qui eux sont supportés par leur pays, mes chances de m'illustrer étaient bien minces», raconte-t-il.

Cadieux fait donc une croix sur son rêve de participer aux Olympiques et sur un brevet qui lui assurait plus de 1000 \$ par mois.

«J'ai toujours dit que je voulais aller aux Jeux olympiques mais ce n'est pas une fin en soi. Il y a beaucoup d'autres défis à relever chez les pros, où je pourrais recommencer à neuf», poursuit le protégé de Steven Diamond. «Quant à Boxe Canada, on verra bien si elle pourra se trouver un autre champion de 6'6" et 240 livres qui cogne comme

moi.»

DES DÉVELOPPEMENTS BIENTÔT

Évidemment, Cadieux aimerait se joindre à l'écurie InterBox mais Yvon Michel a déjà statué que son organisation n'enrôlerait aucun boxeur amateur canadien avant les Olympiques l'an prochain. «C'est dommage, je pense qu'InterBox passe à côté de la track», image-t-il. «En plus, leur raisonnement ne semble tenir qu'au Canada car ils ont enrôlé récemment des gars comme Paul Bongo et Lucian Bute. C'est plate car je ne comprend pas son raisonnement, mais bon il y a d'autres options pour moi.»

Son agent Martin Pratte a d'ailleurs déjà discuté avec quelques promoteurs d'Ontario et de l'Ouest canadien. «Les promoteurs semblent intéressés et c'est normal, David est connu à travers le Canada. On a convenu de se reparler la semaine prochaine et les choses pourraient débloquer plus vite que l'on pense», souligne Pratte. «David est parfaitement bilingue et il est reconnu pour

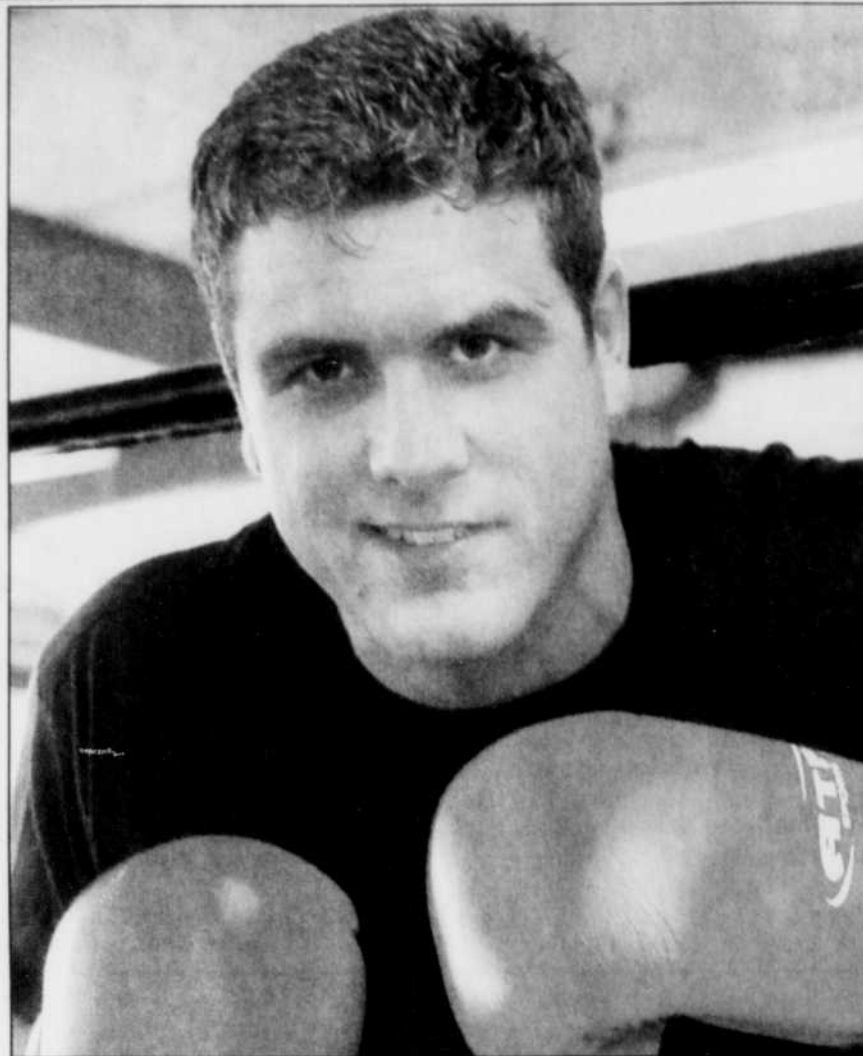


IMAGE-MÉDIA MAURICIE/MARIE DUHAIME

David Cadieux ne se présentera pas au prochain championnat canadien amateur.

donner un bon show. Il est aussi prêt à de trois minutes par assaut et il a mis faire les sacrifices nécessaires pour réussir la transition des amateurs aux professionnels, alors j'imagine qu'on va pouvoir choisir les personnes avec qui on veut travailler.»

Chose certaine, Cadieux se dit fin prêt à troquer son casque au profit de la vaseline. Ça fait déjà plus d'un mois que le médaillé d'argent des Jeux du Commonwealth s'entraîne au rythme

de trois minutes par assaut et il a mis bien ensemble alors qu'avec Bergeron, il en a eu assez après cinq rondes d'un duel prévu pour huit et il ne m'a jamais appelé. J'imagine que c'est bon signe», sourit Cadieux. ■

Un cadeau des fêtes empoisonné

Bergeron rétrogradé dans la Ligue américaine

STEVE TURCOTTE

Trois-Rivières

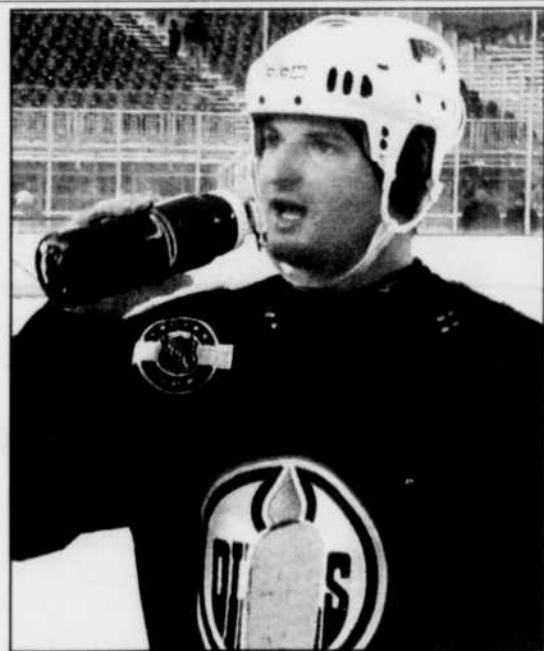


PHOTO: STEVE TURCOTTE

Marc-André Bergeron

aux Oilers. Je n'ai pas l'intention de moisir longtemps là-bas.»

Pour remplacer Bergeron, les Oilers ont rapelé le défenseur finlandais Mikko Luoma. Un geste quand même difficile à comprendre quand on sait que Luoma n'a que quatre points (0-4) et un différentiel de -4 depuis le début de la saison avec les Roadrunners.

DES VACANCES ÉCOURTÉES!

En plus d'une baisse substantielle de salaire, ce renvoi privera Bergeron de fêter le Nouvel An avec ses proches. Le Trifluvien avait invité des parents et amis à passer les fêtes dans la somptueuse résidence qu'il a louée à une dizaine de minutes du centre-ville d'Edmonton. «Certains sont partis hier, d'autres aujourd'hui, mais ma mère, son chum et mon frère devaient rester ici jusqu'au 2 janvier. Pas besoin de te dire que les plans ont changé et que tout le monde rentrera à la maison dans les prochaines heures...» ■

Les Oilers d'Edmonton ont offert un cadeau des fêtes empoisonné à Marc-André Bergeron en le rétrogradant à leur filiale de Toronto dans la Ligue américaine hier matin. Le défenseur ouesttrifluvien a appris sa démotion après l'entraînement des siens.

Bergeron, qui connaissait des moments plus difficiles après un solide début de saison, n'est pas tombé en bas de sa chaise lorsque MacTavish lui a expliqué en deux petites minutes pourquoi il devait retourner dans les ligues mineures.

«Il m'a dit qu'il avait besoin de moi, mais pas de la façon dont je jouais depuis quelques temps. À son avis, une période dans la Ligue américaine va me permettre de retrouver ma confiance», raconte Bergeron, quand même un peu sous le choc. «Écoute, c'est vrai que je connaissais une période plus creuse, mais c'est normal je pense pour une recrue dans la meilleure ligue au monde de ne pas être au top pendant 82 matchs. Je travaillais fort pour m'en sortir, et je pense que j'étais sur le point de le faire, mais les dirigeants des Oilers voyaient les choses autrement.»

Faut dire que l'équipe traverse aussi une période trouble avec deux petits gains au cours des 10 derniers matchs. Hier, le directeur gérant Kevin Lowe s'est d'ailleurs payé une petite visite de 45 minutes dans le vestiaire, question de s'assurer que tout le monde était sur la même longueur d'ondes. «Ça brasse pas mal dans le coin», dit l'ex-vedette des Cataractes. «L'équipe ne va pas bien du tout, et peut-être qu'elle veut secouer les autres joueurs avec mon renvoi. Chose certaine, je vais faire en sorte de retourner ici le plus rapidement possible.»

Avec 11 points en 27 matchs, Bergeron s'est présenté hier soir dans la Ville reine avec la troisième meilleure fiche offensive chez les défenseurs recrutés du circuit Bettman. Son différentiel de +1 avec une équipe qui en arrache au classement est tout aussi respectable, de sorte que seul son contrat à deux volets semble avoir penché dans la balance. «C'est dur à dire», lance prudemment Bergeron quand on lui demande s'il fait la même lecture de la situation. «Chose certaine, c'est un wake-up call. Ça ne sert à rien de m'apitoyer sur mon sort, je dois me présenter à Toronto avec une bonne attitude pour forcer la main

HIPPODROME TROIS-RIVIÈRES

Courses tous les mardis à 19 h

Tél. : 374-6734

Sur présentation de ce coupon, programme GRATUIT

Valable le 30 décembre 2003.

Trois-Rivières FORD-LINCOLN

vous offre tout un cadeau sur tous ses modèles 2003 en stock

FOCUS LX 2003	12 899\$*	MUSTANG GT 2003	31 900\$*
TAURUS SEL 2003	20 599\$*	EXPLORER XLT 4x4 2003	35 990\$*
F-250 XLT 4x4 2003	40 900\$*	FOCUS SE FAMILIALE 2003	14 900\$*

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 2 JANVIER 2004 - Modèles à titres indicatifs seulement

Ouvert : 29 décembre : 9 h à 21 h • 30 décembre : 9 h à 21 h • 31 décembre : 9 h à 17 h

370.3315

Au pied du pont Lavolette

Trois-Rivières FORD-LINCOLN

On vous facilite la VIE

7100, boul. Royal, Trois-Rivières | Internet : www.trfordlincoln.com

Le Canadien peut se compter chanceux

Victoire de 2-1 contre les Thrashers d'Atlanta

ROBERT LAFLAMME

Atlanta (PC)

Le Canadien peut s'estimer chanceux de l'avoir emporté au Philips Arena, hier, parce qu'il a passé une bonne partie de la soirée à se défendre, même s'il a légèrement eu l'avantage dans la colonne des tirs. Il a tout de même pu mettre fin à une série de trois défaites en l'étranger en venant à bout des Thrashers d'Atlanta 2-1, devant 17 310 spectateurs au Philips Arena.

José Théodore a réalisé la plupart de ses meilleurs arrêts à la troisième période. Les Thrashers, qui ont presque réussi la moitié de leurs 27 lancers dans les 20 dernières minutes, ont exercé beaucoup de pression au cours de la première moitié, puis à la toute fin. La dernière minute a paru une éternité.

La pénalité majeure dont a écopé Marc Savard à 6:49 de la fin a ralenti leur ardeur. Savard a été chassé parce qu'il a frappé le capitaine Saku Koivu au visage du coude. Koivu a été ébranlé, mais il a pu continuer.

Pendant l'attaque massive de cinq minutes du Canadien, ce sont les Thrashers qui ont été plus menaçants. Le Franco-Manitobain J.-P. Vigier et le Russe Ilya Kovalchuk ont cogné à la porte du but.

Au bout du compte, le Canadien (17-15-4-2) s'est contenté des filets d'Andrei Markov (3e) et de Pierre Dagenais (5e), obtenus en l'espace de 3:25 vers la fin de la première période.

Ron Petrovicky (12e) a été le seul buteur des Thrashers (19-16-3-1), qui ont encaissé un 3e échec de suite.



PHOTO: AP

Le Russe Ilya Kovalchuk, des Thrashers d'Atlanta, a été surveillé de près tout au long de la soirée, comme sur cette séquence devant le défenseur du Canadien Patrice Brisebois.

EN AVANT 2-0

Bousculé sur le plan physique, le Canadien a tout de même dominé le premier vingt. L'inertie des Thrashers, qui ont commis plusieurs erreurs dans leur zone, lui a permis de prendre les devants 2-0.

Le Tricolore s'est inscrit à la marque de façon inusitée, à 16:21, profitant de la blessure à la jambe gauche que s'est infligée Ilya Kovalchuk en territoire adverse. Le jeu s'est transporté à l'autre bout, même si Kovalchuk est demeuré étendu sur la glace, et Markov a déjoué Byron Dafoe d'une frappe sur réception.

Les visiteurs ont doublé leur avance à 14 secondes de la fin, soit peu de temps après que les Thrashers eurent tourné près du but de Théodore.

Renversé derrière le filet de Dafoe, Richard Zednik est revenu près du gardien pour tenter de concrétiser le retour du lancer de Brisebois. La rondelle bondissante s'est retrouvée tout près de la ligne rouge du but et Dagenais s'est amené pour la frapper au vol.

RÉVEIL DES THRASHERS

Les troupes de l'entraîneur Claude Julien s'accrochaient à une mince avance d'un but après 40 minutes de jeu. Les Thrashers ont augmenté le rythme au deuxième vingt et ils ont provoqué les meilleures occasions de marquer.

Petrovicky a finalement compté, à 10:18, sa frappe de l'enclave ne donnant aucune chance à Théodore. Le jeu amorcé par Marc Savard en entrée de zone a presque avorté, mais la rondelle a bifurqué sur un patin de Brisebois. ●

SOLDE des Fêtes DES ÉLECTROMÉNAGERS

Inglis
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

KitchenAid

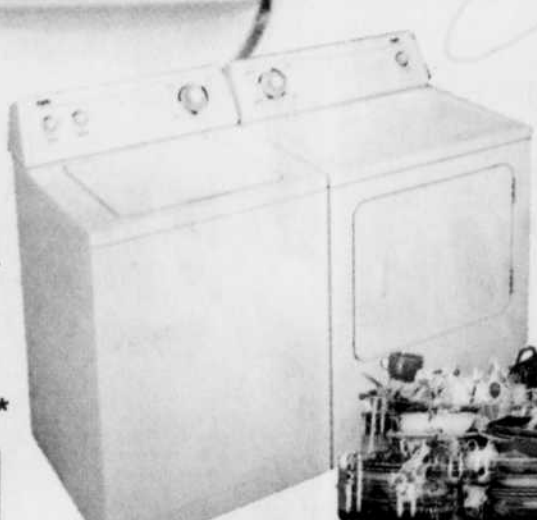
Whirlpool



Cuisinières Inglis

avec surface de cuisson en vitrocéramique plus facile à nettoyer. À compter de

799\$ taxes incluses
PAYABLE DANS 1 AN*



À l'extrême gauche, laveuse

Inglis

6 cycles à cuve en porcelaine extra-large, garantie à vie. À compter de

499\$ taxes incluses
PAYABLE DANS 1 AN*

Célébrez
avec cette offre de bon goût!
...et prolongez le plaisir jusqu'au 11 janvier 2004!

Obtenez
de 25 \$ à **275\$**
en chèques-cadeaux

Offert à l'achat d'appareils de marques *

Inglis **Whirlpool** **SAQ**

La qualité assurée
Bien pensé, bien fabriqué

Plan de financement disponible en magasin. Informez-vous!

Demandez les détails en magasin.

*La promotion
AUCUN ACOMPTÉ REQUIS
et
RIEN À PAYER AVANT 1 AN
sans frais supplémentaires
ne peut être jumelée à
l'offre présente de
chèques-cadeaux.

NOUVEAU Lave-vaisselle

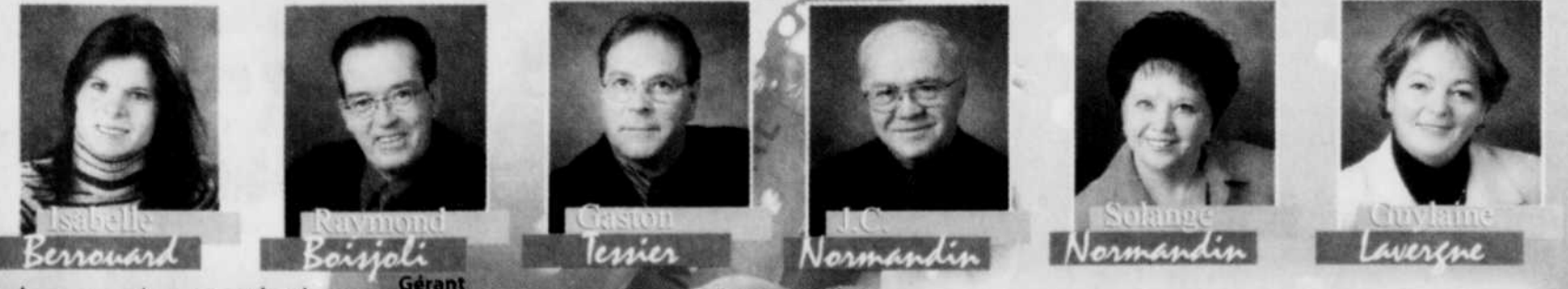
Inglis

Plus silencieux.
À compter de

499\$ taxes incluses
PAYABLE DANS 1 AN*



Le service de livraison et d'entretien vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2004.



Le service administratif et le service des ventes sont toujours prêts à vous servir.

Bonne année 2004
de la part de **Inglis** et de tous les employés de

MEUBLES Boisvert

560, AV. BROADWAY
SHAWINIGAN
à l'arrière de l'hôtel de ville, près de l'aréna

Tél. : **537-7207**
Interurbain sans frais : **1 800 263-7207**

OUVERT du MARDI au SAMEDI
Fermé 1er et 2 janvier

Les photos illustrées peuvent différer des modèles disponibles.

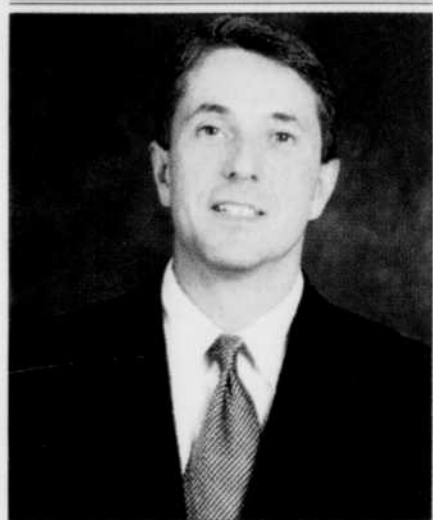


PHOTO: PC

Bob Hartley

Hartley heureux à la tête des Thrashers

Atlanta (PC)

Bob Hartley a déjà savouré la conquête de la coupe Stanley chez l'Avalanche du Colorado, mais il dit vivre actuellement la plus satisfaisante saison au plan personnel en 16 ans comme entraîneur dans les rangs juniors et professionnels.

La fierté de Hawkesbury, municipalité ontarienne située tout près du Québec, a un plaisir fou à diriger les jeunes loups des Thrashers d'Atlanta, qui représentent jusqu'à maintenant une des plus agréables surprises dans la LNH. «C'est vraiment le fun. À tous les jours, on met l'accent sur un aspect de notre jeu qu'on doit améliorer et on se retousse les manches à l'entraînement», a-t-il dit.

«La tâche était différente à la barre d'une équipe plus âgée comme l'Avalanche. Il y avait plus de travail à faire à l'extérieur de la glace, a-t-il ajouté. Les objectifs étaient également différents, a-t-il aussi fait remarquer. Chez les Thrashers, les efforts sont centrés vers la première participation de l'équipe aux séries éliminatoires. Au Colorado, avec les Patrick Roy, Raymond Bourque, Joe Sakic et Peter Forsberg, la conquête de la coupe Stanley était tout ce qui comptait.»

Arrivé en poste il y a environ un an à la suite du congédiement de Curt Fraser, Hartley mène sa barque au doigt et à l'oeil et les joueurs sont prêts à se défoncer pour lui. Ils ne tarissent pas d'éloges à l'endroit de leur entraîneur, soulignant tous le rôle important de rassembleur qu'il a joué à la suite du décès tragique de Dan Snyder au cours du camp d'entraînement.

«Ça n'a pas été un one man show, a répondu Hartley quand on lui a demandé comment il s'y était pris pour gérer la délicate situation. Tout le monde au sein de l'organisation, du directeur général Don Waddell jusqu'aux membres du personnel de soutien, a apporté sa contribution et nous avons réagi comme tous les êtres humains l'auraient fait dans des circonstances semblables.

«L'essentiel du message que j'ai livré aux joueurs en début de saison a été qu'il fallait qu'on passe au travers de l'épreuve ensemble et que le temps finirait par arranger les choses.» ●



PHOTO: PC

Perdita Felicien

Perdita Felicien athlète féminine au Canada

Mélanie Turgeon termine deuxième

LORI EWING
Presse Canadienne

Par une merveilleuse journée du mois d'août à Paris, Perdita Felicien s'est présentée au public canadien. Et une étoile est née.

Lors d'une performance aussi spectaculaire qu'inattendue, la spécialiste des haies de Pickering, en Ontario, a enlevé le 100 mètres haies des Championnats du monde d'athlétisme. Elle est devenue du même coup la première Canadienne à remporter une médaille d'or à des championnats du monde.

Drapée de l'unifolié et souriant à pleines dents, Felicien a fait un tour de piste qui aura marqué de nombreux Canadiens.

Hier, Felicien a couronné son année en méritant le titre d'athlète féminine 2003 décerné par La Presse Canadienne. La spécialiste des haies est la première athlète venant de la piste à remporter la trophée Robbie Rosefield depuis Diane Jones-Konihowski en 1978. Ce trophée est nommé en l'honneur de celle qui a été choisie l'athlète canadienne par excellence du premier demi-siècle.

«Je suis très honorée, surtout qu'il s'agit d'un titre national, a commenté Felicien, qui passe la période des Fêtes dans sa famille à Pickering. Je suis surtout habituée au milieu universitaire. Maintenant, je fais partie de la scène nationale. Je n'arrive pas à y croire, a-t-elle ajouté. De faire partie de l'élite et d'être reconnue comme tel est quelque chose de complètement nouveau.»



PHOTO: PC

Mélanie Turgeon

MÉLANIE TURGEON DEUXIÈME

Felicien a dominé largement le scrutin mené auprès des journaux membres de la Presse Canadienne et des stations de radio et de télévision abonnées à NTR. Elle a mérité 33 des 88 votes de première place pour un total de 115 points. La skieuse Mélanie Turgeon s'est classée deuxième, méritant 12 votes de première place et 64 points. La joueuse de hockey Hayley Wickenheiser a fini troisième, obtenant sept votes de première place et 59 points.

Avant sa victoire à Paris, Felicien était une athlète presque inconnue au Canada malgré trois titres de la NCAA méritée sous les couleurs de l'université de l'Illinois. Elle a aussi été sacrée meilleure représentante en athlétisme de la NCAA. Mais tout a changé après sa victoire à Paris remportée en 12,53 secondes, un nouveau record canadien.

«Le défi sera désormais plus grand car on va m'attendre dans le détroit. Je ne peux plus passer inaperçue», avait-elle déclaré le soir de son triomphe.

Felicien a fait son entrée dans l'histoire de l'athlétisme canadien deux jours avant son 23e anniversaire de naissance. En athlétisme, une sprinteuse atteint souvent son apogée dans la jeune trentaine. Deux semaines avant sa victoire parisienne, Felicien avait été reléguée à une course secondaire à Zurich dans le plus parfait anonymat.

Felicien entend maintenant être le chef de file de l'athlétisme canadien aux Jeux olympiques Athènes. ●

PRESSE CANADIENNE

Helsinki

Nigel Dawes et le capitaine Daniel Paille ont marqué deux buts chacun et le Canada a facilement disposé de l'Ukraine 10-0, hier, au Championnat du monde de hockey junior.

Jeff Carter, Brent Seabrook, Anthony Stewart, Tim Brent, Jeff Tambellini et Sidney Crosby ont été les autres marqueurs du Canada. Quinze joueurs ont récolté au moins un point.

Le gardien Josh Harding a mérité la victoire à son premier départ du championnat.

Mais maintenant, les jeunes Canadiens doivent retrouver leur concentration après cette victoire acquise trop facilement.

«Le jeu se faisait un peu au ralenti, mais il faut tout de même demeurer dans le match, a dit le défenseur Derek Meech. Il ne faut pas oublier que nous avons un important match contre la République tchèque dans quelques jours.»

L'Ukraine et l'Autriche ont été promues du groupe B pour ce championnat. En trois matchs, l'Ukraine a concédé 29 buts sans en marquer un seul.

Le Canada présente un dossier de 3-0 et occupe la tête de la poule B. Le pays affrontera la République tchèque mercredi dans un match devant déterminer le premier rang.

Les Tchèques et les Suisses, qui s'affrontent aujourd'hui, ainsi que la Finlande sont ex aequo à 1-1. L'Ukraine a une fiche de 0-3. La Finlande et l'Ukraine vont croiser le fer mardi.

Les trois premières équipes vont poursuivre le tournoi dans la ronde des médailles, l'équipe de tête accédant directement aux demi-finales.

Le Canada a dominé très largement 55-11 au chapitre des tirs au but.



PHOTO: PC

Ryan Getzlaf d'Équipe Canada junior alors qu'il rate son tir et touche l'extérieur du filet, la scène se déroulait en deuxième période lors du match qui opposait le Canada à l'Ukraine.

«Ce fut un match facile, a dit l'entraîneur Mario Durocher. En fait, ce fut presque comme un entraînement.»

Harding a par ailleurs mentionné que l'autre gardien de l'équipe, Marc-André Fleury, des Penguins de Pittsburgh, l'a aidé à garder sa concentration.

«Quand je suis revenu au banc, Fleury m'a lancé de l'eau au visage à

quelques reprises pour que je reste éveillé, a dit Harding. Nous ne voulions pas être la première équipe à accorder un but aux Ukrainiens.»

Par ailleurs, Durocher croit que les jeunes joueurs ukrainiens vont apprendre de cette expérience du championnat mondial. «Je sais que pour les joueurs c'est sans doute difficile de perdre de la sorte, a-t-il dit. Mais je sais

qu'ils vont apprendre. Ils doivent travailler plus fort et acquérir d'autres habiletés.»

L'entraîneur ukrainien, Sergei Lubnin, a reconnu que l'opposition était trop forte.

«Notre équipe n'est pas prête pour jouer à ce niveau, a-t-il dit. Le fossé entre le groupe A et le groupe B est énorme.» ●

Beauchesne-Sévigny en Floride

STEVE TURCOTTE
Trois-Rivières

Pendant que la majorité des jeunes de son âge fêteront dignement l'arrivée de la nouvelle année demain soir, Gabriel Beauchesne-Sévigny s'envolera pour sa part vers la Floride où il profitera du congé scolaire pour travailler sur sa condition physique. «Les billets d'avion sont moins chers le 31 décembre et je n'ai pas les moyens de lever le nez sur des réductions de prix de la sorte», sourit le jeune homme de 19 ans.

Le protégé d'Hélène Gervais se rendra seul à Melbourne où il sera rejoint par l'équipe canadienne féminine de kayak le 10 janvier. «Ces trois semaines en Floride, c'est le meilleur moyen de préparer ma prochaine saison», explique le canotier membre de l'équipe nationale pour une deuxième saison consécutive. «Ça va me permettre de faire un gros bloc d'entraînement physique, en plus de travailler avec les filles en kayak, qui sont à peu près de ma vitesse.»

Beauchesne-Sévigny signale qu'il peut se payer ce petit périple parce qu'il bénéficie du brevet excellence, qui lui octroie une aide financière de 16 000 \$ pour la prochaine année.

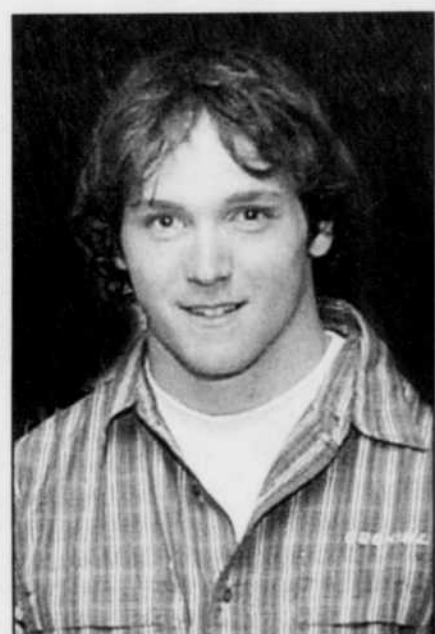


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Gabriel Beauchesne-Sévigny veut préparer adéquatement sa prochaine saison.

«Mais j'ai eu chaud», rappelle-t-il, «car j'ai réussi à garder mon brevet in extremis au dernier championnat canadien. Les deux premiers au classement national chez les 20 ans et moins

avaient droit au brevet mais comme j'ai terminé troisième à la première course, je devais absolument l'emporter dans la seconde pour mériter ma place, ce que j'ai fait. Mais j'ai quand même eu des sueurs froides...»

Beauchesne-Sévigny se dit aussi motivé par le fait qu'il a déniché un premier commanditaire privé ces dernières semaines. «L'entreprise Classement Luc Beaudoin a décidé de me donner un coup de main et ça me fait chaud au cœur. J'espère maintenant en dénicher d'autres.»

Beauchesne-Sévigny est le seul membre du club de canotage du cap à détenir le brevet excellence mais pas moins de 22 de ses coéquipiers ont réussi encore cette année à se faire une

place sur l'équipe du Québec. En fait, la bande à Mathieu Pelletier est la mieux représentée à l'échelle provinciale, elle qui compose le tiers de la délégation québécoise.

Geneviève Beauchesne-Sévigny, Stéphanie bettez, Luce Lambert, Dany Ducharme, Louis Lafrenière-Dupont et Simon Lessard (élite), Mélissa Bonin, Marily Pépin, Véronique Laquerre, Éric Ducharme, Jonathan Gouin, Jonathan Mailhot et David Therrien (relève), Marie-Pier Gagnon, Chloé Lanneville-Duguay, Marie-Lise Gaudet, Mélanie Lacoursière, Émilie Lefebvre, André-Anne Normand, Frédéric Bettez, David Lacoursière et François Sanfaçon-Hamel (espoir) complètent le contingent madelinois. ●

Michaud appelé à Hamilton

Presse canadienne

Jozef Balej a égalé un record des Bulldogs de Hamilton, en réussissant quatre buts dans une victoire de 4-2 de l'équipe-école du Canadien, en fin de semaine dernière.

Le Slovaque Balej, 21 ans, est passé en tête des compteurs des Bulldogs, avec une récolte de 35 points en 36 matchs.

Les Bulldogs ont par ailleurs rappe-

lé le gardien Olivier Michaud de l'équipe de Columbus, de la Ligue de la côte est, afin de remplacer Eric Fichaud, qui s'est blessé à une épaule.

Les Thrashers profiteront de leur passage à Montréal, au début de l'année 2004, pour s'entraîner à Hawkesbury, vendredi. L'initiative est évidemment de Bob Hartley, qui est natif de la municipalité ontarienne. ●

Petit sport

LOTTERIE OFFICIELLE

HOCKEY

RESULTATS

Matches du
23 au 28 décembre 2003

Quelle équipe A MARQUÉ
LE PLUS de buts?

- 1 Atlanta / New Jersey *
- 2 San Jose
- 3 Columbus *
- 4 Long Island

Quelle équipe A ALLOUÉ
LE MOINS de buts?

- 5 Dallas
- 6 Minnesota *
- 7 Phoenix *
- 8 Pittsburgh

* Indique où le règlement du bts d'égalité a été appliqué

	Nombre de gagnants	Lots
8/8	0	25 000,00 \$
7/8	1	3 058,00 \$
6/8	23	169,90 \$
5/8	156	43,50 \$
4/8	828	3,00 \$

HOCKEY

Prochain gros lot (approx.): 25 000 \$

www.jeu-pronostik.com

TOURNOIS HOCKEY ADULTES

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

DEUX MÉGATOURNOIS COLISÉE PEPSI DE QUÉBEC

Minimum garanti de 2 joutes par tournoi

(418) 843-6223

LES CONDITIONS DE SKI

Météo Média

Centres de ski	Conditions des pistes	Nouvelle neige (cm)	Nombre de pistes ouvertes	Nombre total de pistes	Pourcentage de pistes ouvertes
QUEBEC/CHARLEVILLE					
Le Massif	Trav. mécan.	0	21	36	58%
Grand-Fonds	Trav. mécan.	0	9	14	64%
Mont Ste-Anne	Trav. mécan.	0	51	63	81%
Stoneham	Granulée	0	15	32	47%
MAURICIE/B.F.					
Mont Carmel	Granulée	0	13	13	100%
Ski La Tuque	Neige artific.	0	6	11	55%
St-Mathieu	NA	0	13	13	100%
Vallée du Parc	Granulée	0	14	18	78%
ESTRIE					
Bromont	Granulée	0	50	52	96%
Mont Orford	Cond. printemps	0	42	54	78%
Mont Sutton	Granulée	0	53	53	100%
Owl's Head	Trav. mécan.	0	38	43	88%
LAURENTIDES					
Chantecler	Neige nouvelle	0	22	25	88%
Gray Rocks	Poudr. compacte	0	17	22	77%
Mont St-Sauveur	Poudr. compacte	0	26	38	68%
Ski Morin Heights	Poudr. compacte	0	18	23	78%
Tremblant	Poudr. compacte	0	75	94	80%
LAVAL/ESTRIE					
Val St-Côme	Poudr. compacte	0	18	29	62%

© Services Commerciaux MM 2003

Stoneham Express

Horaires réguliers à partir du 3 janvier 2004

36⁹⁹ \$* plus taxes

STONEHAM Dimanche 4 janvier 2004

44⁹⁹ \$* Adulte **39⁹⁹ \$*** Étudiant

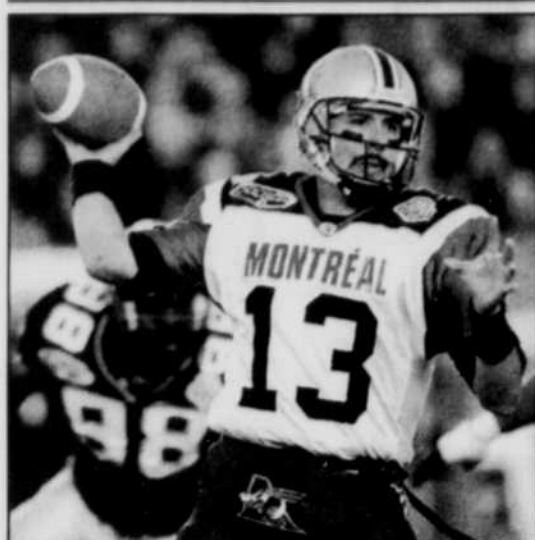
Information et achats : **SPORTS RÉCUPÉRATION** 1305, rue Aubuchon, Trois-Rivières

NOUVEAU! Tél. : 371-2116

Achetez vos billets en ligne : www.autobushellie.com/sbiepress

REVUE DE L'ANNÉE 2003

SEPTEMBRE



Anthony Calvillo

PRESSE CANADIENNE

2 - L'ancien capitaine du Canadien Kirk Muller annonce sa retraite après une carrière de 19 saisons dans la LNH.

6 - La Belge Justine Henin-Hardenne domine sa compatriote Kim Clijsters et remporte les Internationaux de tennis des États-Unis.

7 - Bob Tway défait Brad Faxon à l'issue du troisième trou de prolongation et décroche les honneurs de l'Omnium canadien de golf.

- Andy Roddick mérite son premier titre d'un tournoi du grand chelem en battant en finale des Internationaux de tennis des États-Unis l'Espagnol Jaun Carlos Ferrero.

8 - Après 20 saisons dans la LNH, Doug Gilmour prend sa retraite.

11 - Nicolas Gill termine au 5e rang chez les moins de 100 kg aux championnats du monde du judo.

13 - Shane Mosley devient le nouveau champion du monde des super mi-moyens du WBC et de la WBA en vertu d'une victoire par décision unanime des juges face à Oscar de la Hoya.

14 - L'Europe inscrit la victoire la plus convaincante de l'histoire de la coupe Solheim, l'emportant 17,5 à 10,5 face aux États-Unis.

- Caroline Brunet remporte la médaille d'or

en K1 200 mètres aux championnats du monde de canoë-kayak.

21 - Le Canada accède au groupe mondial de la coupe Davis à la suite d'une victoire contre le Brésil.

27 - Anthony Calvillo éclipsé la marque des Alouettes en complétant une 33e passe de touché.

28 - Les Expos concluent la saison régulière en signant une 83e victoire à Cincinnati.

- L'Allemande Judith Arndt gagne le Grand Prix international de cyclisme. La Québécoise Lyne Bessette se classe troisième. ●

POUR LE TEMPS DES FÊTES, LA FAMILLE S'AGRANDIT.



LA TOUTE NOUVELLE SWIFT* 2004 À partir de 13 495 \$†

• 5 PORTES • VOLANT INCLINABLE
• SIÈGE DU CONDUCTEUR À HAUTEUR RÉGLABLE • 103 ch • RADIO AM/FM/CD
• DEUX COUSSINS GONFLABLES
• DE L'ESPACE POUR 5

Location à partir de

169 \$**

par mois sur 60 mois avec
1 325 \$ comptant

0 \$ dépôt de sécurité

Transport et
préparation inclus

**PREMIER
VERSEMENT
GRATUIT**

SUZUKI PAIE LE PREMIER
MOIS DE LOCATION
SUR TOUS LES NOUVEAUX
MODÈLES 2004†

OU

0 %

**FINANCEMENT À L'ACHAT
POUR TOUS LES MODÈLES 2004***



LA TOUTE NOUVELLE VERONA 2004 À partir de 22 995 \$†

MOTEUR 6 CYLINDRES DE SÉRIE
• FREINS À DISQUE AUX QUATRE ROUES
• 155 ch • CLIMATISEUR • RADIO AM/FM/CD/CASSETTE • RÉGULATEUR DE VITESSE
• GLACES/SERRURES/RETROVISEURS
CHAUFFANTS À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Location à partir de

269 \$**

par mois sur 60 mois avec
3 300 \$ comptant

0 \$ dépôt de sécurité

Transport et
préparation inclus

SUZUKI. ÇA BOUGE.

VOUS SEREZ ENCORE
PLUS ÉTONNÉ EN
VISITANT VOTRE
CONCESSIONNAIRE
SUZUKI OU LE
WWW.SUZUKI.CA

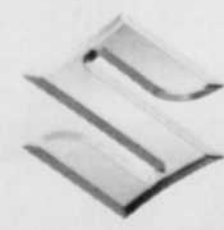
LAROCHELLE SUZUKI - Cap-de-la-Madeleine (819) 375-7111

G/S SUZUKI - Shawinigan (819) 539-5438

*Le financement à l'achat au taux de 0 % jusqu'à 36 mois est disponible auprès de la Banque de la Nouvelle-Écosse ou de Crédit Suzuki Canada, à concurrence du prix d'achat complet de tout modèle 2004 neuf disponible. Exemple : pour un emprunt de 10 000 \$ à un taux d'intérêt annuel de 0 % pour un terme de 36 mois, les mensualités sont de 277,77 \$. Le coût d'emprunt est de 0 \$ et l'obligation totale est de 10 000 \$. †P.D.S.M. de la Suzuki Swift TM 2004 et de la Verona GL TA 2004. Transport et préparation (995 \$) en sus. **Offre d'une durée limitée pour les clients admissibles à la location des véhicules suivants : Suzuki Swift TM 2004, Suzuki Verona GL TA 2004. Le paiement de location est basé sur un terme de 60 mois pour des mensualités de 169 \$/269 \$ (obligation locative totale de 11 450 \$/19 443 \$ incluant le comptant initial) avec kilométrage alloué de 100 000 km (0,10 \$/km additionnel). Le taux annuel est de 4,9 % avec comptant requis de 1 325 \$/3 300 \$. L'offre de location inclut les frais de transport et de préparation (995 \$). Aucun dépôt de sécurité requis. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails et autres conditions applicables, et pour connaître les diverses options d'achat offertes à la fin du bail. Certains concessionnaires peuvent louer à un taux moindre. Les offres de location sont disponibles pour une durée limitée auprès de créditLinx et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. D'autres offres et taux de location sont aussi disponibles auprès de Crédit Suzuki Canada. Les offres de location et de financement s'adressent aux clients admissibles au crédit (S.A.C.). Les offres de location, de financement et les P.D.S.M. n'incluent pas les frais d'immatriculation, d'assurances, d'administration, d'acquisition, d'enregistrement RDPRM ou toutes taxes applicables. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ††Le premier versement de location et les taxes applicables seront payés par Suzuki Canada Inc. sur tous les nouveaux modèles Suzuki 2004 et ce, pour tous les termes de location. Le client commencera ses mensualités 30 jours après le début du bail.



4003392



**SUZUKI
C'EST VRAI**



Trois-Rivières..... 376-4242
Louiseville..... 228-9633
Shawinigan..... 537-5225
DISCRÉTION ASSURÉE



PHOTO: PC

Michael Schumacher

OCTOBRE

PRESSE CANADIENNE

5 - Décès de l'attaquant Dan Snyder des Thrashers d'Atlanta, six jours après avoir été impliqué dans un accident de la route en compagnie de son coéquipier Dany Heatley.

- Le Canada s'incline 2-1 face à la Suède en demi-finale de la Coupe du monde de soccer féminin.

- Tiger Woods obtient sa cinquième victoire de l'année au Championnat American Express.

7 - L'écurie de Formule 1 BAR confirme que le Japonais Takuma Sato sera le coéquipier de Jenson Button en 2004 à la place de Jacques Villeneuve.

8 - L'Espagnole Joane Somarriba Arrola enlève le contre-la-montre féminin des championnats du monde de cyclisme. Geneviève Jeanson termine 5e.

9 - Jacques Villeneuve décide de ne pas disputer le Grand Prix du Japon, dernière épreuve de la saison.

- L'Écossais David Millar remporte le contre-la-montre masculin des championnats du monde de cyclisme.

11 - Geneviève Jeanson échoue un test sanguin et ne peut participer à la course sur route des championnats du monde de cyclisme. La course est remportée par la Suédoise Susanne Ljungskog.

- Les États-Unis mettent fin au tournoi de rêve du Canada en l'emportant 3-1 dans la rencontre pour l'obtention de la médaille de bronze à la Coupe du monde de soccer féminin.

12 - Pour la 6e fois de sa carrière, Michael Schumacher est champion du monde de Formule Un. L'Allemand devient le pilote le plus titré de tous les temps devant l'Argentin Juan Manuel Fangio malgré une 8e place au Grand Prix du Japon.

15 - Les Marlins de la Floride sont proclamés champions de la Ligue nationale après avoir éliminé en sept matches les Cubs de Chicago en série de championnat.

16 - Un circuit d'Aaron Boone en fin de 11e manche permet aux Yankees de New York de vaincre les Red Sox de Boston 6-5 dans le septième match de la série de championnat de la Ligue américaine pour accéder à la Série mondiale.

24 - Le Roumain Leonard Dorin renonce à son combat de championnat du monde des poids légers (WBA) contre le Panaméen Miguel Callist, accusant 4,4 livres de plus que la limite permise de la catégorie.

- Geneviève Jeanson est blanchie des soupçons de dopage. La commission antidopage de l'Union cycliste internationale (UCI) n'a trouvé aucune trace de substance interdite dans les analyses d'urine de la cycliste.

25 - Les Marlins de la Floride remportent le deuxième titre de Série mondiale de leur histoire en enlevant face aux Yankees de New York les honneurs de la série quatre victoires contre deux défaites.

26 - Le Torontois Paul Tracy décroche le championnat des pilotes de la série Champ Car à l'issue de l'avant-dernière course de la saison, à Surfers Paradise, en Australie. ●

SPORTS

EN BRIEF

Martin Lapointe suspendu un match

Boston (PC) — L'ailier Martin Lapointe des Bruins de Boston a reçu une suspension d'un match pour son geste à l'endroit de Brad Lukowich du Lightning de Tampa Bay lors du match de samedi. Lapointe a raté le match d'hier contre les Capitals de Washington et il reviendra dans la formation, ce soir, quand les Bruins accueilleront les Sénateurs d'Ottawa.

Lapointe a écopé d'une pénalité de match pour un bâton élevé à la tête de Lukowich à 12:10 de la troisième période. Cette journée de congé devrait lui permettre de récupérer de son zona, une infection douloureuse caractérisée par des éruptions cutanées. Les Bruins ont par ailleurs rappelé l'ailier Ivan Hume et Shaone Morrisson de leur club-école à Providence dans la Ligue américaine.

Brookbank fait encore ses valises

Ottawa (PC) — Wade Brookbank va se souvenir longtemps de la saison 2003-2004 au cours de laquelle il a appartenu à quatre formations différentes. Hier, les Sénateurs d'Ottawa l'ont échangé aux Panthers de la Floride en retour de compensations futures.

Les Sénateurs avaient réclamé

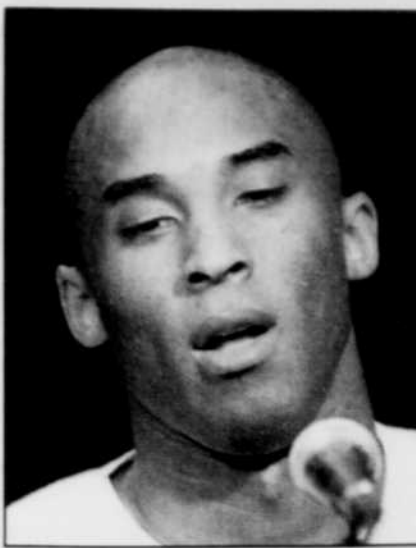


PHOTO: AP

Le procès de Kobe Bryant est l'événement de l'année.

Brookbank au ballottage des Canucks de Vancouver le 19 décembre dernier, soit deux jours après que ceux-ci l'eurent obtenu au ballottage des Predators de Nashville. Les Predators l'avaient eux-mêmes réclamé au ballottage des Sénateurs le 3 octobre. Brookbank a participé à neuf matchs des Predators, récoltant 38 minutes de pénalités.

Né à Lanigan, en Saskatchewan, Brookbank a été embauché par les Sénateurs à titre de joueur autonome en juillet 2001. Il a joué à Grand Rapids

(2001-2002) et à Binghamton (2002-2003).

Le procès de Bryant événement de l'année

(AP) — Le procès du joueur-vedette des Lakers de Los Angeles, Kobe Bryant, a été choisi l'événement sportif de l'année au scrutin organisé par Associated Press auprès des médias des États-Unis.

Cette affaire a récolté 30 votes de première place et 616 points, éclipant la cinquième victoire de Lance Armstrong au Tour de France (19 votes de premier rang, 540 points), la surprenante victoire des Marlins de la Floride en Série mondiale (536 points) et la participation d'Annika Sorenstam à un tournoi de la PGA (473 points). À souligner que parmi les 19 premiers événements au scrutin, aucun ne concerne le hockey.

Le Canada bat la Russie

Davos, Suisse (PC) — Dixon Ward a marqué deux buts et Stacey Roest a mérité trois passes dans la victoire de 6-3 du Canada contre le Locomotiv de Yaroslavl, hier, au tournoi de la coupe Spengler. Ce gain a permis au Canada d'accéder à la finale. L'entraîneur Gary Green et les joueurs Jamie Hodson, Jamie Heward, Mike Craig et Yves Saurault se souviennent des commentaires

negatifs formulés par les Russes après leur victoire de 4-1 face au Canada lors des derniers Jeux de la Suède.

«Ils avaient été très sévères, critiquant de notre façon de jouer et notre niveau d'habileté», a déclaré Green. Ils nous avaient traités de voyous. Ils disaient que nous n'avions aucun talent, aucune habileté. Je me suis juré de prendre ma revanche si on avait la chance de les affronter à nouveau. Nous en avons parlé ce matin.» Mission accomplie.

Jan Alston, Jeff Toms, Mike Mancuk et Hnat Domenichelli ont réussi les autres buts du Canada. Tous ces joueurs évoluent dans le championnat suisse. L'équipe canadienne est composée de joueurs jouant en Europe et dans la Ligue américaine.

Le Canada présente un dossier de 3-0 et affrontera le Davos, aujourd'hui. La finale aura lieu demain. Le Locomotiv (1-2) compte dans ses rangs Dmitry Yushkevich et Andrei Kovalenko, deux anciens joueurs de la Ligue nationale.

Les Bears congédient Dick Jauron

Lake Forest, Illinois (AP) — L'entraîneur Dick Jauron des Bears de Chicago a été congédié, hier, à l'issue d'une quatrième saison perdante en cinq ans à la barre de l'équipe. Les Bears ont

completé la saison avec un dossier de 7-9 à la suite d'une défaite de 31-3 contre les Chiefs de Kansas City, dimanche. Jauron, dont le contrat était valide pour encore un an, quitte Chicago avec un palmarès de 35-46, dont 0-1 en séries éliminatoires.

Dave McGinnis écope

Tempe, Arizona (AP) — Dave McGinnis a perdu son poste comme entraîneur des Cardinals de l'Arizona, hier, après avoir mené son équipe à une saison de quatre victoires et 12 défaites qui s'est conclue par un étonnant gain qui a privé les Vikings du Minnesota d'une participation aux séries éliminatoires.

McGinnis, dont le contrat est en vigueur pour une autre saison, a compilé un palmarès de 16-32 en trois saisons complètes comme entraîneur-chef. Il avait également maintenu une fiche de 1-8 à titre d'entraîneur intérimaire quand il a remplacé Vince Tobin pendant la saison 2000. Tout le personnel d'instructeurs de McGinnis a également été remercié.

Emotif, sympathique, populaire auprès des journalistes et des joueurs, McGinnis a occupé le poste d'instructeur des seconds avec les Bears de Chicago de 1986-95 et il agissait comme coordonnateur de la défensive des Cardinals de 1996 jusqu'à sa promotion comme entraîneur-chef. ●



ANAHEIM												
Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.	
Fedorov	35	12	13	25	-8	16	3	1	2	121	99	88
Sykes	35	11	9	20	-12	3	0	1	0	127	87	81
Prosser	35	6	13	19	-3	1	0	1	0	82	73	73
McDonald	32	6	12	11	-12	2	0	1	0	83	103	83
Lupul	33	6	15	-5	-4	3	1	0	1	59	153	83
Rozsival	33	6	14	-5	-18	2	0	1	0	59	102	83
Opiz	24	4	10	-1	-24	0	1	1	0	50	80	83
Chirov	31	11	12	10	-1	0	0	0	0	47	21	83
Nedermeyer	24	4	10	-1	-18	3	0	1	0	45	133	83
Vahne	34	18	9	15	-10	1	0	0	0	48	21	83
Havlicek	28	1	6	7	-3	25	0	0	0	30	33	83
Stefan	34	6	12	-18	-14	1	0	0	0	40	113	83
Kogut	35	1	6	-1	-5	0	0	1	0	54	19	83
Parsons	35	1	6	-1	-26	0	0	0	0	44	23	83
Sauer	29	1	3	-1	-18	0	0	0	0	19	53	83
Johnson	33	2	-3	-1	-12	0	0	0	0	39	26	83
Boudet	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Ward	21	0	1	-1	-3	0	0	0	0	11	0	83
Canary	22	0	1	-1	-7	12	0	0	0	25	0	83
Gagnon	23	0	1	-1	0	0	0	0	0	0	0	83
Kubacki	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Bylga	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Hornqvist	8	0	0	0	-2	4	0	0	0	0	0	83
Gerber	15	0	0	0	-2	4	0	0	0	0	0	83
ATLANTA												
Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.	
Kovalchuk	36	21	22	43	-4	20	11	4	0	166	127	83
Savard	28	15	23	38	-4	42	4	3	1	91	165	83
Storck	36	11	12	24	-25	2	0	1	0	103	134	83
Boisvert	36	11	12	24	-25	2	0	1	0	103	134	83
Berggren	36	7	13	20	-3	8	0	0	0	58	121	83
Savard	29	6	10	16	-5	0	0	0	0	1	63	95
Johnson	35	4	8	12	-3	27	0	0	0	59	88	83
Boisvert	36	7	13	20	-3	8	0	0	0	58	121	83
McGillivray	33	7	4	11	-6	48	0	0	0	58	121	83
Avessou	24	3	5	8	-3	20	0	0	0	31	97	83
Taniguchi	32	3	6	9	-3	16	0	0	0	23	133	83
Green	36	4	1	-5	-9	38	0	0	0	52	77	83
Moran	35	1	4	-5	-3	28	0	0	0	54	19	83
Groves	36	2	3	-1	-4	-27	0	0	0	12	163	83
Patry	31	2	1	-1	-1	0	0	0	0	12	163	83
McCarthy	31	2	1	-1	-1	19	0	0	0	12	163	83
O'Donnell	36	0	2	-2	-2	52	0	0	0	33	0	83
Raymond	25	0	1	-1	-1	0	0	0	0	0	0	83
Kutik	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Doull	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Potvin	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
BUFFALO												
Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.	
Dumont	36	11	14	25	-1	16	2	0	1	0	78	141
Briere	36	11	14	25	-1	16	2	0	1	0	78	141
Duffy	32	5	14	19	-1	28	0	0	0	60	83	83
Salas	36	10	5	18	-13	14	0	0	0	46	113	83
Berggren	36	7	13	20	-3	8	0	0	0	58	121	83
Savard	29	6	10	16	-5	0	0	0	0	1	63	95
Johnson	35	4	8	12	-3	27	0	0	0	59	88	83
Boisvert	36	7	13	20	-3	8	0	0	0	58	121	83
McGillivray	33	7	4	11	-6	48	0	0	0	58	121	83
Avessou	24	3	5	8	-3	20	0	0	0	31	97	83
Taniguchi	32	3	6	9	-3	16	0	0	0	23	133	83
Green	36	4	1	-5	-9	38	0	0	0	52	77	83
Moran	35	1	4	-5	-3	28	0	0	0	54	19	83
Groves	36	2	3	-1	-4	-27	0	0	0	12	163	83
Patry	31	2	1	-1	-1	0	0	0	0	12	163	83
McCarthy	31	2	1	-1	-1	19	0	0	0	12	163	83
O'Donnell	36	0	2	-2	-2	52	0	0	0	33	0	83
Raymond	25	0	1	-1	-1	0	0	0	0	0	0	83
Kutik	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Doull	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Potvin	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
CALGARY												
Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.	
Ignia	34	12	15	27	9	50	1	0	3	109	110	83
Cornejo	36	11	14	25	-1	16	2	0	1	0	78	141
Salas	36	10	5	18	-13	14	0	0	0	46	113	83
Berggren	36	7	13	20	-3	8	0	0	0	58	121	83
Savard	29	6	10	16	-5	0	0	0	0	1	63	95
Johnson	35	4	8	12	-3	27	0	0	0	59	88	83
Boisvert	36	7	13	20	-3	8	0	0	0	58	121	83
McGillivray	33	7	4	11	-6	48	0	0	0	58	121	83
Avessou	24	3	5	8	-3	20	0	0	0	31	97	83
Taniguchi	32	3	6	9	-3	16	0	0	0	23	133	83
Green	36	4	1	-5	-9	38	0	0	0	52	77	83
Moran	35	1	4	-5	-3	28	0	0	0	54	19	83
Groves	36	2	3	-1	-4	-27	0	0	0	12	163	83
Patry	31	2	1	-1	-1	0	0	0	0	12	163	83
McCarthy	31	2	1	-1	-1	19	0	0	0	12	163	83
O'Donnell	36	0	2	-2	-2	52	0	0	0	33	0	83
Raymond	25	0	1	-1	-1	0	0	0	0	0	0	83
Kutik	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Doull	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
Potvin	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83
CHICAGO												
Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.	
Bell	37	12	19	-6	-56	1	0	1	0	82	85	85
Sullivan	35	6	13	19	-10	2	0	1	0	79	76	76
Olsson	37	10	17	-3	-8	0	0	1	0	113	62	62
Claider	37	7	10	-6	-25	0	0	1	0	62	113	62
Rasmussen	37	6	16	-25	-6	0	0	0	0	62	113	62
Dempsey	37	5	13	-7	-24	2	0	1	0	99	51	51
Ridway	37	5	12	-6	-76	0	0	0	0	54	93	93
Ridway	35	4	7	-10	-18	0	0	0	0	55	40	40
Nieminen	37	2	7	-3	-34	1	0	1	0	39	51	51
Rapraut	18	0	7	-11	-12	0	0	0	0	24	0	0
Karvonen	37	3	3	-3	-24	2	0	1	0	49	61	61
Ridway	35	4	7	-10	-18	0	0	0	0	55	40	40
Nieminen	37	2	7	-3	-34	1	0	1	0	39	51	51
Yakovlev	13	1	4	-5	-3	2	0	0	0	14	71	71
Henrich	8	2	1	-3	-2	9	0	0	0	11	182	182
Paopast	37	2	1	-3	-9	24	0	0	0	1	25	25
McCarthy	22	1	2	-1	-5	6	0	0	0	29	34	34
Roberts	32	1	1	-2	-22	1	0	0	0	23	43	43
Korolev	18	0	1	-1	-8	-4	0	0	0	15	0	0
Strudwick	20	1	1	-1	-24	0	0	0	0	0	0	0
Legion	20	1	1	-1	-24	0	0	0	0	0	0	0
Pasmore	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Zhamov	3	0	0	0	-1	-2	0	0	0	12	0	0
Legion	20	1	1	-1	-24	0	0	0	0	0	0	0
Daze	3	0	0	0	-1	-2	0	0	0	12	0	0
Thibault	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Virtanen	23	0	0	0	-3	-36	0	0	0	0	0	0
COLORADO												
Joueur	MJ	B	P	Pts	+/-	PMAN	DN	G	E	T	Pct.	
Sakic	34	15	22	41	4	14	7					

STATISTIQUES



LIGUE NATIONALE DE HOCKEY



SAISON 2003-2004

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION NORD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Toronto	38	21	7	7	3	110	92	52	10	4	1	11	6	6	N-1	
Ottawa	35	17	10	5	3	110	76	42	10	9	3	7	4	2	G-1	
Boston	37	14	10	9	4	91	93	41	4	6	6	10	8	3	G-1	
NY Islanders	38	17	15	4	2	87	88	40	9	7	3	8	10	1	G-1	
MONTREAL	38	17	15	4	2	87	88	40	9	7	3	8	10	1	G-1	
Buffalo	37	14	19	3	1	80	99	32	7	9	2	7	11	1	P-1	

SECTION ATLANTIQUE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Philadelphie	37	18	6	9	4	103	79	49	13	3	2	5	7	7	N-1	
New Jersey	35	19	7	8	1	86	59	47	9	5	3	10	3	5	P-1	
NY Islanders	36	18	15	2	1	104	94	39	14	6	0	4	10	2	G-5	
NY Rangers	34	13	13	5	3	93	90	34	8	8	2	5	8	3	P-1	
Pittsburgh	35	9	19	5	3	74	126	26	7	7	3	2	15	2	G-1	

SECTION SUD-EST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Atlanta	39	19	16	3	1	115	115	42	12	8	2	7	9	1	P-2	
Tampa Bay	34	15	13	5	1	77	75	36	9	7	2	6	7	3	P-1	
Florida	38	12	16	8	2	82	103	34	7	8	5	5	10	3	N-1	
Caroline	36	12	14	8	2	66	81	34	8	5	5	4	11	3	G-2	
Washington	37	11	22	3	1	95	116	26	5	11	1	6	12	2	P-2	

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Detroit	39	22	12	4	1	126	90	49	14	3	1	8	10	3	P-1	
St. Louis	34	21	8	4	1	90	72	47	12	3	9	7	1	1	G-1	
Nashville	35	16	13	4	2	86	89	38	9	6	3	7	9	1	G-1	
Chicago	38	9	19	7	3	70	102	28	6	7	4	3	15	3	P-1	
Columbus	36	9	20	4	3	74	102	25	8	10	3	1	13	1	P-2	

SECTION NORD-OUEST

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Vancouver	36	19	9	6	2	104	82	45	11	3	4	8	8	2	P-1	
Calgary	34	19	10	2	3	80	68	43	11	6	2	8	7	0	G-1	
Colorado	34	17	9	7	1	99	77	42	10	6	2	7	4	5	G-1	
Minnesota	36	14	14	8	0	79	76	36	7	8	4	7	6	4	N-2	
Edmonton	36	13	17	6	0	92	103	32	8	9	2	5	8	4	P-1	

SECTION PACIFIQUE

	Mj	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Dp	Bp	Bc	Pts	Séq
Los Angeles	36	16	12	5	3	99	92	40	6	6	4	8	9	1	N-4	
San Jose	36	13	9	11	3	88	83	40	6	4	7	7	8	4	N-1	
Dallas	38	17	16	5	0	78	83	39	11	4	3	6	12	2	N-1	
Phoenix	35	11	12	11	1	86	102	34	6	6	2	5	7	9	P-1	
Anaheim	36	12	15	4	5	74	91	33	8	7	2	4	13	2	G-1	

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne (Dp) défaite en prolongation.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

RENDEMENT

ASSOCIATION DE L'EST

ASSOCIATION DEL'EST

- 1 x-Toronto
- 2 x-Philadelphie
- 3 x-Atlanta
- 4 New Jersey
- 5 Ottawa
- 6 Boston
- 7 Montréal
- 8 NY Islanders
- 9 Tampa Bay
- 10 NY Rangers
- 11 Caroline
- 12 Floride
- 13 Buffalo
- 14 Pittsburgh
- 15 Washington

ASSOCIATION DE L'OUEST

	Mj	Pts
1. x-Detroit	39 49	100
2. x-Vancouver	36 46	94
3. x-Los Angeles	36 40	88
4. St. Louis	34 47	82
5. Calgary	34 43	76
6. Colorado	34 42	75
7. San Jose	36 40	74
8. Dallas	38 39	73
9. Nashville	35 38	72
10. Minnesota	36 36	70
11. Phoenix	35 34	68
12. Anaheim	36 33	67
13. Edmonton	36 32	66
14. Chicago	38 28	62
15. Columbus	36 25	59

x: occupe le premier rang de leur section.

CALENDRIER

Dimanche 28 décembre

Ottawa 5 Atlanta 2

Calgary 2 Edmonton 1

Chicago 3 Detroit 0

Lundi 29 décembre

New Jersey 1 N.Y. Islanders 3

Boston 3 Washington 1

Buffalo 1 Caroline 2

Anaheim 2 Tampa Bay 0

St. Louis 3 Columbus 2

Chicago 0 Pittsburgh 1

Montreal 2 Atlanta 1

Toronto 4 Florida 4

Philadelphie 2 Dallas 2

Vancouver au Colorado, 21h00

Minnesota à Calgary, 21h00

N.Y. Rangers à Phoenix, 21h00

Nashville à San Jose, 22h30

Mardi 30 décembre

Ottawa à Boston, 19h00

Philadelphie à St. Louis, 20h00

Florida à Tampa Bay, 15h00

Washington à Buffalo, 19h00

Atlanta à Detroit, 19h00

San Jose à Columbus, 19h00

Anaheim en Caroline, 19h30

Colorado à Calgary, 20h00

Vancouver à Chicago, 20h30

Montreal à Dallas, 20h30

Los Angeles à Phoenix, 21h00

Jeudi 1er janvier

Pittsburgh à Nashville, 15h00

New Jersey à Washington, 17h00

Toronto à Boston, 19h00

N.Y. Islanders à Ottawa, 19h30

N.Y. Rangers à St. Louis, 20h00

Vendredi 2 janvier

Columbus à Tampa Bay, 15h00

Philadelphie en Florida, 17h00

Detroit en Caroline, 19h00

Anaheim à Buffalo, 20h00

Edmonton au Minnesota, 20h00

Phoenix à Dallas, 20h00

San Jose à Chicago, 20h30

Colorado à Vancouver, 22h00

Samedi 3 janvier

N.Y. Rangers à Pittsburgh, 13h00

Atlanta à Montreal, 14h00

N.Y. Islanders à Boston, 19h00

Buffalo à Toronto, 19h00

Washington à Ottawa, 19h00

Philadelphie à Tampa Bay, 19h30

Columbus en Florida, 19h30

Anaheim à Detroit, 19h30

San Jose à St. Louis, 20h00

New Jersey à Nashville, 20h00

Dallas à Calgary, 22h00

Dallas à Los Angeles, 22h30

Phoenix en Caroline, 13h30

Washington à Montreal, 17h00

Edmonton à Chicago, 19h00

Minnesota au Colorado, 21h00

Dimanche 4 janvier

Phoenix en Caroline, 13h30

Washington à Montreal, 17h00

Edmonton à Chicago, 19h00

Minnesota au Colorado, 21h00

LES MARQUEURS

Parties d'hiver non comprises

	B	A	Pts
Lang, Wash.	19	25	44
Kovalchuk, Atl.	21	22	43
Datsyuk, Det.	20	22	42
Nashlund, Vcr	19	23	41
Sakic, Col.	15	26	41
Palfy, La	15	24	39
Hull, Det.	16	21	37
Hossa, Ott.	15	22	37
Savard, Atl.	15	22	37
Sundin, Tor.	15	22	37
Tangay, Col.	9	28	37
Nagy, Phx	16	20	36
Doan, Phx	14	22	36
Jagr, Wash.	13	23	36
Bertuzzi, Vcr	9	26	35
Gonchar, Wash	4	31	35
Alfredsson, Ott.	14	20	34
Kozlov, Atl.	16	17	33
Demtch, StL	11	22	33
Thornton, Bos	7	26	33
Roemick, Phx	12	20	32
Hejduk, Col.	17	14	31
Tkachuk, StL	16	15	31

Gardiens

	G	P	N	Min	Ba	BIMoy.
60. J. Théodore	14	13	3	1835	67	4.219
30. M. Garon	3	4	1	463	19	0.246
Total (12)	17	17	4	2306	88	4.229

Note: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

HOCKEY SENIOR

Ligue de hockey senior majeur

Classement 2003-2004

Section Est

	Pj	G	P	Dp	Df	Pp	Pc	Pts
T. Mines	33	26	5	1	1	173	101	54
St-G-Beauce	32	23	9	0	0	129	91	46
Pont-Rouge	32	14	11	3	4	126	117	35
R-du-Loup	32	14	13	2	3	112	133	33
Québec	33	13	18	0	2	125	154	28
Saguenay	32	10	18	4	0	110	149	24
Trois-Rivières	33	8	21	2	2	101	156	20

Section Ouest

	Pj	G	P	Dp	Df	Pp	Pc	Pts
Verdun	32	23	8	0	1	174	113	47
Saint-Jean	32	20	12	0	0	164	131	40
Sherbrooke	33	19	13	1	1	144	129	39
St-Hyacinthe	33	17	14	1	1	130	129	36
Laval	33	15	17	0	1	125	146	31
Sorel	32	15	17	0	0	125	146	31
Granby	32	10	19	2	1	112	168	23

Dimanche 28 décembre

Laval 5 Sorel 3

Sherbrooke 4 Saint-Hyacinthe 5 (P)

Granby 6 Saguenay 5

Rivière-du-Loup 1 Saint-Jean 7

Québec 1 Trois-Rivières 6

Thérford Mines 1 Saint-Georges 4

Pont-Rouge 4 Verdun 5

Mardi 30 décembre

Saint-Hyacinthe à Laval, 20h00

Mardi 31 décembre

Aucun match

Ligue senior de la Mauricie

Pj G P Df Bp Bc Pts

Font-Rouge 4 Verdun 5
Mardi 30 décembre
Saint-Hyacinthe à Laval, 20h00
Mercredi 31 décembre

L'AVANTAGE VALEUR KIA

✓ DAVANTAGE DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE ✓ UN STYLE À FAIRE TOURNER LES TÊTES ✓ PRIX AVANTAGEUX ✓ LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE

VOS 2 PREMIÈRES MENSUALITÉS DE LOCATION SONT À NOS FRAIS !*

sur les modèles sélectionnés

DE FINANCEMENT À L'ACHAT*

ET EN PLUS AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS**

sur les modèles sélectionnés



Modèle GSX illustré

À L'ACHAT DE TOUTE SPECTRA NOUVE, OBTENEZ 500 L D'ESSENCE GRATUITS* POUR UNE DURÉE LIMITÉE SEULEMENT

SPECTRA RS 2004 - Un style propre

✓ Moteur de 1,8 L, DACT ✓ Transmission manuelle à 5 vitesses ✓ Deux coussins gonflables ✓ Climatisation en option ✓ AM/FM/CD stéréo

LOCATION À PARTIR DE

179\$

PAR MOIS 60 MOIS

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

AVEC SEULEMENT 2 095 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS

RIO S 2004 - Elle vous en donne plus

✓ Moteur de 1,6 L, DACT ✓ Transmission manuelle à 5 vitesses ✓ AM/FM/CD stéréo ✓ Deux coussins gonflables ✓ Roues de 14 po avec enjoliveurs complets ✓ Poutrelles latérales d'impact en acier ✓ Support lombaire au siège du conducteur

LOCATION À PARTIR DE

169\$

PAR MOIS 60 MOIS

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

0 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS



Modèle LS illustré

PDSF : 12 650 \$**

RIO RX-V 2004 - Pur plaisir à conduire

AVEC CLIMATISATION ✓ Moteur de 1,6 L, DACT ✓ Transmission manuelle à 5 vitesses ✓ AM/FM/CD stéréo ✓ Roues en alliage de 14 po ✓ Direction assistée ✓ Phares antibrouillard

LOCATION À PARTIR DE

209\$

PAR MOIS 60 MOIS

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

AVEC SEULEMENT 695 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS



Modèle RX-V Commodité illustré

PDSF : 16 250 \$**

SEDONA LX 2004 - La sécurité de niveau mondial

✓ Moteur V6 de 3,5 L, DACT ✓ Transmission automatique à 5 vitesses ✓ Climatisation avant et arrière ✓ Régulateur de vitesse ✓ Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

LOCATION À PARTIR DE

249\$

PAR MOIS 60 MOIS

AVEC SEULEMENT 4 850 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
POUR UN MAXIMUM DE 48 MOIS
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS



Modèle EX-L illustré

PDSF : 25 595 \$**

MAGENTIS LX 2004 - L'élégance abordable

✓ Moteur de 2,4 L, DACT ✓ Transmission Steptronic à 4 vitesses ✓ Deux coussins gonflables avec détecteur de présence du passager ✓ Climatisation ✓ Glaces, verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

LOCATION À PARTIR DE

249\$

PAR MOIS 60 MOIS

AVEC SEULEMENT 2 395 \$ DE COMPTANT
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT
ET AUCUN PAIEMENT PENDANT 150 JOURS



Modèle EX-V6 illustré

PDSF : 22 250 \$**



LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE
GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM



Partez devant.

Offre en vigueur pour une durée limitée chez votre concessionnaire Kia.

www.kia.ca

St-Onge Kia

4620, boulevard Royal, Shawinigan
(819) 539-4242

Kia Trois-Rivières

4200, boulevard Royal, Trois-Rivières
(819) 373-7300

Kia La Pêrade

671, rue Principale, La Pêrade
(418) 325-2444



D'autres options de location et de financement sont offertes. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire. * Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada, et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2004 (R05414), Spectra RS 2004 (S75414), Rio RX-V 2004 (R05524), Sedona LX 2004 (S07524) et Magentis LX 2004 (M57414). Durée de location-bail de 60 mois, avec taux de financement annuel respectifs de 2,40 %, 3,25 %, 3,61 %, 5,33 % et 5,80 %, et versement initial ou équipement d'échange de 0 \$, 2 095 \$, 695 \$, 4 850 \$ et 2 395 \$. Versement du premier mois de 169 \$, 179 \$, 209 \$, 249 \$ et 249 \$, plus frais de livraison et destination de 0 \$, 0 \$, 0 \$, 2 085 \$ et 930 \$, et frais d'acquisition de 550 \$ exigibles à la livraison. Location totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 650 \$, 14 995 \$, 16 250 \$, 25 595 \$ et 22 250 \$, et se chiffre respectivement à 10 140 \$, 12 835 \$, 13 235 \$, 19 790 \$ et 17 335 \$. L'option d'achat à la fin de la location-bail est évaluée à 4 524,00 \$, 4 590,50 \$, 5 979,60 \$, 9 913,00 \$ et 7 524,00 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Rio S 2004 à partir de 12 650 \$, Rio RX-V 2004 à partir de 16 250 \$, Spectra RS 2004 à partir de 14 995 \$, Sedona LX 2004 à partir de 25 595 \$ et Magentis LX 2004 à partir de 22 250 \$. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. L'offre « Aucun paiement pendant 150 jours » s'applique aux modèles 2003 et 2004 sélectionnés. \$ Un taux de financement à l'achat de 0,0 % s'applique pour une période maximale de 48 mois aux modèles 2004. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 208,33 \$ pour une durée de 48 mois ; le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. L'offre peut varier selon le modèle de véhicule choisi. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. * L'offre « Vos 2 premières mensualités de location sont à nos frais ! » s'applique à toutes les locations, jusqu'à concurrence de 500 \$ par mois. L'offre est valable chez les concessionnaires participants seulement et prend fin le 2 janvier 2004. * Les modèles présentés sont légèrement différents des modèles illustrés. ** Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Pour tout renseignement, visitez www.nhtsa.dot.gov/nhtsa. ** L'offre de « 500 litres d'essence gratuits » s'applique à l'achat de toute Spectra neuve seulement, et exclut les achats de véhicules d'occasion ou de pièces de rechange. Un bon-cadeau de 375 \$ applicable à l'achat d'essence chez Petro-Canada sera attribué à l'acheteur. Le bon-cadeau est valable pour 500 litres d'essence, au coût de 0,75 \$ le litre. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire Kia participant. Offre d'une durée limitée. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

MERCI DE FAIRE ENCORE DE FORD LE CHOIX N°1 AU PAYS*



L'événement

**On donne
1 véhicule
par jour!**

Venez choisir votre véhicule Ford ou Lincoln 2003 ou 2004 neuf en stock et courez la chance de gagner votre achat ou votre location en entier. Il y a 7 véhicules par semaine à gagner.



ESCAPE[†]

ACHAT OU LOCATION

500 \$ GARANTI

ou

1 500 \$

2 500 \$

5 000 \$

10 000 \$

ou

GAGNEZ VOTRE VÉHICULE!

TOUT LE MONDE EST GAGNANT!

329 \$
/mois

Escape XLS 2004

- Location 48 mois
- Mise de fonds de 2 595 \$
- Transport inclus

FOCUS[†]



ET... OBTENEZ DÈS MAINTENANT

2003

NEUFS EN STOCK

0%
de financement
à l'achat
jusqu'à 60 mois[†]

+ 500 \$ à 1 500 \$ de
rabais supplémentaire**

2004

NEUFS EN STOCK

0%
de financement
à l'achat
jusqu'à 48 mois^{††}

OU

249 \$
/mois

Focus ZX5 2004

- Location 48 mois
- Mise de fonds de 2 195 \$
- Transport inclus

FREESTAR[†]



329 \$
/mois

Freestar De base 2004

- Location 48 mois
- Mise de fonds de 3 995 \$
- Transport inclus



Bien pensé

ford.ca

4002003

Photos à titre indicatif seulement. * Selon les immatriculations des véhicules de marque Ford dans les données d'immatriculation Polk de janvier 2002 à août 2003. † Transport inclus. Dépot de sécurité (Escape : 400 \$; Freestar : 400 \$; Focus : 300 \$; mise de fonds et première mensualité exigés. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ le kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut vous en dire plus. ** Pour connaître les chances de gagner et la répartition des prix par région, consultez le règlement du concours. Aucun achat nécessaire. Concours ouvert aux personnes résidant au Canada et détenant un permis de conduire valide. Au total, soixante-quatre (64) grands prix équivalant au coût d'achat ou de location du véhicule choisi. 25 rabais de 10 000 \$, 50 rabais de 5 000 \$, 250 rabais de 2 500 \$ et 1 000 rabais de 1 500 \$. Toutes les taxes sont calculées sur le plein prix d'achat ou de location d'un véhicule Ford ou Lincoln 2003 ou 2004 neuf en stock avant la déduction du rabais de 500 \$ et des autres rabais. Les prix seront attribués instantanément du 13 novembre 2003 au 15 janvier 2004. Question mathématique requise. Règlement complet du concours à ford.ca ou chez votre conseiller Ford. Le nombre de prix est établi au début du concours et diminue au fur et à mesure. Certaines restrictions s'appliquent. L'offre de 0 % de financement jusqu'à 60 mois s'applique à l'achat de la plupart des véhicules Ford 2003 neufs en stock, à l'exclusion des modèles Lincoln, Thunderbird, Escape, Econoline, Série F dont le PTAC dépasse 3 856 kg ainsi que les éditions spéciales Harley-Davidson et les véhicules spéciaux SVT. † L'offre de 0 % de financement jusqu'à 48 mois s'applique à l'achat de la plupart des véhicules Ford 2004 neufs en stock, à l'exclusion des modèles Lincoln, Mustang, Thunderbird, Econoline, Ranger, Série F à cabine simple et à cabine double dont le PTAC est inférieur à 3 856 kg. Série F SuperCrew, Série F à châssis-cabine dont le PTAC est supérieur à 3 856 kg ainsi que les éditions spéciales Harley-Davidson et les véhicules spéciaux SVT. †† Le rabais supplémentaire taxable du constructeur de 500 \$ à 1 500 \$ s'applique à l'achat de la plupart des véhicules Ford 2003 neufs en stock à l'exclusion des modèles Lincoln, Thunderbird, Escape, Econoline, Série F éditions spéciales Harley-Davidson et les véhicules spéciaux SVT. Les taxes doivent être calculées sur le montant total à l'achat avant la déduction du rabais. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis.

Arts et Culture

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Une part de marché de plus en plus grande

Les salles de la région ont bénéficié de la cuvée 2003 du cinéma québécois

Trois-Rivières



JOSIANE GAGNON

La cuvée 2003 du cinéma québécois a attiré particulièrement l'attention avec un Denys Arcand trimbalant ses *Invasions barbares* aux quatre

coins du monde et une *Grande séduction* détrônant au box-office des mégaproductions américaines telles *Terminator 3* et *La matrice rechargée*.

Au moment où le cinéma québécois semble avoir acquis ses lettres de noblesse, sa popularité dans les salles de la région est de plus en plus considérable.

Au cinéma Biermans, à Shawinigan, les films produits au Québec ont eu droit cette année à 14,6 % du nombre total de spectateurs, contre 8,6 % en 2002.

En plus de cette augmentation notable de la part de marché du cinéma québécois, un plus grand nombre de ses films se sont démarqués cette année.

«L'an dernier, *Séraphin* a récolté 5,3 %, soit une grande partie de l'assistance totale pour les films québécois. Mais cette année, les pourcentages sont mieux répartis», soutient Mélanie Bellerive, propriétaire du cinéma Biermans.

Par exemple, *Les Invasions barbares* ont eu droit à 2,5 %, *La Grande séduc-*

tion à 6,1 %, *Sur le seuil* à 1,3 % et *Nez rouge* à 1,1 %.

Au cinéma du Cap, les films produits dans la province ont rivalisé en 2003 avec les films à budget américains.

D'ailleurs, certains d'entre eux, dont *Sur le seuil*, *Les Invasions barbares* et *La Grande séduction* ont fait plusieurs fois salle comble, un rare privilège pour les cinéastes québécois. «D'habitude, les films américains qui remplissent les salles sont ceux qui sont très attendus, comme *Harry Potter*».

Mais cette année, il y a des films québécois, comme *La Grande séduction*, qui n'étaient pas attendus mais qui ont quand même attiré beaucoup de monde à cause de leur grande qualité»,

affirme la gérante adjointe au cinéma du Cap, Kelly Bellerive.

Même son de cloche du côté du cinéma Fleur de Lys où les films produits au Québec ont fait bonne figure tout au long de l'année.

«Le cinéma québécois a été plus populaire parce que les cinéastes ont créé d'autres genres de films de ce qu'on était habitué à voir, comme *La Grande séduction*».

En plus, ces films sont destinés à des publics plus larges qu'avant», considère la gérante adjointe, Isabelle Rousseau.

Selon elle, le cinéma d'ici a gagné en crédibilité cette année.

«Avant, les gens faisaient la grimace lorsqu'on annonçait un film québécois, mais c'est de moins en moins le cas.»

Les données statistiques relatives au nombre d'entrées n'étaient cependant pas disponibles au Fleur de Lys ni au cinéma du Cap.

Le portrait statistique de l'ensemble de la province pour l'assistance des films québécois dans les salles de cinéma reflète les données du cinéma Biermans.

De janvier à septembre 2003, 13,6 % des cinéphiles ont choisi des productions québécoises contre 8,8 % pour l'ensemble de l'année 2002 et 6,2 % pour 2001, selon l'Institut de la statistique du Québec. ■



PHOTO: PC

Le spectacle, créé sous le nom de *Voltige*, avait attiré 25 000 spectateurs à Shawinigan. À Toronto, ce sont 60 000 personnes qui ont assisté à *Cavalia*. Et à Montréal, près de 20 000 spectateurs ont franchi les tourniquets jusqu'à maintenant, même si plus de 50 000 billets ont déjà été vendus pour les représentations montréalaises.

Cavalia atteint le cap des 100 000 spectateurs

Des supplémentaires sont ajoutées à Montréal

MARTIN FRANCOEUR

Trois-Rivières

Les affaires vont bien pour *Cavalia*. Déjà 100 000 spectateurs ont vu le mégaspectacle équestre depuis sa création en août à Shawinigan.

Vendredi dernier, le cent millièm spectateur a été accueilli à Montréal, où le spectacle est actuellement présenté sous l'immense chapiteau, non loin du carrefour des autoroutes Métropolitaine et Côte-de-Liesse.

Le spectacle, créé sous le nom de *Voltige*, avait attiré 25 000 spectateurs à Shawinigan. À Toronto, ce sont 60 000 personnes qui ont assisté à *Cavalia*. Et à Montréal, près de 20 000 spectateurs ont franchi les tourniquets jusqu'à maintenant, même si plus de 50 000 billets ont déjà été vendus pour les représentations montréalaises.

En raison de la forte demande, les producteurs de *Cavalia* ont décidé d'ajouter une semaine de représentations supplémentaires, du 4 au 11 janvier 2004. «À cette date, trente-trois représentations auront eu lieu à

Montréal. C'est deux fois plus que ce qui avait initialement été annoncé», explique Martin Roy, attaché de presse de *Cavalia*.

Une fois l'étape montréalaise terminée, le mégaspectacle et ses artistes prendront la route de la Californie.

À Montréal, les représentations ont lieu sous le chapiteau chauffé. Le prix des billets varie entre 39 \$ et 74 \$. Les tarifs pour enfants varient de 30 \$ à 52 \$. On peut se procurer des billets au 1-866-999-8111 ou via le site Internet <http://www.cavalia.net>. ■

Le réalisateur Robert Altman refuse de tourner un film au Canada

Chicago (PC)

Comme plusieurs autres de ses collègues, le réalisateur Robert Altman a déclaré qu'il n'accepterait pas de tourner un film au Canada pour des raisons économiques.

Dans une entrevue accordée à la critique de cinéma Roger Ebert et publiée vendredi dernier dans le *Chicago Sun-Times*, M. Altman, 78 ans, affirme qu'il est révoltant de transporter un tournage au Canada simplement pour profiter des crédits d'impôts accordés par le gouvernement.

«Il n'y a aucune raison pour qu'une décision politique détermine le lieu d'un tournage, a déclaré le réalisateur. Pourquoi (la comédie musicale) *Cago* a-t-elle été tournée à Toronto, si ce n'est pour économiser plusieurs millions de dollars. Pour des raisons morales, je ne le ferai pas.»

Le créateur des films «MASH», «Nashville» et «Gosford Park» se pré-

parait à tourner un film avec Paul Newman quand le producteur a choisi de transporter le tournage au Canada pour économiser 2 millions \$. «Je leur ai dit: "au revoir les copains"».

Place BIERMANS CINÉMA
1553, rue Biermans, Shawinigan
• Info film : (819) 539-8899 •
8 salles ultra modernes
• Sièges inclinables. •

Cinéma fleur de lys
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
375-3277
Programmation
du 26 décembre au 1^{er} janvier 2004
OUVERTURE EN APRÈS-MIDI - VENDREDI - SAMEDI & DIMANCHE

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
INFO-HORAIRE: 693-9899
CINÉMA DU CAP
300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine
Certificats-Cadeaux
Le Cadeau Idéal
en vente à la billetterie
S.V.P. CONFIRMEZ LES HEURES AVEC LE CINÉMA

BUZZARD, v.f., 99 min, (G), Vendredi au jeudi : 19 h 35.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX 2 (II), v.f., 178 min, (G), Vendredi au jeudi : 19 h 35.
QUELQUE CHOSE D'ATTENDU, v.f., 128 min, (G), Vendredi au jeudi : 19 h 35, 19 h 50, 21 h 25, 21 h 45, 21 h 55, 22 h 15, 22 h 35, 22 h 55, 23 h 15, 23 h 35, 23 h 55, 24 h 15, 24 h 35, 24 h 55, 25 h 15, 25 h 35, 25 h 55, 26 h 15, 26 h 35, 26 h 55, 27 h 15, 27 h 35, 27 h 55, 28 h 15, 28 h 35, 28 h 55, 29 h 15, 29 h 35, 29 h 55, 30 h 15, 30 h 35, 30 h 55, 31 h 15, 31 h 35, 31 h 55, 32 h 15, 32 h 35, 32 h 55, 33 h 15, 33 h 35, 33 h 55, 34 h 15, 34 h 35, 34 h 55, 35 h 15, 35 h 35, 35 h 55, 36 h 15, 36 h 35, 36 h 55, 37 h 15, 37 h 35, 37 h 55, 38 h 15, 38 h 35, 38 h 55, 39 h 15, 39 h 35, 39 h 55, 40 h 15, 40 h 35, 40 h 55, 41 h 15, 41 h 35, 41 h 55, 42 h 15, 42 h 35, 42 h 55, 43 h 15, 43 h 35, 43 h 55, 44 h 15, 44 h 35, 44 h 55, 45 h 15, 45 h 35, 45 h 55, 46 h 15, 46 h 35, 46 h 55, 47 h 15, 47 h 35, 47 h 55, 48 h 15, 48 h 35, 48 h 55, 49 h 15, 49 h 35, 49 h 55, 50 h 15, 50 h 35, 50 h 55, 51 h 15, 51 h 35, 51 h 55, 52 h 15, 52 h 35, 52 h 55, 53 h 15, 53 h 35, 53 h 55, 54 h 15, 54 h 35, 54 h 55, 55 h 15, 55 h 35, 55 h 55, 56 h 15, 56 h 35, 56 h 55, 57 h 15, 57 h 35, 57 h 55, 58 h 15, 58 h 35, 58 h 55, 59 h 15, 59 h 35, 59 h 55, 60 h 15, 60 h 35, 60 h 55, 61 h 15, 61 h 35, 61 h 55, 62 h 15, 62 h 35, 62 h 55, 63 h 15, 63 h 35, 63 h 55, 64 h 15, 64 h 35, 64 h 55, 65 h 15, 65 h 35, 65 h 55, 66 h 15, 66 h 35, 66 h 55, 67 h 15, 67 h 35, 67 h 55, 68 h 15, 68 h 35, 68 h 55, 69 h 15, 69 h 35, 69 h 55, 70 h 15, 70 h 35, 70 h 55, 71 h 15, 71 h 35, 71 h 55, 72 h 15, 72 h 35, 72 h 55, 73 h 15, 73 h 35, 73 h 55, 74 h 15, 74 h 35, 74 h 55, 75 h 15, 75 h 35, 75 h 55, 76 h 15, 76 h 35, 76 h 55, 77 h 15, 77 h 35, 77 h 55, 78 h 15, 78 h 35, 78 h 55, 79 h 15, 79 h 35, 79 h 55, 80 h 15, 80 h 35, 80 h 55, 81 h 15, 81 h 35, 81 h 55, 82 h 15, 82 h 35, 82 h 55, 83 h 15, 83 h 35, 83 h 55, 84 h 15, 84 h 35, 84 h 55, 85 h 15, 85 h 35, 85 h 55, 86 h 15, 86 h 35, 86 h 55, 87 h 15, 87 h 35, 87 h 55, 88 h 15, 88 h 35, 88 h 55, 89 h 15, 89 h 35, 89 h 55, 90 h 15, 90 h 35, 90 h 55, 91 h 15, 91 h 35, 91 h 55, 92 h 15, 92 h 35, 92 h 55, 93 h 15, 93 h 35, 93 h 55, 94 h 15, 94 h 35, 94 h 55, 95 h 15, 95 h 35, 95 h 55, 96 h 15, 96 h 35, 96 h 55, 97 h 15, 97 h 35, 97 h 55, 98 h 15, 98 h 35, 98 h 55, 99 h 15, 99 h 35, 99 h 55, 100 h 15, 100 h 35, 100 h 55, 101 h 15, 101 h 35, 101 h 55, 102 h 15, 102 h 35, 102 h 55, 103 h 15, 103 h 35, 103 h 55, 104 h 15, 104 h 35, 104 h 55, 105 h 15, 105 h 35, 105 h 55, 106 h 15, 106 h 35, 106 h 55, 107 h 15, 107 h 35, 107 h 55, 108 h 15, 108 h 35, 108 h 55, 109 h 15, 109 h 35, 109 h 55, 110 h 15, 110 h 35, 110 h 55, 111 h 15, 111 h 35, 111 h 55, 112 h 15, 112 h 35, 112 h 55, 113 h 15, 113 h 35, 113 h 55, 114 h 15, 114 h 35, 114 h 55, 115 h 15, 115 h 35, 115 h 55, 116 h 15, 116 h 35, 116 h 55, 117 h 15, 117 h 35, 117 h 55, 118 h 15, 118 h 35, 118 h 55, 119 h 15, 119 h 35, 119 h 55, 120 h 15, 120 h 35, 120 h 55, 121 h 15, 121 h 35, 121 h 55, 122 h 15, 122 h 35, 122 h 55, 123 h 15, 123 h 35, 123 h 55, 124 h 15, 124 h 35, 124 h 55, 125 h 15, 125 h 35, 125 h 55, 126 h 15, 126 h 35, 126 h 55, 127 h 15, 127 h 35, 127 h 55, 128 h 15, 128 h 35, 128 h 55, 129 h 15, 129 h 35, 129 h 55, 130 h 15, 130 h 35, 130 h 55, 131 h 15, 131 h 35, 131 h 55, 132 h 15, 132 h 35, 132 h 55, 133 h 15, 133 h 35, 133 h 55, 134 h 15, 134 h 35, 134 h 55, 135 h 15, 135 h 35, 135 h 55, 136 h 15, 136 h 35, 136 h 55, 137 h 15, 137 h 35, 137 h 55, 138 h 15, 138 h 35, 138 h 55, 139 h 15, 139 h 35, 139 h 55, 140 h 15, 140 h 35, 140 h 55, 141 h 15, 141 h 35, 141 h 55, 142 h 15, 142 h 35, 142 h 55, 143 h 15, 143 h 35, 143 h 55, 144 h 15, 144 h 35, 144 h 55, 145 h 15, 145 h 35, 145 h 55, 146 h 15, 146 h 35, 146 h 55, 147 h 15, 147 h 35, 147 h 55, 148 h 15, 148 h 35, 148 h 55, 149 h 15, 149 h 35, 149 h 55, 150 h 15, 150 h 35, 150 h 55, 151 h 15, 151 h 35, 151 h 55, 152 h 15, 152 h 35, 152 h 55, 153 h 15, 153 h 35, 153 h 55, 154 h 15, 154 h 35, 154 h 55, 155 h 15, 155 h 35, 155 h 55, 156 h 15, 156 h 35, 156 h 55, 157 h 15, 157 h 35, 157 h 55, 158 h 15, 158 h 35, 158 h 55, 159 h 15, 159 h 35, 159 h 55, 160 h 15, 160 h 35, 160 h 55, 161 h 15, 161 h 35, 161 h 55, 162 h 15, 162 h 35, 162 h 55, 163 h 15, 163 h 35, 163 h 55, 164 h 15, 164 h 35, 164 h 55, 165 h 15, 165 h 35, 165 h 55, 166 h 15, 166 h 35, 166 h 55, 167 h 15, 167 h 35, 167 h 55, 168 h 15, 168 h 35, 168 h 55, 169 h 15, 169 h 35, 169 h 55, 170 h 15, 170 h 35, 170 h 55, 171 h 15, 171 h 35, 171 h 55, 172 h 15, 172 h 35, 172 h 55, 173 h 15, 173 h 35, 173 h 55, 174 h 15, 174 h 35, 174 h 55, 175 h 15, 175 h 35, 175 h 55, 176 h 15, 176 h 35, 176 h 55, 177 h 15, 177 h 35, 177 h 55, 178 h 15, 178 h 35, 178 h 55, 179 h 15, 179 h 35, 179 h 55, 180 h 15, 180 h 35, 180 h 55, 181 h 15, 181 h 35, 181 h 55, 182 h 15, 182 h 35, 182 h 55, 183 h 15, 183 h 35, 183 h 55, 184 h 15, 184 h 35, 184 h 55, 185 h 15, 185 h 35, 185 h 55, 186 h 15, 186 h 35, 186 h 55, 187 h 15, 187 h 35, 187 h 55, 188 h 15, 188 h 35, 188 h 55, 189 h 15, 189 h 35, 189 h 55, 190 h 15, 190 h 35, 190 h 55, 191 h 15, 191 h 35, 191 h 55, 192 h 15, 192 h 35, 192 h 55, 193 h 15, 193 h 35, 193 h 55, 194 h 15, 194 h 35, 194 h 55, 195 h 15, 195 h 35, 195 h 55, 196 h 15, 196 h 35, 196 h 55, 197 h 15, 197 h 35, 197 h 55, 198 h 15, 198 h 35, 198 h 55, 199 h 15, 199 h 35, 199 h 55, 200 h 15, 200 h 35, 200 h 55, 201 h 15, 201 h 35, 201 h 55, 202 h 15, 202 h 35, 202 h 55, 203 h 15, 203 h 35, 203 h 55, 204 h 15, 204 h 35, 204 h 55, 205 h 15, 205 h 35, 205 h 55, 206 h 15, 206 h 35, 206 h 55, 207 h 15, 207 h 35, 207 h 55, 208 h 15, 208 h 35, 208 h 55, 209 h 15, 209 h 35, 209 h 55, 210 h 15, 210 h 35, 210 h 55, 211 h 15, 211 h 35, 211 h 55, 212 h 15, 212 h 35, 212 h 55, 213 h 15, 213 h 35, 213 h 55, 214 h 15, 214 h 35, 214 h 55, 215 h 15, 215 h 35, 215 h 55, 216 h 15, 216 h 35, 216 h 55, 217 h 15, 217 h 35, 217 h 55, 218 h 15, 218 h 35, 218 h 55, 219 h 15, 219 h 35, 219 h 55, 220 h 15, 220 h 35, 220 h 55, 221 h 15, 221 h 35, 221 h 55, 222 h 15, 222 h 35, 222 h 55, 223 h 15, 223 h 35, 223 h 55, 224 h 15, 224 h 35, 224 h 55, 225 h 15, 225 h 35, 225 h 55, 226 h 15, 226 h 35, 226 h 55, 227 h 15, 227 h 35, 227 h 55, 228 h 15, 228 h 35, 228 h 55, 229 h 15, 229 h 35, 229 h 55, 230 h 15, 230 h 35, 230 h 55, 231 h 15, 231 h 35, 231 h 55, 232 h 15, 232 h 35, 232 h 55, 233 h 15, 233 h 35, 233 h 55, 234 h 15, 234 h 35, 234 h 55, 235 h 15, 235 h 35, 235 h 55, 236 h 15, 236 h 35, 236 h 55, 237 h 15, 237 h 35, 237 h 55, 238 h 15, 238 h 35, 238 h 55, 239 h 15, 239 h 35, 239 h 55, 240 h 15, 240 h 35, 240 h 55, 241 h 15, 241 h 35, 241 h 55, 242 h 15, 242 h 35, 242 h 55, 243 h 15, 243 h 35, 243 h 55, 244 h 15, 244 h 35, 244 h 55, 245 h 15, 245 h 35, 245 h 55, 246 h 15, 246 h 35, 246 h 55, 247 h 15, 247 h 35, 247 h 55, 248 h 15, 248 h 35, 248 h 55, 249 h 15, 249 h 35, 249 h 55, 250 h 15, 250 h 35, 250 h 55, 251 h 15, 251 h 35, 251 h 55, 252 h 15, 252 h 35, 252 h 55, 253 h 15, 253 h 35, 253 h 55, 254 h 15, 254 h 35, 254 h 55, 255 h 15, 255 h 35, 255 h 55, 256 h 15, 256 h 35, 256 h 55, 257 h 15, 257 h 35, 257 h 55, 258 h 15, 258 h 35, 258 h 55, 259 h 15, 259 h 35, 259 h 55, 260 h 15, 260 h 35, 260 h 55, 261 h 15, 261 h 35, 261 h 55, 262 h 15, 262 h 35, 262 h 55, 263 h 15, 263 h 35, 263 h 55, 264 h 15, 264 h 35, 264 h 55, 265 h 15, 265 h 35, 265 h 55, 266 h 15, 266 h 35, 266 h 55, 267 h 15, 267 h 35, 267 h 55, 268 h 15, 268 h 35, 268 h 55, 269 h 15, 269 h 35, 269 h 55, 270 h 15, 270 h 35, 270 h 55, 271 h 15, 271 h 35, 271 h 55, 272 h 15, 272 h 35, 272 h 55, 273 h 15, 273 h 35, 273 h 55, 274 h 15, 274 h 35, 274 h 55, 275 h 15, 275 h 35, 275 h 55, 276 h 15, 276 h 35, 276 h 55, 277 h 15, 277 h 35, 277 h 55, 278 h 15, 278 h 35, 278 h 55, 279 h 15, 279 h 35, 279 h 55, 280 h 15, 280 h 35, 280 h 55, 281 h 15, 281 h 35, 281 h 55, 282 h 15, 282 h 35, 282 h 55, 283 h 15, 283 h 35, 283 h 55, 284 h 15, 284 h 35, 284 h 55, 285 h 15, 285 h 35, 285 h 55, 286 h 15, 286 h 35, 286 h 55, 287 h 15, 287 h 35, 287 h 55, 288 h 15, 288 h 35, 288 h 55, 289 h 15, 289 h 35, 289 h 55, 290 h 15, 290 h 35, 290 h 55, 291 h 15, 291 h 35, 291 h 55, 292 h 15, 292 h 35, 292 h 55, 293 h 15, 293 h 35, 293 h 55, 294 h 15, 294 h 35, 294 h 55, 295 h 15, 295 h 35, 295 h 55, 296 h 15, 296 h 35, 296 h 55, 297 h 15, 297 h 35, 297 h 55, 298 h 15, 298 h 35, 298 h 55, 299 h 15, 299 h 35, 299 h 55, 300 h 15, 300 h 35, 300 h 55, 301 h 15, 301 h 35, 301 h 55, 302 h 15, 302 h 35, 302 h 55, 303 h 15, 303 h 35, 303 h 55, 304 h 15, 304 h 35, 304 h 55, 305 h 15, 305 h 35, 305 h 55, 306 h 15, 306 h 35, 306 h 55, 307 h 15, 307 h 35, 307 h 55, 308 h 15, 308 h 35, 308 h 55, 309 h 15, 309 h 35, 309 h 55, 310 h 15, 310 h 35, 310 h 55, 311 h 15, 311 h 35, 311 h 55, 312 h 15, 312 h 35, 312 h 55, 313 h 15, 313 h 35, 313 h 55, 314 h 15, 314 h 35, 314 h 55, 315 h 15, 315 h 35, 315 h 55, 316 h 15, 316 h 35, 316 h 55, 317 h 15, 317 h 35, 317 h 55, 318 h 15, 318 h 35, 318 h 55, 319 h 15, 319 h 35, 319 h 55, 320 h 15, 320 h 35, 320 h 55, 321 h 15, 321 h 35, 321 h 55, 322 h 15, 322 h 35, 322 h 55, 323 h 15, 323 h 35, 323 h 55, 324 h 15, 324 h 35, 324 h 55, 325 h 15, 325 h 35, 325 h 55, 326 h 15, 326 h 35, 326 h 55, 327 h 15, 327 h 35, 327 h 55, 328 h 15, 328 h 35, 328 h 55, 329 h 15, 329 h 35, 329 h 55, 330 h 15, 330 h 35, 330 h 55, 331 h 15, 331 h 35, 331 h 55, 332 h 15, 332 h 35, 332 h 55, 333 h 15, 333 h 35, 333 h 55, 334 h 15, 334 h 35,

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

ARSENAULT, M. Robert
74 ans, Cap-de-la-Madeleine

BASTIEN BUISSON, Mme Germaine
91 ans, Louiseville

BEAUPRÉ, Frère Adrien
89 ans, Sainte-Foy

BLAIS, M. Jean-Guy
75 ans, Grand-Mère

BLANCHETTE, Mme Huguette
57 ans

BOISVERT, M. Rosaire
91 ans, Charette

BOULARD, M. Louis-Georges
79 ans, Trois-Rivières

BOUSQUET, M. Joseph
73 ans, La Tuque

CADORETTE QUESSY, Mme Thérèse
81 ans, Trois-Rivières-Ouest

CHAMPAGNE LAFRENIÈRE, Mme Rose-Anna
92 ans, Grand-Mère

DANEAU HÉROUX, Mme Marcelle
74 ans, Trois-Rivières

DROUIN, M. Réal G.
70 ans, Trois-Rivières-Ouest

DUPONT, M. Christian
47 ans, Trois-Rivières

GERVAIS, M. Augustin
81 ans, Shawinigan

GRENIER, Mme Suzanne
53 ans

HOULD BELLEFEUILLE, Mme Julia
95 ans, Gentilly

JUNEAU, M. Nicolas
73 ans, Trois-Rivières-Ouest

LANGÉVIN, M. Wilfrid
74 ans, Saint-Léon-Le-Grand

LECLERC, Mme Denise
52 ans, Batiscan

MAGNY, M. André
64 ans, Québec

MARCOTTE GRIMARD, Mme Rolande
90 ans, Trois-Rivières

MASSON, M. Pierre
79 ans, Saint-Maurice

MORAND, M. Séverin
85 ans, Shawinigan-Sud

PROULX BRISSON, Mme Lucille
82 ans, Fortierville

TOURIGNY, Mme Marie-Claire
86 ans, Gentilly

(Irene Morrisette), Lise (Eddy Barakett) et Huguette (Rosaire Crête); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis(e)s.

Pour ceux qui le désirent, des dons à la Fondation Cloutier-du Rivage ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491.

Condolances par télécopieur : (819) 376-3715.

Courriel : jdgarnier@arbormemorial.com



BASTIEN BUISSON
MME GERMAINE

Au Centre hospitalier Comtois de Louiseville, le 27 décembre 2003, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Germaine Bastien, épouse de feu M. Emile Buisson, demeurant à Louiseville. La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 11h, mercredi jour des funérailles, à la :

Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
140, rue Saint-Aimé
Louiseville

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre, à 14h en l'église de Louiseville.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Jean-Paul Buisson (Lucille Grenier), Jean-Guy Buisson (feu Denise Garceau); ses petits-enfants : Isabelle Buisson (Sylvain Gauthier), Josée Buisson (Mario St-Antoine), Luc Buisson (Johanne Turner), Michel Buisson (Odette Beauchemin), Manon Buisson (Gordon Gunter), Pierre Buisson (Johanne Gauthier), Sylvain Buisson (Pascale Fugère); ses 14 arrière-petits-enfants; son beau-frère et ses belles-sœurs : Cyrille Montigny (Lucienne Buisson), Marie-Laure Millette (feu Germain Buisson); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du RSSS de la MRC Maskinongé seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 228-4822.

Extérieur : 1-888-558-4822.

Télécopieur : (819) 228-3653.

Courriel : louis.richard@qc.airsa.com



BEAUPRÉ
FRÈRE ADRIEN

(Frère Marcel, f.é.c.)

Frère Marcel Beaupré, de la communauté des Frères des Écoles chrétiennes, est décédé à Sainte-Foy, le 29 décembre 2003, à l'âge de 89 ans. Il était le fils de Joseph Beaupré et de Alice Croteau.

Il naquit à Québec, le 6 décembre 1914. Il entra chez les f.é.c. en 1931 et commença en 1933 une longue carrière dans l'éducation des jeunes. Après quelques années d'enseignement à Rivière-du-Loup, il poursuivit sa carrière à Trois-Rivières (Saint-Philippe, Académie De-La-Salle, puis école secondaire De-La-Salle). Il fut très engagé dans la mise sur pied de l'U.Q.T.R. Depuis 1980, il était retraité à la Résidence des f.é.c. à Trois-Rivières, puis à Sainte-Foy.

Les membres de la communauté accueilleront parents et ami(e)s à la :

Maison Saint-Joseph
2555-B, chemin des Quatre-Bourgeois
Sainte-Foy

Heure d'accueil : mardi, à partir de 13h (prière communautaire à 19h 30).

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre, à 14h en l'église Saint-Jean-Baptiste de La Salle (coin De Chèvremont et Biencourt).

L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse; sa sœur, Mme Gemma Beaupré-Grenier; sa belle-sœur, Mme Annette Côté-Beaupré; et plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Direction : **Coopérative funéraire du Plateau**
693, avenue Nérée-Tremblay
Sainte-Foy

Renseignements : (418) 688-2411.
Télécopieur : (418) 688-2414.
Courriel : residencefuneraire@cfplateau.com



BLAIS
M. JEAN-GUY

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 28 décembre 2003, est décédé à l'âge de 75 ans et 7 mois, M. Jean-Guy Blais, époux de Mme Florence Laliberté, demeurant à Grand-Mère. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire Pellerin
599, 6e Avenue
Grand-Mère

Heure d'accueil : mercredi, jour des funérailles à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre, à 13h 30 en l'église Saint-Paul de Grand-Mère.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

M. Blais laisse dans le deuil outre son épouse Mme Florence Laliberté, son fils Martin Blais (Sophie Bronsard); sa fille Martine Blais; il laisse ses frères et sœurs : Charles-Auguste (Jeannine Blanchette), Jean-Roch (Huguette St-Onge), Gilles (Lise Lajoie), Rita (Fernand Martel); Lise; ses beaux-frères et belles-sœurs : Edith Hébert (feu Léopold Blais), Antonia Laliberté (feu Philippe Plaisance), Marie-Claire Laliberté (Gérard Bernard), Rejeanne Laliberté (feu Charles Hébert), Alfred Laliberté (Thérèse Pélusse), Edgar Laliberté (Rita Castonguay), Emilienne Laliberté (Gilles Frenette), Cécile Marchand (feu Aimé Laliberté), Yvette Belanger (feu Elphège Laliberté); ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, ainsi que ses ami(e)s du Folklore. Pour renseignements : (819) 538-3388.

Télécopieur : (819) 538-0110.

Courriel : c.f.pellerin@arbormemorial.com



BLANCHETTE
MME HUGUETTE

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 26 décembre 2003, est décédée à l'âge de 57 ans, Mme Huguette Blanchette, fille de feu M. Louis-Marie Blanchette et de feu Mme Jeanette Duguay. La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, mardi à partir de 13h 30.

Direction : **L. Gaston Gaudet inc.**
8685, Parc Industriel
Sainte-Grégoire

Les funérailles auront lieu le mardi 30 décembre, à 14h en l'église de Saint-Grégoire.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Grégoire.

Elle laisse dans le deuil : M. Georges Pépin, son oncle M. Fernand Blanchette, sa tante Mme Yolande Blanchette Hélié; ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s. Pour renseignements : (819) 297-2928.

Télécopieur : (819) 297-2727.

Courriel : jgginc@infotelec.qc.ca



BOISVERT
M. ROSAIRE

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, le 23 décembre 2003, est décédé à l'âge de 91 ans et 8 mois, M. Rosaire Boisvert, époux de Cécile Diamond, demeurant à Charette. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
380, boul. Notre-Dame
Charette

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

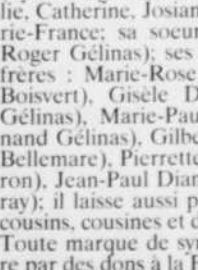
Les funérailles auront lieu le samedi 3 janvier, à 11h en l'église Notre-Dame-des-Neiges de Charette.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, Cécile Diamond; ses enfants : Lise (Jean Martel), Claude (Suzanne Auger), Michel (Sylvie Lagotte); ses petits-enfants : Nathalie, Catherine, Josianne, Alain, Dany et Marie-France; sa sœur, Gisèle Boisvert (feu Roger Gélinas); ses belles-sœurs et beaux-frères : Marie-Rose Boucher (feu Eugène Boisvert), Gisèle Diamond (feu Barnabé Gélinas), Marie-Paule Diamond (feu Fernand Gélinas), Gilberte Diamond (Maurice Bellemare), Pierrette Diamond (Michel Caron); Jean-Paul Diamond (Roxane McMurray); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Fabrique de Charette. Renseignements : (819) 378-3838.

Télécopieur : (819) 375-8146.

Courriel : complexe@jphilibert.com



BOULARD
M. LOUIS-GEORGES

(Tom)

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 28 décembre 2003, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Louis-Georges Boucard, époux de feu Mme Colette Doucet, conjoint de Mme Jeanne D'Arc Giroux, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre, à 13h 30 en l'église Sainte-Marguerite de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, sa conjointe, Mme Jeanne D'Arc Giroux; son fils, Daniel Boucard (Sylvie Adam) de Donnacona; ses petits-enfants : Kevin et Valérie Boucard; ses sœurs et frères : Françoise, René (Ma-

rie-Laure Collins), Jacques (feu Luce Paquette), Charlotte (Henri Frenette), Paul (Hélène Girard), Gilles (Micheline Leclerc), Claude (Françoise Beaudet) et Pierre; ses belles-sœurs et beaux-frères : Annette Thifault (feu Gaston Boulard), Hélène Doucet (feu Roger Paillé), Louise Doucet (Claude Poisson), René Poirier (feu Diane Doucet), Claudette Marchand (feu Gilles Doucet), Marthe Chouinard (feu Claude Doucet); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.

Renseignements : (819) 378-3838.

Télécopieur : (819) 375-8146.

Courriel : complexe@jphilibert.com



BOUSQUET
M. JOSEPH

Au Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice de La Tuque, le 25 décembre 2003, est décédé à l'âge de 73 ans et 5 mois, M. Joseph Bousquet, époux de Jacqueline Larivée, demeurant à La Tuque.

La direction des funérailles a été confiée au :

Complexe funéraire Pellerin
599, 6e Avenue
Grand-Mère

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, mardi, à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le mardi 30 décembre, à 10h 30 en l'église Saint-Zéphirin de La Tuque.

Les cendres seront déposées à une date ultérieure au Columbarium du Complexe funéraire Pellerin de Grand-Mère.

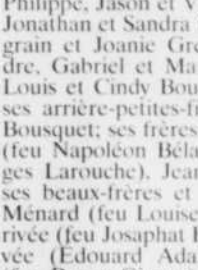
M. Bousquet laisse dans le deuil, outre son épouse Jacqueline Larivée, ses enfants : Pierrette (Claude Trudel), Maurice (Johanne Gagné), Rita (Gaetan Trotter), Sylvie (Mario Mignault), Rachel, Denise (François Bourassa), Ginette (Roch Dumont), Denis (Renée McMullen), Michel (Karine Roy); ses petits-enfants : Benoît, Sylvain et Caroline Trudel, Martin et Julie Bousquet, Philippe, Jason et Vicky Trotter, Sébastien, Jonathan et Sandra Mignault, Jimmy Monrain et Joanie Grenier-Bourassa, Alexandre, Gabriel et Marylie Dumont, Maxime, Louis et Cindy Bousquet, Émile Bousquet; ses arrière-petites-filles : Émy et Catherine Bousquet; ses frères et sœurs : Anne-Marie (feu Napoléon Beland), Noella (feu Georges Larouche), Jean (Carmen Lafrenière); ses beaux-frères et belles-sœurs : Roland Ménard (feu Louise Bousquet), Yvette Larivée (feu Josaphat Bernard), Mariette Larivée (Edouard Adams), Monique Larivée (feu Roger Gignac), Marcelle Larivée (Camille Dumont), Réal Larivée (Marie-France), Ursule Rivard (feu René Larivée).

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 538-3388.

Télécopieur : (819) 538-0110.

Courriel : c.f.pellerin@arbormemorial.com



CADORETTE
MME THÉRÈSE

QUESSY

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 27 décembre 2003, est décédé à l'âge de 81 ans, Mme Thérèse Quessy, épouse de feu M. Roger Cadorette, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : lundi de 19h à 22h; mardi, jour des funérailles à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le mardi 30 décembre, à 13h en l'église Jean-XXIII.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

La défunte laisse dans le deuil, sa fille Diane; son fils Raymond (Sylvie Montminy); son petit-fils Philippe Cadorette; ses frères et sœurs : Jeanne Quessy (Rock Germain), Berthe Quessy (feu Marcel Frigon), Gisèle Quessy (feu Ovide Laliberté), Jean-Noël Quessy (Rhefa Faucher), Marcel Quessy (Cécile Slater); ses belles-sœurs : Gerorgette Cadorette, Thérèse Cadorette (Gilles Côté), Gisèle Cadorette (Guy Lamy); elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condolances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condolances@centrrouseau.com



CHAMPAGNE
LAFRENIÈRE

MME ROSE-ANNA

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 28 décembre 2003, est décédée à l'âge de 92 ans et 9 mois, Mme Rose-Anna Lafrenière, épouse de feu William Champagne, demeurant à Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Michel Léveillé
991, 25e rue
Grand-Mère

Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre, à 11h en l'église de Sainte-Flore de Grand-Mère.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Jeannine (Albé Gélinas), Lucette (André Gélinas), Claude (Denise Auger), Alain (Marise Vachon); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants : Rose et Ambre; ses beaux-frères et belles-sœurs : Marcel Goudreau (Huguette Vincent), Esdras (Pit) Audet (feu Rose-Aimée Champagne), Roméo Champagne (feu Maurice Péticlerc); de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et plusieurs ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de la Mauricie, Maison Carpe Diem, 1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, Qc, G8Z 2N7.

Pour renseignements : (819) 538-5858.
Télécopieur : (819) 533-4277.
Courriel : ctmichelleville@videotron.ca



DANEAU
MME MARCELLE

HÉROUX

Maintenant que j'ai terminé mon combat avec courage et sérénité, je vais aller me reposer en paix, enfin je vais pouvoir respirer.

Au Centre de santé Cloutier-du Rivage de Cap-de-la-Madeleine, le 28 décembre 2003, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Marcelle Daneau, épouse de feu Roland Héroux, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 9h, vendredi, jour des funérailles, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu le vendredi 2 janvier, à 11h en l'église Saint-Laurent de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Célestin.

Elle laisse dans le deuil, sa fille, Lise; ses frères et sœurs : Roland (Irene Béliveau), Marie-Ange, Rolande Béliève (feu Antonio Daneau); ses belles-sœurs et beaux-frères : Jeannine, Carmen (Claude Baron), Soeur Orietta, Hervé (Paulette Despins), Colette (Joseph Marcotte), Brigitte (Pierre Villemure), Léo (Mirelle Dubé), Pauline (Jean-Paul Biron), Jérôme; ses 3 filleul(e)s : Jasmine Daneau, Gaston Héroux et Robert Héroux; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour ceux qui le désirent, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec et à l'Association des diabétiques de la Mauricie seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5421.

Condolances par télécopieur : (819) 376-3715.

Courriel : jdgarnier@arbormemorial.com



DROUIN
M. RÉAL G.

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 28 décembre 2003, est décédé à l'âge de 70 ans et 9 mois, M. Réal G. Drouin (retraité de la Kruger), époux de Doris Carrier, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le mercredi 31 décembre, à 11h en l'église Saint-Philippe de la paroisse Immaculée-Conception.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Doris Carrier; ses enfants : Danièle (Gérard Lachaine), Carole (Bernard Bisson); ses petits-enfants : Alexandra et Catherine, Pascal et Laurence; son frère, Gilles Drouin, f.é.c. (autrefois missionnaire en Afrique, puis à Haïti); ses sœurs : Annette Drouin (Jean-Marc Blanchet), Claire Drouin (Pierre Berlinguet), Louise Drouin (feu Raymond Falardeau); ses beaux-frères et belles-sœurs : Roger Carrier (Lise Lévesque), Gisèle Carrier (Jean-Paul Lecour), Claudette Carrier, Nicole Carrier (feu André Allard), Rita Grégoire (feu Michel Carrier), Vivianne St-Pierre (feu Michel Carrier), Margot Marin (feu Paul-Émile Drouin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du CHRTR, département hémodialyse seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condolances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condolances@centrrouseau.com



DUPONT
M. CHRISTIAN

(Dup)

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 27 décembre 2003, est décédé à l'âge de 47 ans, M. Christian "Dup" Dupont, fils de feu Gabriel Dupont et de feu Rolande Périgord, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : mercredi, à partir de 11h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le mercredi 31 décembre, à 15h au Complexe funéraire Julien Philibert.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Karine Dupont (Marc-Arthur), Jonathan Dupont; sa sœur, Lysette Dupont (Jean-Pierre Rouette); sa nièce et son neveu, Émilie et Alexandre Rouette; il laisse aussi plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Renseignements : (819) 378-3838.

Télécopieur : (819) 375-8146.

Courriel : complexe@jphilibert.com

721 Tout-terrain 721 Tout-terrain 721 Tout-terrain

Motos Thibault
CAP-DE-LA-MADELEINE 819-375-2222

205, Dessureault, Cap-de-la-Madeleine 375-2222

www.motosthibault.ca

VTT YAMAHA GRIZZLY 660 cc 2004

À l'achat d'un VTT OBTENEZ gratuitement un treuil ou 300\$ d'équipement

Modèles 2003 et 2004 autre promotion en magasin

POWER **YAMAHA**

728 Caravanes, motorisées 728 Caravanes, motorisées 728 Caravanes, motorisées

Joyeuses fêtes à toute notre distinguée clientèle!

Charest Expert

Veuillez prendre note que nous serons fermés pendant la période des fêtes, du 21 décembre au 11 janvier 2004.

25 unités à l'intérieur En affaires depuis 18 ans!

770, boul. Saint-Louis, Saint-Louis-de-France

OU SUR RENDEZ-VOUS 371-3781

www.charestexpert.com

OUVERT TOUT L'HIVER 7 JOURS SUR 7

ALCOOLISME TOXICOMANIE

CENTRE L'ÉTAPE

155, Ave. SAINTE-ÉLIZABETH LOUISEVILLE

Tél. : (819) 228-8377 - www.etape

NÉCROLOGIE



**GERVAIS
M. AUGUSTIN**
1922 - 2003

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, Shawinigan-Sud, le 26 décembre 2003, est décédé à l'âge de 81 ans et 6 mois, M. Augustin Gervais, époux de Mme Noëlla Trotter, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux :

Salons funéraires
Oscar St-Ours Inc.
2203, Avenue Champlain
Shawinigan.

Heures d'accueil : lundi de 19h à 22h; mardi, jour des funérailles à partir de midi.

Les funérailles auront lieu
le mardi 30 décembre, à 14h
en l'église Saint-Marc
de Shawinigan.

Les cendres seront déposées
au columbarium Oscar St-Ours.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Noëlla Trotter, ses enfants : Claude (Lise Vaillancourt), André (Ginette Ménard), Micheline (André Larivière), Johanne (Yvan Jalbert), Yves (Hélène Dégel), Sylvie (Jean-Guy Gagnon), Alain (Martine Pratte), Mario (Nancy Gagnon) et Gérard (Lucie Boulanger); 19 petits-enfants, deux arrière-petits-enfants; sa sœur Simone (feu Camil Valois); ses belles-sœurs : Françoise et Marie Trotter, Colombe Jacob (feu Jean-Louis Gervais); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons aux soins palliatifs Dr-Gaston-Brunelle du CHCM ou à la Société canadienne du cancer.

Pour renseignements : (819) 536-3717.

Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 536-4259.



**GRENIER
MME SUZANNE**
1950 - 2003

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 26 décembre 2003, est décédée à l'âge de 53 ans, Mme Suzanne Grenier, fille de M. Emilien Grenier et de feu Mme Gabrielle Decarufel. La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud

Heures d'accueil : mercredi, jour des funérailles à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu
le mercredi 31 décembre, à 14h
en l'église Notre-Dame-de-la-Présentation
de Shawinigan-Sud.

L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Joseph
de Shawinigan.

La défunte laisse dans le deuil, ses trois enfants : Thérèse Ferron (Gilles Bouchard), Josée Thiffault (Michel Gélinais), Luc Thiffault; sa petite-fille Katie Ferron; son père M. Emilien Grenier (feu Gabrielle Decarufel); son ex-conjoint Roland Thiffault; ses frères : Gaston, Claude, Robert, Yvon (feu Louise Jacques); sa marraine Marie-Jeanne Gélinais; ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux amis.

Pour renseignements : (819) 537-8828.

Télécopieur : (819) 537-8829.

Courriel : funjcarbo@qc.airsa.com



**HOULL
MME JULIA
BELLEFEUILLE**

Au CHRT, pavillon Saint-Joseph, le 27 décembre 2003, est décédée à l'âge de 95 ans et 6 mois, Mme Julie Bellefeuille, épouse de feu M. André Houll, demeurant à Gentilly.

La famille accueillera parents et ami(e)s à :

Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
2415, boul. Bécancour
Gentilly

Heures d'accueil : lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi, jour des funérailles à partir de 13h.

Les funérailles auront lieu
le mardi 30 décembre, à 15h
en l'église de Gentilly.

L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Roch (Elle Beauchesne), Pierre (Denise Paradis), Françoise (feu Lucien Pratte), Gaston (Marcelle Deshaies), Raymond (Nicole Adams), Murielle (Jean-Claude Neault), Alain (Madeleine Pelletier), ont précédé : Guy, Paul (Lily Dubois), Réjean (Monique Delorme) et Pierrette; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; sa sœur, Rose (Albert Gienest); ses belles-sœurs : Lucienne (Robert Bellefeuille), Marie-Jeanne (feu Roger Bellefeuille), Mme Armand Bellefeuille des États-Unis; elle laisse aussi plusieurs autres parents et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 297-2928.

Télécopieur : (819) 297-2727.

Courriel : leginc@infoteck.qc.ca



**JUNEAU
M. NICOLAS**

Au CHRT, pavillon Saint-Joseph, le 27 décembre 2003, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Nicolas Juneau, époux de feu Jeannine Brasseur, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Accès funéraire
Paulin Guimond et fils inc.
2801, rue Lafleche
Saint-Paulin

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 3 janvier, à 11h
en l'église de Saint-Paulin.

L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, son fils, Luc (Sylvie Gélinais) et leurs enfants Renaud et Olivier de Trois-Rivières-Ouest; sa fille,

Louise (Jean Gosselin) et leurs enfants Katherine et Jean-Nicolas de Repentigny; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Gilles Juneau (Marguerite Grenier), Raymond Juneau (Fernande Champagne), Jacqueline Juneau (feu Germain Côté), Murielle Juneau (feu Bernard Beauparlant); ses autres beaux-frères et belles-sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

Des dons à la Fabrique de Saint-Paulin seraient appréciés.

Renseignements : (819) 268-2019.

Condoléances par télécopieur : (819) 268-2834.



**LANGEVIN
M. WILFRID**

Au Centre de santé de la MRC de Maskinongé, point de service Comtois de Louiseville, le 29 décembre 2003, est décédé à l'âge de 74 ans et 6 mois, M. Wilfrid Langevin, époux de feu Mme Paulette Hamelin, demeurant à Saint-Léon-le-Grand.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 9h, samedi, jour des funérailles, à la :

Résidence funéraire
Louis Richard et fils ltée
52, rue de la Fabrique
Saint-Léon-le-Grand.

Les funérailles auront lieu
le samedi 3 janvier, à 11h
en l'église de Saint-Léon-le-Grand.

Les cendres seront ensuite déposées
au columbarium Louis Richard et fils ltée
de Louiseville.

Le défunt laisse dans le deuil, ses enfants : Diane, Jean-Paul (Jacqueline Deveault), Louise (Donald Adam); ses petits-enfants : Manon (Francis Baril), François (Vicky Trahan), Simon, Catherine; son arrière-petit-fils, Clovis; ses sœurs et frères : Madeleine (feu Rosaire Blaise), Georgine (Richard Johnston), Henri, Laure (feu Aldas Allen), Eva (Rosaire Maheu), Rosaire (Diane Alley); ses belles-sœurs : Jeannine Hamelin (feu Cyprien Langevin), Cécile Lefebvre (feu Eddy Langevin), Georgette Hamelin (feu Gaston Pharand); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 228-4822.

Extérieur : 1-888-558-4822.

Télécopieur : (819) 228-3653.

Courriel : louis.richard@qc.airsa.com



**LECLERC
MME DENISE**

Au CHRT, pavillon Saint-Joseph, le 28 décembre 2003, est décédée à l'âge de 52 ans, Mme Denise Leclerc, demeurant à Batisseau, autrefois à Pont-Rouge.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
Claude Charest ltée
247, rue Dupont
Pont-Rouge

Heures d'accueil : mardi de 19h à 22h, mercredi, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu
le mercredi 31 décembre, à 10h 30
en l'église de Pont-Rouge.

L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, son fils, Hugo (Sherise Kampin); sa fille, Marie-Eve; sa petite-fille bien-aimée, Alyson; son ami, Pierre Brunelle; le père de ses enfants, André Boilard; ses frères et sœurs : Yvon (Jeanne d'Arc Guay), Nicole (Guy Allard), René, Marcel (Diane Gagnon), Pierre, Diane; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation québécoise du cancer (190, rue Dorchester-sud, bureau 50, Québec, Qc G1K 5Y9). Les formulaires seront disponibles au bureau du salon funéraire.

Renseignements : (418) 873-2542.

Télécopieur : (418) 873-2913.

Courriel : rfcc@globetrotter.net



**MAGNY
M. ANDRÉ**

André, Amour, père, frère et ami. Près de nous l'instant d'une vie. À présent en nous, accompagnant nos vies.

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA, le 28 décembre 2003, est décédé à l'âge de 64 ans, M. André Magny, époux de Mme Diane Cossette, demeurant à Québec.

La famille recevra les condoléances à :

Funérarium Lépine Cloutier ltée
9255, boul. l'Ormière
Neufchâtel

Heures d'accueil : vendredi de 19h à 22h, samedi, de 11h 30 à 13h 30.

Le service religieux sera célébré
le samedi 3 janvier, à 14h
en l'église Saint-André

L'inhumation aura lieu
10 680, boul. Savard
Neufchâtel

Il laisse dans le deuil, outre son épouse; ses enfants : Marc (Carole Dery), Jean (Nathalie Filion) et Claudine (Dominique Aubé); ses petits-enfants : Alice, Florence, Marguerite et Xavier; ses frères et sœurs : Roger (Yolande Labranché), Raymond, Hélène (Ian Marrs), Louise (René Gendron), Nicole (Roland Farley), Michèle, Jacqueline (feu Louis-Joseph Baillargeon), Gaëtan (feu Paul Asselin); famille Bergeron (feu Céline Magny), famille Deslauriers (feu Laurence Magny), famille Dugré (feu Gisèle Magny); ses belles-sœurs et beaux-frères de la famille Cossette : Doris (Paul-Yvon Proulx), Reina (Antoine Morin), Michel (Louise Houle), Claude (France Brunelle), Denise (Gaby Dugré), Nicole (Colette Denis), Marie (Daniel Doucet) et Yves (Nathalie Demers); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec (3958, rue Dandurand, Montréal, Qc H1X 1P7) ou par téléphone (514) 725-2653, sans frais : 1-877-725-7225, par télécopieur : (514) 725-6184.

Pour renseignements : (418) 529-3371.

Télécopieur : (418) 529-9506.

Courriel : lc@lepinecloutier.com



**MARCOTTE
GRIMARD
MME ROLLANDE**

Entourée des siens, au CHRT, pavillon Saint-Joseph, le 29 décembre 2003, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Rollande Grimard, épouse de feu Albert Marcotte, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

La famille accueillera parents et ami(e)s au salon de la :

Maison Roland Hivon inc.
225, Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu
le vendredi 2 janvier, à 14h
en l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants : Serge (Janine Bourbeau), Sylvie (Jean Lemire), Claire (Jacques Duplessis); ses petits-enfants : Suzy (Jean-Marc Panchaud) et Patrick Marcotte, Chantale (Troy Lalonde) et Stève Marcotte, Julie Lemire (Marcel Hamelin), ainsi que 4 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs : Conrad (Annette Fortin), Simone (feu Raymond Tessier), Marthe (Bernard Giroux), Jean-Marc (Lucienne Norcau); ses 2 beaux-frères : Pierre Proteau (feu Jacqueline Grimard), Maurice Pelletier (feu Gilberte Grimard); sa belle-sœur, Jeanne Marcotte (feu Philippe Marcotte); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

Des dons à la Société canadienne du cancer (1259, rue Hart, Trois-Rivières, Qc G9A 4S4) seraient appréciés.

Renseignements : (418) 325-2462.

Condoléances par télécopieur : (418) 325-3566.

Courriel : rolandhivon@videotron.net



**MASSON
M. PIERRE**
1924 - 2003

Tout doucement, entouré des siens, au CSSS de la Vallée de la Batisseau (site multifonctionnel Saint-Narcisse), le 27 décembre 2003, est décédé à l'âge de 79 ans et 4 mois, M. Pierre Masson, époux de Mme Fernande Lampron, demeurant à Saint-Maurice.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
André T. Beland enr.
1190, boul. Saint-Louis
Saint-Louis-de-France

Heure d'accueil : mardi, jour des funérailles à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu
le mardi 30 décembre, à 14h 30
en l'église de Saint-Maurice.

L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Jean
de Saint-Maurice.

À son départ M. Masson laisse outre son épouse Mme Fernande Lampron, ses enfants et petits-enfants : Mme Thérèse Masson (M. Michel Pomerleau) de Trois-Rivières-Ouest et sa fille Anna-Belle Bouchard (Dominic Gélinais) de Maskinongé; Mme Ginette Masson (M. Fernand Ruffange) de Saint-Maurice, M. Michel Masson (Mme Christine Auger) et leurs enfants : Samuel et Marie-Anne Masson tous de Saint-Maurice, Mme Micheline Masson (M. Marc Gélinais) et leurs filles Amylie et Edith Gélinais de Saint-Barnabé Nord; sa sœur Mme Monique Masson (M. Aristide Benoit) de Trois-Rivières; ses belles-sœurs : Mme Janine Goyette (feu M. Urgel Masson), Mme Madeleine Clément (feu M. Emile Masson), toutes deux de Cap-de-la-Madeleine, Mme Huguette Gagnon (feu M. Paul-Émile Lampron) et son ami M. René Paillé, Mme Réjeanne Thibault (feu M. Germain Lampron) et son ami M. André Caron tous de Trois-Rivières-Ouest, son beau-frère M. Jules Raiche (feu Mme Estelle Masson) de Yamaska; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

Des dons à la Fondation du Centre d'accueil de Saint-Narcisse seraient grandement appréciés.

Les formulaires seront disponibles au bureau du salon.

Pour renseignements : (819) 372-0407.

Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.



**MORAND
M. SÉVERIN**
1918 - 2003

Au CHCM de Shawinigan-Sud, le 28 décembre 2003, est décédé à l'âge de 85 ans et 11 mois, M. Séverin Morand, époux de feu Mme Clémence Grondin, demeurant à Shawinigan-Sud.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud

Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu
le mercredi 31 décembre, à 11h
en l'église Saint-Sauveur
de Shawinigan-Sud.

L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel
de Shawinigan-Sud.

Le défunt laisse dans le deuil, son fils : Normand Morand (Thérèse Thellend) ses deux petits-fils : Patrick et Benoît; ses frères et sœurs : Eldège Morand (Jeannine Thibodeau), André Morand (Thérèse Thériault), François Morand, Père Denis Morand, Lucie Morand (Gérard Beaudoin), Clémence Morand (Alfred Lampron), Mariette Morand (feu Jean-Jacques Hardy); ses beaux-frères et belles-sœurs : Camil Drolet (feu Florence Morand), Anne-Marie Lupien (feu Sylvio Morand), Louise Thellend (feu Prudent Morand), Jacqueline Grondin (feu Ollasse Morand), Denise Grondin (Daniel Morin), Thérèse Grondin (Jean-Paul Raymond), Rosa Loranger (feu Marcel Grondin), Maurice Milette (feu Françoise Grondin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 537-8828.

Télécopieur : (819) 537-8829.

Courriel : funjcarbo@qc.airsa.com



**PROULX
MME LUCILLE
BRISSON**

À la Résidence de Fortierville, le 28 décembre 2003, est décédée à l'âge de 82 ans et 3 mois, Mme Lucille Brisson, épouse de feu Aurèle Proulx, demeurant à Fortierville, autrefois de Sainte-Françoise.

La famille recevra les condoléances à la :

Salon multifonctionnel
de Sainte-Françoise

Heures d'accueil : mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, à partir de 9h 30, sous la direction de la :

Maison Soucy et fils.

Le service religieux sera célébré
le mercredi 31 décembre, à 11h
en l'église de Sainte-Françoise.

L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Jean-Guy (Charlotte Caron), Suzanne (Paul Lemay), Monique (Guy Rollin), Robert (Sylvie Boucher), Michel (Pauline Caron), Nicole (Denis Latour) et Jocelyne (Antoine Dubois); de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 356-2519.

Télécopieur : (819) 356-2727.

Courriel : jcs@infoteck.qc.ca



**TOURIGNY
MME MARIE-CLAIRE**

Au Centre de santé Nicolet-Yamaska, le 29 décembre 2003, est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Marie-Claire Tourigny, fille de feu Edmond Tourigny et de feu Anna Charland, autrefois de Gentilly.

La famille accueillera parents et ami(e)s à :

Funérarium L. Gaston Gaudet inc.
2415, boul. Bécancour
Gentilly

Heure d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu
le mercredi 31 décembre, à 11h
en l'église de Gentilly.

L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil, sa sœur, Yvonne (feu Gérard Demers); ses frères : Père Bruno Tourigny, Cistercien, Dr Raymond Tourigny (Pauline Berthiaume), Benoît Tourigny (Louise Beauchesne); sa belle-sœur, Thérèse Poisson (feu Lionel Tourigny); son neveu, l'abbé Jean-René Tourigny; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à l'organisme de votre choix seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 297-2928.

Télécopieur : (819) 297-2727.

Courriel : leginc@infoteck.qc.ca

925 Prières

REMERCIEMENTS

Au Saint-Esprit pour faveur obtenue. F.S.

REMERCIEMENTS

à la Sainte Vierge pour faveur obtenue. S.L.

REMERCIEMENTS

à Saint-Antoine de Padoue pour faveur obtenue (retrouvé un objet perdu). J.R.

REMERCIEMENTS

au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. T.G.

REMERCIEMENTS

à la Vierge Marie pour faveur obtenue. T.G.

MESSE 10^e ANNIVERSAIRE



« Les êtres aimés qui sont disparus ne sont plus là où ils étaient, mais ils sont toujours et partout là où nous sommes et cela s'appelle le Souvenir. »
Alexandre Dumas

Une messe 10^e anniversaire sera célébrée le

mercredi 31 décembre 2003 à 19h, en

l'église de Sainte-Thérèse, en souvenir de

Mme MARIETTE COSSETTE

LE MONDE

EN BREF

SADDAM HUSSEIN

Des milliards \$ cachés à l'étranger

(AP) — Saddam Hussein a reconnu avoir déposé des milliards de dollars à l'étranger avant d'être renversé. Interrogé par des enquêteurs américains depuis sa capture le 13 décembre, Hussein aurait même donné les noms de ceux qui savent où l'argent a été déposé et qui savent où se trouvent les dépôts d'armes et de munitions utilisées par les insurgés irakiens pour attaquer les forces de la coalition.

Le Conseil de gouvernement, nommé par les États-Unis, estime que l'ancien dictateur irakien s'est emparé de quelque 40 milliards de dollars pendant qu'il était au pouvoir, une somme qui aurait été déposée en Suisse, au Japon, en Allemagne et dans d'autres pays, a précisé Iyad Allaoui, un membre du Conseil.

CAROLINE DU NORD

Course mortelle: sept morts

(AP) — Sept jeunes gens ont perdu la vie, hier, lorsque l'automobile dans laquelle ils prenaient place a quitté la route avant de se retrouver dans un ruisseau, en Caroline du Nord, tandis qu'ils tentaient de semer une voiture de police.

Les victimes — cinq hommes et deux femmes — seraient toutes des adolescents. Un agent de police de Troutman, tout juste au nord de Charlotte, s'est mis à la poursuite de la voiture après avoir aperçu celle-ci en train de serpenter sur l'autoroute 21. Les deux véhicules ont parcouru environ huit kilomètres avant que celui des victimes n'ait heurté une glissière de sécurité, peu après minuit. Le véhicule s'est renversé, avant de heurter un arbre, cessant sa course au fond d'un ruisseau.

KABOUL

On craint des attentats

(PC) — Les responsables militaires canadiens craignent sérieusement une recrudescence des attentats-suicides à Kaboul, en Afghanistan, à la suite du geste meurtrier d'un présumé kamikaze sympathique aux talibans qui a tué quatre agents de sécurité afghans ainsi que leur chauffeur, dimanche.

Selon des rapports citant des sources talibanes, entre 60 et 120 «martyrs» potentiels sont arrivés à Kaboul pour frapper la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et les employés des Nations unies au cours d'une rencontre de la «Constituante» afghane. Les militaires prennent très au sérieux ces menaces, a affirmé hier le major Greg Smith, officier des opérations pour le contingent canadien de 2000 soldats stationnés près de Kaboul. Les soldats canadiens sont prêts à toute éventualité et «ne se sentent pas nerveux», a ajouté le major.

MARS

Beagle-2 au fond d'un cratère ?

(AP) — Le gouvernement britannique a réaffirmé hier son engagement en faveur de la recherche de vie sur Mars, malgré le silence persistant de l'atterrisseur Beagle-2, supposé s'être posé le jour de Noël sur la planète rouge. Les responsables scientifiques de cette mission européenne n'ont toutefois pas renoncé à établir un contact avec l'engin, qui pourrait se trouver au fond d'un cratère martien.

Colin Pillinger, chef de la mission, a précisé que son équipe avait reçu une nouvelle image plus détaillée du lieu où l'engin se serait posé. On y distingue un cratère d'un kilomètre de large, situé dans la zone ciblée de 70km sur 10km non loin de l'équateur martien. Selon le chef de la mission, l'atterrisseur ne pourrait communiquer parce qu'il serait au fond d'un cratère.

Le Canada souhaite la reprise des exportations de bétail aux États-Unis

Winnipeg (PC)

Le ministre fédéral de l'Agriculture, Robert Speller, a exigé hier que la reprise des exportations de bétail aux États-Unis ne soit pas compromise par la découverte du plus récent cas de maladie de la vache folle.

Les responsables américains estiment en effet que la vache Holstein atteinte d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) qui a été découverte dans l'État de Washington provenait d'Alberta, mais des tests d'ADN sont actuellement en cours pour s'en assurer.

Le ministre demande aux Américains d'être conséquents, de se fonder sur des arguments scientifiques dans leur enquête et de rouvrir leurs frontières. «Ce nouveau cas ne devrait avoir aucune incidence sur le processus de réouverture des frontières au cheptel vivant, a réclame M. Speller. Nous avons déjà expliqué à nos voisins pourquoi il faut rouvrir leur marché et nous n'en démordons pas.»

Les producteurs canadiens ont perdu plus de 1,9 milliard de dollars en exportations depuis la découverte d'un cas d'ESB en Alberta en mai dernier.

Les exportations de viande désossée de bœuf de moins de 30 mois ont repris, mais la levée de l'interdiction sur le bétail vivant en provenance du Canada est toujours sous examen. Le ministre assure qu'il comprend l'incertitude que vivent actuellement les éleveurs et

leurs familles. «Le gouvernement sympathise à leur sort et comprend leurs difficultés», a-t-il dit en ajoutant que le premier ministre Paul Martin, en vacances dans les Caraïbes, est informé quotidiennement de la situation.

«C'est une priorité du gouvernement canadien, qui prend la chose très au sérieux, que tous les fermiers sachent.»

Au cours de sa première sortie à la suite de cette nouvelle crise bovine, le premier ministre d'Alberta, Ralph Klein, a pour sa part tenté de minimiser l'importance du résultat des tests d'ADN, dans l'éventualité où ils confirmeraient l'origine albertaine de la bête. «Un taureau américain qui renifle une vache canadienne ne s'interroge pas sur son identité nationale, a répliqué M. Klein. Nos industries sont si inextricables que la coopération et l'appui réciproque sont essentiels à leur vigueur.»

À Washington, les fonctionnaires américains de l'Agriculture ont confirmé que la bête détectée était née plusieurs mois avant l'interdiction par les États-Unis et le Canada de l'utilisation de moelle épinière et de cerveaux dans l'alimentation du bétail. Ces parties seraient premières responsables de la transmission de l'ESB.

La vache serait née au Canada en avril 1997, a révélé le vétérinaire en chef du Département américain de l'Agriculture, Ron DeHaven. Il a assuré que la chaîne bovine américaine était

Rappel élargi de bœuf

Les autorités américaines ont étendu à huit États et à l'île de Guam les mesures de rappel de la viande provenant d'animaux abattus en même temps qu'une Holstein contaminée.



Département de l'Agriculture AP/PC

néanmoins tout à fait sécuritaire. «Les risques sont très bas», a commenté le Dr DeHaven, en raison de l'interdiction sur les farines carnées en vigueur.

Les autorités américaines recherchent aussi huit autres vaches laitières importées du Canada. La vache malade serait arrivée avec 73 autres bêtes dans

l'État de Washington en 2001.

Le porte-parole en agriculture de l'Alliance canadienne, Rick Casson, a quant à lui demandé au premier ministre Paul Martin d'interrompre ses vacances et d'intervenir dans cette affaire. «L'industrie est acculée à la ruine et ces gens ne comprennent pas», a-t-il évoqué en ajoutant que les libéraux venaient d'échouer dans leur tentative de résorber le sentiment d'aliénation des provinces l'Ouest.

AUTRE RAPPEL DE VIANDE

Les autorités américaines ont par ailleurs étendu à huit États et un territoire les mesures de rappel de la viande provenant d'animaux abattus en même temps que la Holstein contaminée.

Tout en répétant que la viande commercialisée ne représente aucun risque pour les consommateurs, les autorités américaines ont pris la précaution de retirer 4.500kg de viandes issues de 19 vaches abattues par une entreprise de Moses Lake, dans l'État de Washington, le même jour que la bête infectée par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

La viande de ces animaux tués le 9 décembre a ensuite été transformée dans près de quarante usines au total. Des lots susceptibles de contenir un peu de chair de la vache malade ont été envoyés vers l'Alaska, Hawaï, l'Idaho, le Montana et l'île de Guam, a précisé le Dr Kenneth Petersen, vétérinaire de l'agence de sécurité alimentaire.

Une jeune fille retrouvée vivante dans les décombres

Les autorités iraniennes promettent de reconstruire la ville de Bam

Bam, Iran (AP)

Les deux plus hauts dirigeants iraniens se sont rendus dans la ville dévastée de Bam, lundi, promettant que celle-ci serait reconstruite alors que deux répliques secouaient les ruines, mettant à bas des murs branlants restés debout après le tremblement de terre de vendredi qui a fait au moins 25 000 morts.

Le guide suprême de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, gardien des institutions, a fait part de son affliction devant plusieurs centaines de rescapés: «Je suis venu vous transmettre mes condoléances et vous dire que je partage votre douleur pour les êtres chers que vous avez perdus. (...) L'aide doit continuer d'arriver pour que, si Dieu le veut, la ville de Bam puisse être reconstruite, en mieux, et cette fois plus solidement qu'avant. Nous pouvons bâtir une cité forte et développée sur cette dévastation.»

Pour sa part, le président Mohamed Khatami a appelé implicitement la communauté internationale à poursuivre son aide, estimant que l'ampleur de la tragédie ne permettait pas à l'aide

des autorités iraniennes et des citoyens de répondre à la demande.

Plus de 25 000 corps ont été dégagés depuis le séisme de magnitude 6,6 qui a secoué cette région du centre du pays, a annoncé le porte-parole du gouvernement de la province, Assadollah Iranmanesh, qui a estimé que le bilan risquait d'être beaucoup plus lourd. «Beaucoup, beaucoup d'autres personnes restent ensevelies sous les décombres», a-t-il déclaré. Il avait précisé dimanche que 10 000 personnes étaient hospitalisées. Certains responsables ont dit redouter que le bilan définitif n'approche les 40 000 morts.

Alors que les autorités envisageaient de mettre un terme aux recherches dès hier soir, une fillette d'une douzaine d'années a été retrouvée inconsciente mais vivante avec une simple jambe cassée dans les décombres de sa maison. Les cadavres d'une femme et d'un garçon ont été retrouvés en revanche au même endroit.

Par ailleurs, dans au moins trois cas, des victimes que l'on croyait mortes et qui avaient déjà été enveloppées de lin-



PHOTO: AP

Alors que les autorités envisageaient de mettre un terme aux recherches dès hier soir, une fillette d'une douzaine d'années a été retrouvée inconsciente mais vivante avec une simple jambe cassée dans les décombres de sa maison.

ceuls, se sont mises à bouger alors qu'un imam disait les dernières prières. La hâte à enterrer les morts pour éviter les épidémies semble expliquer ce genre de méprise.

Le commandement Eric Soupra, porte-parole du détachement français de la Sécurité civile en Iran, a plaidé pour la poursuite des recherches.

«C'est vrai que les conditions climatiques très dures, avec des températures en dessous de zéro, ne facilitent pas la survie», a-t-il reconnu sur l'antenne de RTL.

«Néanmoins, il y a eu des miracles sur des séismes précédents, dans d'autres villes, dans d'autres pays, et donc il faut continuer ces recherches.»

Les Américains renforcent la sécurité sur certains vols

Washington (AP)

Le secrétaire américain à la Sécurité intérieure Tom Ridge a annoncé hier que les États-Unis feront en sorte que les gouvernements d'autres pays acceptent une nouvelle législation américaine exigeant la présence de personnels de sécurité armés sur certains vols afin d'empêcher d'éventuels attentats.

Selon le porte-parole du département à la Sécurité intérieure, Dennis Murphy, la présence d'hommes armés sera exigée lorsque les renseignements feront état de menaces potentielles sur certains vols. «Nous informerons ensuite la compagnie qu'en raison des infor-

mations que nous avons, nous demandons la présence d'une personne chargée de la sécurité à l'intérieur de l'avion», a expliqué M. Murphy.

Selon Tom Ridge, les États-Unis, comme tout autre pays, ont le droit de refuser à certains appareils l'entrée dans leur espace aérien s'ils ne se plient pas aux normes de sécurité en vigueur dans le pays. «En dernier lieu, le refus d'accès est le moyen de pression que l'on a», a-t-il déclaré.

L'administration Bush craint depuis plusieurs mois que des membres du réseau terroriste Al Qaïda ne détournent à nouveau des avions pour les utiliser comme bombes volantes. Le niveau

d'alerte terroriste a ainsi été relevé le 21 décembre et des vols entre Paris et Los Angeles ont été annulés mercredi et jeudi en raison de craintes sur la sécurité.

La France a fait savoir hier par son ministère des Transports que des agents de sécurité américains avaient inspecté les aéroports français depuis que le niveau d'alerte a été relevé.

Plusieurs compagnies internationales ont accepté l'exigence de sécurité américaine. Le gouvernement britannique a ainsi fait savoir qu'il était en contact permanent avec Washington, mais que lui seul pouvait décider de l'application de cette mesure.

Air France a de son côté annoncé que des personnels de sécurité étaient présents sur «certains vols jugés sensibles» depuis le 11 septembre 2001, mais n'a fait aucun commentaire sur la requête américaine.

D'autres transporteurs, tels que l'Allemand Lufthansa et Transport Canada, ont fait savoir que des personnes armées étaient déjà présentes sur certains de leurs vols.

La compagnie néerlandaise KLM a quant à elle affirmé que cette mesure faisait partie de celles dont elle débat actuellement avec le gouvernement néerlandais.

AUJOURD'HUI

La Tuque 1/-15

Shawinigan 4/-12

Trois-Rivières

Montréal 6/-9

Drummondville 5/-11

Victoriaville 4/-10

Sherbrooke 5/-8

Québec 3/-10

Météo Média

© Services Commerciaux MM 2003

DEMAIN

MAX: -5 MIN: -8 PRÉC. 30%

Jeudi

MAX: -3 MIN: -13 PRÉC. 60%

Vendredi

MAX: -2 MIN: -8 PRÉC. 60%

Samedi

MAX: -4 MIN: -12 PRÉC. 60%

AU QUÉBEC					
Baie-Comeau	Nei	2/-8	Rivière-du-loup	Nei	2/-8
Barrage Gouin	Nei	-4/-22	Saguenay	Nei	2/-12
Chibougamau	Nei	-4/-22	St Georges	Mel	3/-10
Gaspé	Mel	2/-2	St-Hubert	Nua	6/-9
Gatineau	Nua	6/-9	St-Hyacinthe	Nua	6/-9
Iles de la Mad.	Var	5/1	St-Jean	Mel	5/-8
Joliette	Mel	6/-12	St-Jérôme	Nua	6/-10
La Grande	Sol	-15/-27	Sept-Îles	Nei	0/-5
La Malbaie	Nei	1/-10	Sorel	Mel	4/-12
Maniwaki	Nei	3/-15	Val d'Or	Nei	-4/-20
Québec	Mel	3/-10	Valleyfield	Nua	6/-9
Rimouski	Nei	2/-7	Victoriaville	Mel	4/-10

AU CANADA	
Calgary	Sol -12/-16
Charlottetown	Nua 5/1
Edmonton	Sol -14/-20
Fredericton	Plu 7/-1
Halifax	Iva 8/1
Ottawa	Nua 6/-9
Québec	Mel 3/-10
Régina	Nua -12/-21
Saint-Jean	Sol 4/2
Toronto	Var 4/-3
Victoria	Mel 3/1
Yellowknife	Nua -26/-28

LES MARÉES			
La Pénade		Trois-Rivières	
Hr	Ht/m	Hr	Ht/m
2h50	1.6	0h10	0.9
11h50	0.9	3h55	1.1
15h30	1.4	13h45	0.9
23h45	0.9	16h35	1

LE SOLEIL

7h33 16h12

LE VENT

SO 5 km/h

FACTEUR VENT

Nul

INDICE UV

0.5 (Bas)

LA LUNE

30 déc 07 janv

15 janv 21 janv

AU SOLEIL					
Acapulco	Sol	31/26	Martinique	Sol	28/20
Bermudes	Sol	22/19	Myrtle Beach	Ave	18/1
Barbades	Sol	29/23	Montego Bay	Sol	29/23
Cancun	Sol	31/20	Orlando	Sol	23/14
Fort Lauderdale	Nua	25/17	Puerto Plata	Nua	26/21
Freeport	Sol	27/21	Puerto Vallarta	Sol	27/19
Key West	Sol	23/19	Tampa	Nua	22/13
La Havane	Sol	28/18	West Palm B.	Sol	25/16

LE MONDE					
Amsterdam	Sol	3/1	Madrid	Ave	10/8
Athènes	Plu	18/12	Mexico City	Sol	19/6
Bruxelles	Sol	2/0	Moscou	Nei	1/1
Buenos Aires	Sol	27/20	New York	Ave	10/1
Hong Kong	Sol	22/17	Paris	Sol	2/-2
Lisbonne	Nua	15/13	Rio	Sol	30/25
Londres	Plu	4/3	Rome	Nua	10/8
Los Angeles	Plu	13/8	Tokyo	Nua	8/2

►► FUTURE SHOP

Heures d'ouverture pendant les Fêtes:
Mardi 30 déc : 9 h à 21 h
Mercredi 31 déc : 9 h à 17 h

IL NE RESTE QUE

2 JOURS

SOLDE D'APRÈS NOËL

Tous les
téléviseurs en
SOLDE

Tous les appareils
pour cinéma
maison et les
lecteurs DVD en
SOLDE

Tous les
caméscopes et
appareils photo
numériques en
SOLDE

Tous les
systèmes audio
pour l'auto en
SOLDE

Tous les
ordinateurs en
SOLDE

Tous les
moniteurs ACL et
les ordinateurs
portatifs en
SOLDE

**Épargnez
100\$**
sur tous les
cellulaires
Bell Mobilité
et TELUS

Tous les DVD
en **SOLDE**

10% DE RABAIS
SUR LES DVD À
ÉTIQUETTE BLANCHE

10% DE RABAIS
sur tous les gros électroménagers

12 Plus
Mois
Aucun paiement,
aucun intérêt*

*Avec votre carte Future Shop. Sur approbation du crédit. Achat minimum de 249\$ requis. Detail complet ci-dessous.

Expédition GRATUITE tous les jours

►► **FUTURE SHOP.ca**

Prix et produits en vigueur du 30 au 31 décembre 2003. Taxes applicables sur prix et paiements avant rabais et crédits de programmation. Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.
† Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Il faudra effectuer un achat d'au moins 249 \$ pour bénéficier de l'offre «aucun intérêt». Pour nos options «aucun intérêt», l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Pour notre option «versements égaux, aucun intérêt» pendant 36 mois, vous devez effectuer un achat minimum de 999 \$. Tous les prix et paiements sont sujets aux taxes applicables. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». Le Client convient de verser tous les mois toutes les sommes en souffrance au Compte plus un paiement mensuel minimum (arrondi au dollar supérieur) correspondant soit à 3 % du solde au moment de la facturation, soit à dix dollars (10 \$), selon la plus élevée de ces sommes (le «Paiement Minimum»). Le Client peut en tout temps rembourser le solde impayé, en partie ou en entier.
POLITIQUE D'EXACTITUDE DES PRIX: Si le prix enregistré à la caisse est plus élevé que le prix annoncé, le plus bas prix prévaut. Si cette erreur porte sur un article dont le prix annoncé est de 10 \$ ou moins, nous remettrons au client l'article gratuitement. Pour un article de plus de 10 \$, nous consentirons un rabais de 10 \$ sur le prix corrigé de l'article. Certaines conditions s'appliquent, voir les détails en magasin. **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** Là où des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. L'admission des produits varie selon le magasin. © 2003, Future Shop. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterBoutique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. INTEL: Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

Si le solde quotidien moyen est de...	250\$	500\$	750\$	1000\$
...les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de...	5,92\$	11,84\$	17,75\$	23,67\$
...les frais de crédit avec l'assurance FutureGuard pour 30 jours seront de...	8,90\$	17,79\$	26,68\$	35,57\$